

# Plan de mobilisation des territoires et des filières pour le développement des métiers de la croissance verte

COMITE DE DOMAINE « EAU, ASSAINISSEMENT, DÉCHETS & AIR »

Remis en février 2011

Deuxième phase de mobilisation

Mise à jour du rapport du 21 décembre 2009

Président :

**Thierry CHAMBOLLE**

Président de la Commission Environnement  
de l'Académie des Technologies

Rapporteur :

**Bernard BRIEND**

Sous-directeur adjoint à l'intégration des  
démarches de développement durable par les  
acteurs économiques



## SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	<b>p1</b>
<b>1. Propositions formulées par le comité EADA.....</b>	<b>p2</b>
• <b>l'attractivité des métiers</b>	
• <b>la formation</b>	
<b>2. Rencontres avec les comités de domaine concernés par les thèmes EADA.....</b>	<b>p3</b>
• <b>Systèmes éco-électriques</b>	
• <b>Transports</b>	
<b>3. Evolution des contenus de formation du CNAM.....</b>	<b>p4</b>

### **Conclusion**

### **Annexe**

1. Lettre de mission de Mme Valérie LÉTARD
2. Liste des participants
3. Offre de formation du CNAM
4. Référentiels emplois, activités, compétences des titres professionnels du ministère en charge de l'emploi, dispensés par l'AFPA suivants:
  - Technicien de traitement des eaux (TTE). Niveau IV
  - Agent technique de déchèterie (ATD). Niveau V
  - Conducteur de matériel de manutention et de conditionnement des industries des déchets (CMMCID). Niveau V

## INTRODUCTION

Après la tenue le 28 janvier 2010 de la conférence nationale sur le plan de mobilisation des filières et des territoires pour les métiers de la croissance verte, les comités de domaines ont été invités à poursuivre leurs travaux lors du comité national de pilotage du 23 février 2010.

La lettre de mission adressée par Valérie LÉTARD au Président du comité, Thierry CHAMBOLLE, le 20 avril 2010 précise l'objet des travaux à mener :

*« (...) Cette seconde phase doit permettre un approfondissement de l'identification des métiers, diplômes et formations qui doivent évoluer, en établissant un ordre de priorité. Ce travail prendra en compte la question essentielle de la formation des formateurs et enseignants et celle de la définition de socles communs de compétences en formation initiale et continuer pour les professionnels appelés à travailler ensemble.*

*Alors que les premiers signes de sortie de crise apparaissent, je souhaiterais que chacun des comités de filière s'attache à proposer les priorités d'un plan d'adaptation des compétences pour les salariés en activité et pour les personnes en recherche d'emploi.*

*Au delà de ces priorités communes en matière d'adaptation des formations cette nouvelle phase doit vous permettre d'engager les travaux sur des axes spécifiques identifiés dans le champ des métiers de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de l'air dans votre rapport de décembre 2009. Nous pourriez ainsi ouvrir des réflexions sur la restructuration de la filière de formation afin d'améliorer l'attractivité de ces métiers et sur les moyens propres à développer l'alternance, notamment dans le secteur du recyclage.*

*Enfin, votre comité pourrait faire des suggestions d'expérimentations ou de projets dont pourraient utilement s'inspirer les acteurs locaux souhaitant s'engager dans la mobilisation territoriale pour les métiers de la croissance verte. (...) »*

## 1. Propositions formulées par le comité EADA

Le comité de domaine s'est réuni 2 fois les 9 juillet et 29 septembre 2010, à la demande de son Président, Thierry CHAMBOLLE.

Au cours de ces réunions, l'ASTEE (Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement) représentant les services publics de l'environnement, a fait part des résultats de ses travaux sur les mutations des métiers ; présentés lors de leur congrès de juin 2010 intitulé « Les services locaux de l'environnement. Réussir la mutation des métiers ».

A l'issue de ces échanges, il a été décidé de compléter le relevé de propositions tel qu'il avait été rédigé en décembre 2009 et de rencontrer d'autres comités de domaine concernés par les thèmes du comité (automobile, systèmes éco-électriques, transport, métiers du bâtiment).

Les modifications apportées au relevé des propositions du rapport de décembre 2009 sont les suivantes :

- **L'attractivité des métiers**

En prolongement de la publication du guide « Croissance verte : Zoom sur 50 métiers », les professionnels se sont dits prêts à engager sous l'égide de l'ASTEE la préparation d'une information claire et accessible sur les carrières et métiers de la filière.

- **La formation**

**Sur la formation initiale**, les préconisations proposées dans le premier rapport en matière d'évolution des diplômes sont toujours d'actualité.

Une requête a été déposée, par la Fédération des professionnels des entreprises de l'eau, auprès du Ministère en charge de l'éducation nationale en faveur de la mise en place d'une option « traitement et production de l'eau » au sein d'un baccalauréat professionnel existant.

**Sur la formation continue**, le représentant de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) a présenté les 3 titres professionnels du ministère chargé de l'emploi existants pour cette filière :

- technicien de traitement des eaux (TTE),
- agent technique de déchèterie (ATD),
- conducteur de matériel de manutention et de conditionnement des industries des déchets (CMMCID).

L'AFPA a entrepris une étude d'opportunité de certification de niveau IV avec l'accord des branches professionnelles. La création de passerelles et la recherche d'homogénéité avec les diplômes du ministère de l'éducation nationale est indispensable. Il est opportun que l'AFPA participe donc aux travaux de réforme du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse, et de la vie associative sur les baccalauréats professionnels. Une proposition a été rédigée en ce sens et adressée au Ministère de l'Éducation nationale.

## **2. Rencontres avec les comités de domaine concernés par le domaine EADA**

Compte tenu que la filière contient des thèmes transversaux avec d'autres filières, il est apparu intéressant de rencontrer d'autres comités de domaine et de s'assurer de la prise en compte de ces thèmes par lesdits comités.

Quatre comités ont été contactés à cet effet :

- Métiers du bâtiment
- Transports
- Automobile
- Systèmes éco-électriques

Trois comités ont répondu favorablement. Deux réunions en inter-comité ont pu être organisées avec les Présidents de comité.

### **• Préconisations communes avec le comité de domaine « Systèmes éco-électriques »**

L'échange avec le comité systèmes éco-électriques (représenté par son président, Jean-Luc Thomas) a permis de recenser nombre de sujets communs aux deux comités, notamment sur les déchets et leur recyclage. Des déchets nouveaux sont apparus dans la filière de l'électricité ; tels que les déchets des ampoules électriques avec la présence de mercure, la multiplication de différents composants selon le type de batteries susceptibles d'entraîner de nouvelles pollutions électrochimiques... Ces déchets nécessitent des traitements particuliers. Par exemple avec le développement des technologies de l'information et de la communication sans fil, les professionnels du traitement des déchets doivent prendre en compte des types de pollution nouvelle, notamment la pollution électromagnétique.

Jean-Luc THOMAS a souligné l'absence de la prise en compte de l'éco-conception dans les cursus de formations d'ingénieur. Il estime qu'un module de formation d'une dizaine d'heures sur la gestion des déchets et la prévention des pollutions devrait être mis en place à l'image de ce qui a été fait sur l'hygiène et la sécurité.

### **• Préconisations communes avec le comité de domaine « Transport »**

L'échange avec le comité de domaine Transport (représenté par son Président Jean-Paul OURLIAC et son rapporteur Yves GEFFRIN) a permis de vérifier que les sujets EADA n'avaient pas été abordés au sein du comité Transport. Au cours de l'entretien, certains points ont émergé comme nécessitant une attention particulière : il s'agit de la déconstruction des matériels ferroviaires, la réutilisation du ballast, le transport des déchets par des modes de transport combinés. Il a été également soulevé le besoin de formation des ingénieurs de chantier sur les aspects environnementaux.

### **3. Evolution des contenus de formation du CNAM**

Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) a procédé à une présentation des contenus de ses formations devant les présidents des comités de domaines début 2011. Le CNAM s'engage dans le sens du verdissement de ses formations, c'est-à-dire de l'adaptation des formations utiles aux emplois verts ou à verdir. Pour cela, il invite le comité de domaine à proposer les mutations qu'il juge utiles.

Le document distribué intitulé « Offre nationale des formations 2010/2011 », montre que certains domaines de formation, notamment le process, mentionnent des formations destinées par exemple au traitement des eaux.

La révision générale des formations a lieu tous les quatre ans. Par ailleurs, des modifications, ajouts, ou encore suppression de formation peuvent être faites année par année.

Les professionnels du domaine EADA qui ont été invités à faire des propositions ont montré de l'intérêt pour ce document sans faire de proposition à ce stade.

## **CONCLUSION**

### **Relevé de propositions révisés au 2 novembre 2010**

#### **1. Connaissance des emplois, des métiers et des formations**

Dans le cadre de l'observatoire national des emplois et des métiers de la croissance verte, organiser la concertation entre les différentes administrations et les différents organismes nationaux ou régionaux, publics ou professionnels qui concourent à l'établissement des statistiques sur les emplois et les formations ; de façon à assurer leur cohérence et à permettre leur interprétation de façon fiable et utile.

#### **2. Orientation**

Compte-tenu de l'évolution qualitative des métiers de la filière EADA, assurer la formation de quelques milliers d'agents positionnés dans le service public de l'orientation (au niveau des missions locales notamment) des demandeurs d'emplois.

#### **3. L'attractivité des métiers de la filière EADA**

Dans les catégories de diplômes V et VI (le gros des effectifs de la filière), renforcer l'attractivité des métiers :

3.1 En leur donnant plus de sens dans le cadre de la transition écologique engagée par le Grenelle de l'environnement.

3.2 En améliorant l'information sur les formations adaptées à ces métiers et sur les parcours professionnels : action conjointe de la profession et des organisations d'orientation.

3.3 En engageant sous l'égide de l'ASTEE, en prolongement de l'ouvrage « Croissance verte : Zoom sur les 50 métiers », la préparation d'une information claire et facilement accessible sur les métiers et les carrières de la filière EADA : action professionnelle EADA.

## 4. La formation

### 4.1 Diplômes de catégories VI, V et IV

4.1.1 Pour la profession, la formation de niveau CAP joue un rôle essentiel

4.1.2 Le contenu des CAP doit être adapté pour tenir compte :

- de l'importance croissante du rôle pédagogique à assurer auprès des particuliers
- du plus grand contenu technologique des métiers, par exemple :

CAP « Gestion des déchets et propreté urbaine » (CGDPU, niveau V)

CAP « Agent qualifié du tri et du démantèlement des produits en fin de vie » (niveau V).

4.1.3 Création d'un bac professionnel d'agent qualifié dans les métiers du nettoyage urbain et de la valorisation des déchets (niveau IV) <sup>1</sup>

4.1.4 Dans la nouvelle organisation du baccalauréat professionnel (BEP en deux ans au lieu de trois, suivi de deux ans de Bac pro), résoudre de manière urgente par concertation entre les professions et le ministère en charge de l'Éducation nationale, l'articulation entre formation par alternance et apprentissage<sup>2</sup>.

4.1.5 Les titres professionnels du Ministère chargé de l'emploi offrent un éventail adaptée de certifications professionnelles pour la voie de la formation tout au long de la vie (réinsertion, reconversion, demandeurs d'emploi, ...). Trois titres existent à ce jour pour cette filière : technicien de traitement des eaux (TTE), agent technique de déchèterie (ATD), conducteur de matériel de manutention et de conditionnement des industries des déchets (CMMCID). Un étude d'opportunité de certification de niveau IV est entreprise par l'AFPA pour le compte du Ministère chargé de l'emploi avec l'accord des branches professionnelles. La création de passerelles et de recherche d'homogénéité avec les diplôme de l'Education nationale permettrait une meilleure lisibilité des offres de formation de la filière. <sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Sur les points 4-1-2 et 4-1-3 les travaux du ministère de l'EN avec la profession sont largement engagés

<sup>2</sup> La lettre des professionnels des métiers de l'eau adressée dans cette perspective le 23 mars 2010 au ministère de l'EN est à ce jour restée sans réponse

<sup>3</sup> La proposition de participer aux travaux sur le bac pro avec le ministère de l'EN est à ce jour restée sans réponse



## **4.2 Diplômes de catégories III et II**

4.2.1 Réaffirmer que les formations « à caractère généraliste » sur l'environnement doivent constituer le plus souvent une formation complémentaire pour des personnels disposant déjà d'un cœur de métier.

4.2.2 Il faut rendre plus lisible le système des licences professionnelles en simplifiant et en harmonisant les appellations et programmes.

4.2.3 Dans ces formations, il serait utile d'accentuer la part consacrée aux thèmes transversaux et aux disciplines nécessaires à l'export.

## **5. Des expérimentations pourraient être engagées :**

5.1 sur le bassin d'emploi d'Angers, pour l'amélioration de la collecte des données statistiques en profitant de la présence de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ;

5.2 en région Rhône-Alpes, pour l'approfondissement de la concertation entre les responsables régionaux, organisations professionnelles et organismes de formation ;

5.3 dans d'autres régions qui ont manifesté leur intérêt pour ces thèmes, les professionnels sont prêts à participer à leurs travaux au niveau régional

**6. Encourager le développement de plusieurs pôles de compétitivité** dans la filière EADA pour renforcer la recherche et améliorer la compétitivité française à l'export.

**7. Poursuivre la concertation avec la profession** pour la mise en œuvre des mesures proposées.

**8. Poursuivre les travaux sur le secteur public** (collectivités territoriales, CNFPT).

**Annexe 1**

**Lettre de mission adressée par Mme Valérie LÉTARD à Thierry  
CHAMBOLLE, le 20 avril 2010**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NEGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

La secrétaire d'État  
auprès du ministre d'État

Paris, le 20 AVR. 2010

*Chu*

Monsieur le Président,

Le Plan de mobilisation des filières et des territoires pour les métiers de la croissance verte présenté lors de la Conférence nationale du 28 janvier 2010 a reçu un accueil très favorable qui nous invite à prendre toutes les dispositions pour sa réalisation.

J'ai souhaité, lors du comité national de pilotage du 23 février 2010, que les comités de filières participent à la mise en œuvre du plan en poursuivant leurs travaux. Vous avez bien voulu accepter de continuer d'animer le comité de filière consacré aux métiers de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de l'air. Je vous en remercie vivement.

Les échanges lors de cette même réunion ont conduit à définir les axes de réflexion prioritaires communs aux comités de filières.

Cette seconde phase doit permettre un approfondissement de l'identification des métiers, diplômes et formations qui doivent évoluer, en établissant un ordre de priorité. Ce travail prendra en compte la question essentielle de la formation des formateurs et enseignants et celle de la définition de socles communs de compétences en formation initiale et continue pour les professionnels appelés à travailler ensemble.

Alors que les premiers signes de sortie de crise apparaissent, je souhaiterais que chacun des comités de filière s'attache à proposer les priorités d'un plan d'adaptation des compétences pour les salariés en activité et pour les personnes en recherche d'emploi.

Au-delà de ces priorités communes en matière d'adaptation des formations cette nouvelle phase doit vous permettre d'engager les travaux sur des axes spécifiques identifiés dans le champ des métiers de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de l'air par votre rapport de décembre 2009. Vous pourriez ainsi ouvrir des réflexions sur la restructuration de la filière de formation afin d'améliorer l'attractivité de ces métiers et sur les moyens propres à développer l'alternance, notamment dans le secteur du recyclage.

... / ...

Monsieur Thierry CHAMBOLLE  
Président du Comité de Filière  
« Eau-Assainissement-Déchets »  
Président de la Commission de l'Environnement  
Académie des Technologies  
Grand Palais des Champs-Élysées  
Avenue Franklin D. Roosevelt  
75008 PARIS

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

Enfin, votre comité pourrait faire des suggestions d'expérimentations ou de projets dont pourraient utilement s'inspirer les acteurs locaux souhaitant s'engager dans la mobilisation territoriale pour les métiers de la croissance verte.

Un premier bilan d'étape de cette deuxième phase sera présenté lors d'un comité national de pilotage réuni au cours du mois de juillet.

Le Commissariat Général au développement durable assurera, auprès de vous le secrétariat du comité, la synthèse des travaux en tant que rapporteur général et la coordination interministérielle des contributions utiles. Vous disposerez naturellement du concours des directions générales et des services du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.

Si les orientations de cette nouvelle phase le rendaient nécessaire, vous pourriez naturellement proposer une évolution de la composition du comité de filière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien à vous*



Valérie LÉTARD



## Annexe 2.

### Liste des participants

Thierry CHAMBOLLE, Président  
Bernard BRIEND, Rapporteur

#### *Collège administration et établissements publics*

Maryvonne GRANDIN, CGDD  
Alain BLAZEKOVIC, CGDD

Marc CHEVERRY, ADEME  
Lydie OUGIER, ADEME

Brigitte CASTAINGS, CNFPT

#### *Organisations professionnelles – acteurs économiques*

Sylvain HUMEAU, FNADE  
Anne MARGOTTON, TECOMAH/CCIP  
Vincent LE BLAN, FNADE  
Hélène VANWAES, FEDEREC Nord Picardie  
Pierre Alain ROCHE, ASTEE  
Sophie ABECASSIS, OPCALIA

Alain TIRET, FP2E  
Laurent GERARD, CNATP

#### *Collège partenaires sociaux*

Robert AFIF, CFE-CGC

#### *Collège personnalités qualifiées*

Sylvie BOURSIER, Pôle Emploi  
Luc SCHLUMBERGER, AFPA

## Annexe 3

### Offre de formation du CNAM, en lien avec le domaine d'activité EADA

#### Certificats, titres et diplômes

**Certificat de compétence traitement et gestion des eaux : production- assainissement**

[http://catalogues-formation.cnam.fr/certificat-de-competence-traitement-et-gestion-des-eaux-production-assainissement--200463.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA\\_A441](http://catalogues-formation.cnam.fr/certificat-de-competence-traitement-et-gestion-des-eaux-production-assainissement--200463.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA_A441)

**Certificat de compétence eaux et sols : prévention et parades face aux aléas naturels et aux pollutions**

[http://catalogues-formation.cnam.fr/certificat-de-competence-eaux-et-sols-prevention-et-parades-face-aux-aleas-naturels-et-aux-pollutions--200486.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA\\_A443](http://catalogues-formation.cnam.fr/certificat-de-competence-eaux-et-sols-prevention-et-parades-face-aux-aleas-naturels-et-aux-pollutions--200486.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA_A443)

**Certificat de compétence analyse et contrôle appliqués à la prévention et aux traitements des pollutions en milieux naturels**

[http://catalogues-formation.cnam.fr/certificat-de-competence-analyse-et-controle-appliques-a-la-prevention-et-aux-traitements-des-pollutions-en-milieux-naturels--200500.kjsp?RH=SPECIALITE\\_S44](http://catalogues-formation.cnam.fr/certificat-de-competence-analyse-et-controle-appliques-a-la-prevention-et-aux-traitements-des-pollutions-en-milieux-naturels--200500.kjsp?RH=SPECIALITE_S44)

**Titre professionnel inscrit au RNCP - niveau I hygiéniste du travail et de l'environnement**

[http://catalogues-formation.cnam.fr/titre-professionnel-inscrit-au-rncp-niveau-i-hygieniste-du-travail-et-de-l-environnement--200593.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA\\_A447](http://catalogues-formation.cnam.fr/titre-professionnel-inscrit-au-rncp-niveau-i-hygieniste-du-travail-et-de-l-environnement--200593.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA_A447)

**Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs du Cnam spécialité chimie option chimie industrielle - génie des procédés**

[http://catalogues-formation.cnam.fr/ingenieur-diplome-de-l-ecole-d-ingenieurs-du-cnam-specialite-chimie-option-chimie-industrielle-genie-des-procedes-200634.kjsp?RH=SPECIALITE\\_S41](http://catalogues-formation.cnam.fr/ingenieur-diplome-de-l-ecole-d-ingenieurs-du-cnam-specialite-chimie-option-chimie-industrielle-genie-des-procedes-200634.kjsp?RH=SPECIALITE_S41)

## Unités d'enseignement

### TP hydrogéochimie

[http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/genie-civil-batiment-geotechnique/unites-d-enseignement-ue-/tp-hydrogeochemie-208416.kjsp?RH=SPECIALITE\\_S43](http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/genie-civil-batiment-geotechnique/unites-d-enseignement-ue-/tp-hydrogeochemie-208416.kjsp?RH=SPECIALITE_S43)

### Production et distribution d'eau potable

[http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/production-et-distribution-d-eau-potable-207931.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA\\_A441](http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/production-et-distribution-d-eau-potable-207931.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA_A441)

### Collecte et traitement des eaux usées

[http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/collecte-et-traitement-des-eaux-usees-207932.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA\\_A441](http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/collecte-et-traitement-des-eaux-usees-207932.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA_A441)

### Technologies de valorisation et d'élimination des déchets

[http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/technologies-de-valorisation-et-d-elimination-des-dechets-207933.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA\\_A441](http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/technologies-de-valorisation-et-d-elimination-des-dechets-207933.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA_A441)

### Connaissance et pratique du règlement REACH

[http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/connaissance-et-pratique-du-reglement-reach-207934.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA\\_A441](http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/connaissance-et-pratique-du-reglement-reach-207934.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA_A441)

### Technologies liées au traitement des eaux

[http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/technologies-liees-au-traitement-des-eaux-207935.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA\\_A441](http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/technologies-liees-au-traitement-des-eaux-207935.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA_A441)

### Contexte réglementaire et environnement en milieu industriel

[http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/contexte-reglementaire-et-environnement-en-milieu-industriel-207936.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA\\_A441](http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/contexte-reglementaire-et-environnement-en-milieu-industriel-207936.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA_A441)

### Gestion des relations eau territoire en milieu tropical et gestion des risques; gestion des ressources naturelles

<http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/chimie-alimentation-sante-environnement/unites-d-enseignement-ue-/gestion-des-relations-eau-territoire-en-milieu-tropical-et-gestion-des-risques-gestion-des-ressources-naturelles-354952.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=>

### Hydrologie et assainissement

[http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/genie-civil-batiment-geotechnique/unites-d-enseignement-ue-/hydrologie-et-assainissement-208402.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA\\_A443](http://catalogues-formation.cnam.fr/sciences-et-techniques-industrielles/genie-civil-batiment-geotechnique/unites-d-enseignement-ue-/hydrologie-et-assainissement-208402.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=SPECIALITEA_A443)

## **Annexe 4**

### **Référentiel emploi, activités, compétences**

- **Technicien de traitement des eaux.** Niveau IV
- **Agent technique de déchèterie.** Niveau V
- **Conducteur de matériel de manutention et de conditionnement des industries.** Niveau V





DSP	REAC	RC	RF	CDC
-----	------	----	----	-----

**Technicien(ne) de Traitement des  
Eaux (Niveau IV)**

Libellé réduit: TTE
Code titre: TP-00340
Type de document: Guide RC
Version: 3
Date de validation: 17/11/2004
Date de mise à jour: 23/09/2009

# Technicien(ne) de Traitement des Eaux (Niveau IV)

## *Référentiel de Certification*

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	2/30

**Ce document a été réalisé avec la collaboration de:****Chef de projet**

KESSOUS Madeleine

**Participants pour les centres**

CENCIG Dino ALSACE Mulhouse

DERAEVE Patrick PICARDIE Compiègne

KIFFER Jacqueline RHONE ALPES Lyon-Vénissieux

MERCIER Pierre PICARDIE Compiègne

MEYER Laurent CORSE Corte

MURFITT Peter ALSACE Mulhouse

VIEU Olivier RHONE ALPES Lyon-Vénissieux

**Participants pour la Direction de l'Ingénierie****Responsable d'unité sectorielle**

BUFFENOIR Jean

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	3/30

# CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE

## Technicien(ne) de Traitement des Eaux (Niveau IV)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	4/30

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE  
 DU TITRE PROFESSIONNEL  
 DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI  
 "Technicien(ne) de Traitement des Eaux (Niveau IV)"**

**RCT01 REFERENCE DE LA SPECIALITE:**

Technicien(ne) de Traitement des Eaux (Niveau IV)

**Arrêté de création, date de parution au J.O.:** 01/03/2005

**Arrêté de modification, date de parution au J.O.:** 17/05/2007

**Arrêté de réexamen, date de parution au J.O.:**

**Niveau:** IV

**Code de la nomenclature NSF:** 343 u - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

**Code du titre:** TP-00340

**RCT02 LISTE DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES:**

- ANALYSER LES EAUX A TRAITER
- CONDUIRE DIFFERENTS PROCEDES DE TRAITEMENT DES EAUX
- CONTRIBUER A LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX ET A LA GESTION DES RESEAUX

**RCT03 LISTE DES CERTIFICATS COMPLEMENTAIRES DE SPECIALISATION:**

Sans objet

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	5/30

## RCT04 CARACTERISTIQUES DE LA SPECIALITE:

### Définition et description de l'emploi-type visé:

Le Technicien de Traitement des Eaux (TTE) participe directement à l'exploitation technique d'un service ayant à charge le traitement des eaux.

Ses interventions visent principalement à rendre l'eau conforme aux usages attendus (domestiques, industriels, agricoles...) en fonction des exigences (réglementaires et normatives) sanitaires et environnementales en vigueur.

La qualification du TTE s'avère indispensable à la maîtrise de la ressource en eau, bien public, comme à celle des coûts d'exploitation des traitements effectués sur des installations de plus en plus sophistiquées.

La diversité des contextes professionnels amène le TTE à traiter des eaux correspondant à une gamme de provenances ou d'usages variés (potabilisation, dépollution, conditionnement, affinage...). Les principaux process de traitement qui lui seront confiés visent à :

Assurer l'alimentation :

- d'un réseau d'adduction d'eau potable
- d'une unité de production de biens ou de services en fonction de leurs besoins spécifiques en eau.

Assurer l'épuration :

- des eaux (usées ou pluviales) collectées par les réseaux d'assainissement à usage public
- des eaux de rejets d'une unité de production de biens ou de services.

Technicien d'exploitation, le TTE conduit des appareils qui réalisent des traitements de diverses qualités d'eau. Il surveille et régule les paramètres de traitement des eaux et les flux de matières (liquides, solides et gazeuses), ainsi que l'énergie nécessaire, sur des installations le plus souvent automatisées et informatisées.

Il intervient directement ou indirectement, sur toutes les phases des opérations de traitement :

- échantillonnage et analyses de l'eau et des sous-produits (boues, gaz)
- préparation des matières
- réglage, démarrage et arrêt des appareils
- surveillance et contrôle des processus de traitements au regard des meilleures conditions de sécurité pour les hommes, le matériel et l'environnement.

Il s'assure du maintien de la continuité et de la sûreté du fonctionnement de ces installations et/ou équipements. Pour cela :

- il effectue une veille continue sur l'état et la disponibilité des installations, matériels et produits
- il maintient une coopération constante avec les personnels ayant la responsabilité des opérations de maintenance et d'approvisionnement.

Il effectue également sa part du travail de gestion technique, logistique et administrative (suivis, bilans, comptes-rendus...).

### Contexte de réalisation de l'emploi - environnement technologique:

Le TTE intervient sur les installations et appareils d'une unité de traitement d'eaux appartenant soit :

- à une collectivité territoriale, en gestion directe ou déléguée (en unité de potabilisation ou d'épuration)
- à un établissement industriel ou agricole (en unité de conditionnement ou de dépollution).

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	6/30

Le TTE peut également apporter son concours au sein de laboratoires d'hydrologie ou d'organismes tels que SATESE ou Agence de l'eau.

L'emploi est souvent posté (en semi-continu ou en continu), mais il peut aussi s'exercer de jour.

Une grande partie des opérations se passent debout et exigent des déplacements entre divers postes à l'extérieur, quelles que soient les conditions atmosphériques. Certaines conditions de travail (sols glissants, ambiances humides, bassins profonds, manutentions, produits toxiques, corrosifs, échantillons contenant des germes pathogènes, travail en hauteur, risque électrique, ...) requièrent beaucoup de vigilance.

## **RCT05 LISTE DES COMPETENCES PAR ACTIVITE-TYPE:**

### **ANALYSER LES EAUX A TRAITER**

- Prélever des échantillons d'eau ou de boues en vue de les analyser
- Réaliser les analyses des échantillons d'eaux ou de boues
- Interpréter les résultats d'analyse d'eaux ou de boues

### **CONDUIRE DIFFERENTS PROCEDES DE TRAITEMENT DES EAUX**

- Conduire une installation de traitement biologique
- Conduire des procédés physico-chimiques d'épuration d'eaux usées
- Conduire des procédés physico-chimiques de production d'eaux potables et d'eaux de process
- Conduire des procédés de traitement de boues d'épuration
- Etablir le bilan d'une opération de traitement des eaux

### **CONTRIBUER A LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX ET A LA GESTION DES RESEAUX**

- Assurer l'entretien courant des instruments de prélèvement et de mesure utilisés en analyse de l'eau
- Effectuer l'entretien courant et la gestion des réseaux d'assainissement et de distribution d'eaux
- Diagnostiquer un dysfonctionnement technique dans le process de traitement des eaux et proposer des mesures curatives et préventives
- Intervenir en assistance dans les travaux d'entretien et de maintenance des équipements de traitement des eaux

### **COMPETENCES DIRECTEMENT RATTACHEES A L'EMPLOI-TYPE:**

Effectuer la veille professionnelle, technologique et écologique nécessaire à une gestion durable de l'eau :

- mise à jour de ses savoir-faire et connaissances
- capitalisation de son expérience
- suivi des normes en vigueur

Prendre appui sur les démarches et les outils de la Qualité et de la Prévention :

- privilégier une démarche proactive face à des situations critiques (risques professionnels, confrontation aux acteurs locaux : usagers de l'eau, élus locaux, associations du voisinage, police de l'eau...)
- détecter et analyser les facteurs de risques
- définir, mettre en oeuvre et suivre des mesures préventives

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	7/30

## **RCT06 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'EMPLOI:**

- le respect des consignes d'hygiène et de sécurité
- la capacité à travailler en équipe
- l'utilisation correcte des moyens mis à disposition
- l'adéquation au contexte de la planification et de l'organisation des tâches à effectuer
- la rigueur dans l'exécution
- la capacité de réaction aux aléas et dysfonctionnements éventuels
- la conformité des résultats obtenus aux objectifs assignés
- la gestion correcte des matières à mettre en oeuvre (ni gaspillage, ni rupture d'approvisionnement)
- le respect des délais impartis
- le tri et l'évacuation correcte des déchets
- la remise en état du poste de travail
- la pertinence et la clarté dans le suivi et la restitution orale et écrite de l'activité
- la maîtrise des outils documentaires et informatiques

## **RCT07 MODALITES DE MISE EN OEUVRE DE L'EVALUATION:**

Les compétences sont évaluées au vu de:

1°) **De l'épreuve de synthèse** résultant:

a) d'une **mise en situation professionnelle**,

- observable directement, réelle ou reconstituée,
- observable en différé (apport de preuve de réalisation),

b) **ou/et d'un entretien technique** après étude et constitution d'un dossier, si la mise en situation ne peut être mise en oeuvre.

2°) **Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)**

- dossier comportant éventuellement des éléments de preuves d'une pratique professionnelle.

3°) **Des résultats des évaluations** réalisées pendant le parcours de formation (parcours hors VAE).

4°) **D'un entretien** avec le jury portant sur l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice des activités auxquelles donne accès le titre.

## **RCT08 DISPOSITIF D'EVALUATION APPLICABLE AUX VOIES DE LA FORMATION ET DE LA VAE:**

**Epreuve de synthèse:**

1°) l'objet de l'épreuve de synthèse

L'épreuve de synthèse est constituée de deux parties :

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	8/30



I) Un projet effectué en entreprise visant à permettre d'évaluer le degré de maîtrise des compétences qui constituent le cœur du métier.

Pour les candidats issus de la formation, ce projet est réalisé pendant leur période d'application en entreprise (6 semaines).

En cas de nécessité et de manière exceptionnelle, il sera possible pour le candidat, avec l'aide des formateurs, de sélectionner une mise en situation professionnelle portant sur un "travail reconstitué en Centre de formation".

Pour les candidats issus de la VAE, ce projet est réalisé pendant leur expérience professionnelle.

Au cours de cette expérience en entreprise, les candidats auront rédigé un "rapport d'application" détaillé relatant leurs acquis à l'issue d'une situation professionnelle, significative et reconnue comme telle, pour être présentée et commentée face au jury, comme par exemple, l'optimisation d'un procédé.

Cette partie essentielle de l'épreuve de synthèse est évaluée lors d'une "restitution orale" d'une durée de 1 heure par candidat dont 40 mn de soutenance et 20 mn d'échanges.

Les membres du jury pourront ainsi porter leur appréciation à partir de 2 éléments clés :

- le "rapport" d'application en situation professionnelle qui leur sera adressé
- sa "soutenance" réalisée par le candidat en présence du jury

Pour mener à bien cette évaluation, les membres du jury :

- trouvent appui sur un "cahier des charges", document également destiné aux candidats, ainsi que sur un "guide d'évaluation" spécifié à leur intention.
- disposent des rapports qui leur sont adressés une semaine avant l'épreuve (dans le cas contraire, devant rester exceptionnel, où les membres de jury ne recevraient pas les rapports écrits par avance, ils disposeraient d'une heure supplémentaire pour la lecture des rapports le jour de la soutenance).

II) Une épreuve écrite de vérification des savoirs complémentaires à la pratique professionnelle mobilisée et évaluée dans la première partie de cette épreuve de synthèse. D'une durée de 3 heures, ce contrôle complémentaire s'appuie sur un questionnaire accompagné de consignes destinées aux candidats et d'un guide à l'intention des correcteurs et des membres du jury.

### 2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de l'épreuve de synthèse

La soutenance orale se déroule dans une salle de cours standard.

Un vidéo-projecteur, un rétroprojecteur et un ordinateur seront mis à disposition du candidat pour sa présentation devant le jury.

L'épreuve écrite se déroulera dans une salle de cours standard.

Les candidats devront apporter leur calculatrice personnelle.

### 3°) Les modalités de réalisation

Epreuve écrite (3h) :

Les candidats recevront un questionnaire qui sera réalisé préalablement à la mise en situation sans que la présence du jury soit obligatoire.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	9/30

Ce questionnaire sera précorrigé par les formateurs et les évaluateurs disposeront des copies lors de la mise en situation afin de pouvoir orienter leurs questions envers les candidats s'ils veulent vérifier un point particulier.

Soutenance orale (40 mn) :

Le candidat aura rédigé en amont un rapport d'application en entreprise selon une trame que le centre organisateur lui aura fournie. Il en aura remis un exemplaire au centre organisateur à la date fixée par celui-ci.

Le candidat aura préparé un support de présentation de son projet pour étayer sa soutenance, sous forme de transparents ou d'un Powerpoint.

Au moment de sa soutenance, il amènera cette présentation sous la forme choisie (transparents, clé USB, CD, ordinateur personnel, ...).

Il présentera son projet aux membres de jury. A l'issue de cette présentation les membres de jury questionneront le candidat. Pour ce questionnement, ils pourront s'appuyer sur le rapport écrit, sur la présentation orale, mais ils ont également toute liberté de poser les questions qu'ils souhaitent (notamment s'ils veulent vérifier un point particulier par rapport au dossier du candidat).

**Durée maximum de passation de l'épreuve de synthèse pour le candidat: 3h40mn**

#### **Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle:**

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis du titre.

#### **RCT09 ENTRETIEN (tous parcours):**

L'entretien avec le jury permet de délivrer le Titre Professionnel ou, à défaut, des Certificats de Compétences Professionnelles. Pour cet entretien, le jury doit disposer:

- des résultats à l'épreuve de synthèse,
- du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle décrivant la pratique professionnelle acquise par la voie de la formation ou de l'expérience et éventuellement des éléments de preuves apportés en annexe à ce dossier,
- et, pour les seuls candidats relevant d'un parcours continu de formation, les résultats aux évaluations passées en cours de formation et correspondant aux objectifs définis dans le référentiel de certification.

Objectif général de l'entretien

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	10/30

Lever les doutes susceptibles de subsister à l'issue d'un parcours de professionnalisation menant au titre de TTE. A ce stade ultime, le candidat est supposé capable de tenir un poste correspondant au référentiel de l'emploi de TTE (REAC).

**Objectifs opératoires**

Le candidat sera capable de :

- 1) relater succinctement son projet professionnel initial
- 2) identifier dans son parcours :
  - les difficultés rencontrées
  - les lacunes et besoins mis au jour
  - les solutions et réponses apportées

Les membres du jury disposent d'un guide d'entretien.

Pour son questionnement le jury devra prendre appui sur :

- l'expérience du candidat
- les traces qui en rendent compte
- le référentiel du métier de TTE

**Durée de l'entretien:** 20 mn

**RCT10 JURY - CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION:**

**Protocole d'intervention propre au titre:**

La validation du titre de TTE est organisée de manière à permettre aux membres du jury de superviser l'ensemble des résultats des évaluations ayant précédé l'entretien final.

**Conditions particulières de composition:**

sans objet

**RCT11 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 08/06/2004

**Auteur:** KESSOUS Madeleine

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 23/09/2009

**RCT12 CODE DU RCT:** RCT-0469-01

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	11/30

# **CERTIFICATION D'UN C.C.P.**

## **ANALYSER LES EAUX A TRAITER**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	12/30

## REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UN C.C.P.

### RCC01 INTITULE DU CERTIFICAT:

ANALYSER LES EAUX A TRAITER

**Code du certificat:** CP-001284

### RCC02 REFERENCE DU OU DES TITRE(S) DE RATTACHEMENT:

- Technicien(ne) de Traitement des Eaux (Niveau IV) (TP-00340)

### RCC03 CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

#### **Définition et description de l'activité-type visée:**

Procéder aux diverses analyses et tests chimiques et biologiques sur l'eau et les boues afin de disposer d'indicateurs fiables de qualité de l'eau en aval et en amont du traitement.

Ces indicateurs doivent notamment permettre de :

- déterminer les principaux composants des eaux à traiter (en amont)
- évaluer les performances des traitements effectués (en aval)
- optimiser les réglages des installations de traitement.
- alerter sur d'éventuels dysfonctionnements

Pour réaliser ses analyses le TTE dispose de procédures écrites auxquelles il est tenu de se référer et qui font l'objet, la plupart du temps, de normes référencées.

Avec leur aide il :

- prélève des échantillons d'eaux, d'effluents, de boues ou de gaz, en vue de leur contrôle chimique
- effectue les mesures et les dosages prescrits (DCO, DBO5, matières en suspension, charge bactérienne...)
- utilise en toute sécurité et fiabilité des produits et un matériel adaptés
- interprète les résultats d'analyses de l'eau pour régler les installations de traitement dont il a la charge
- consigne les traces formalisées (écrites et numériques) des résultats d'analyse et des réglages des installations.

Il effectue également les opérations de logistique liées à cette activité (prévisions et commandes de réactifs, de consommables, de petits matériels de laboratoire, ...)

#### **Contexte et conditions de réalisation de l'activité-type:**

Le TTE effectue le plus souvent cette activité dans un laboratoire. Cependant il peut aussi être amené à opérer sur le site ou à l'extérieur, pour réaliser les prélèvements ou certains tests rapides.

L'horaire de travail est souvent en journée avec des périodes d'astreinte. Il peut être soumis à un rythme posté.

Principaux risques encourus :

- risques chimiques, liés à la dangerosité des réactifs qu'il est amené à manipuler (toxicité, corrosivité...)
- risques biologiques, liés à la haute probabilité de présence de germes pathogènes dans les échantillons qu'il manipule

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	13/30

- risques inhérents à l'environnement physique de travail (sols glissants, bassins profonds...).

**RCC04 LISTE DES COMPETENCES CONSTITUTIVES DE L'ACTIVITE TYPE:**

- Prélever des échantillons d'eau ou de boues en vue de les analyser
- Réaliser les analyses des échantillons d'eaux ou de boues
- Interpréter les résultats d'analyse d'eaux ou de boues

**RCC05 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'ACTIVITE-TYPE:**

L'évaluation porte sur les principaux critères suivants :

- la sécurité des biens et des personnes
- l'utilisation correcte des moyens mis à disposition pour l'analyse
- la rigueur dans l'exécution des procédures
- la gestion correcte de la quantité des réactifs à mettre en oeuvre (ni gaspillage, ni rupture d'approvisionnement)
- la fiabilité des résultats
- le respect des délais impartis
- le tri et l'évacuation correcte des déchets
- la remise en état du poste de travail
- la pertinence du compte rendu et de ses préconisations
- l'utilisation de l'outil informatique pour la production du compte rendu

Le niveau de difficulté des analyses des eaux qui sont présentées en situation d'examen est fixé par un cahier des charges visant à rendre suffisamment représentatif et homogène le panel des analyses à réaliser au cours des épreuves.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	14/30

## MODALITES D'EVALUATION

### RCC06 DISPOSITIF D'EVALUATION

Type d'évaluation	Durée maximum	Observations
Situation professionnelle	6 heures	Cette épreuve se déroule en deux parties : - la préparation (2 heures) en l'absence du binôme d'évaluateurs - la réalisation (4 heures) en sa présence
Présentation de preuves Entretien (pour CCS)		

#### **Cadre de la situation professionnelle observable en direct ou en différé:**

##### 1°) L'objet de la mise en situation professionnelle

La mise en situation pratique se déroule en deux parties :

- une partie préparation
- une partie réalisation

Afin de pouvoir juger les compétences non évaluées pendant la mise en situation de travail, une évaluation complémentaire constituée d'un questionnaire sera réalisée sans que la présence du jury soit nécessaire, préalablement à la mise en situation.

Elle sera précorrigée, et le jury disposera des copies lors de la mise en situation.

Ce questionnaire permet aux évaluateurs de vérifier les connaissances techniques nécessaires à l'adaptation du candidat aux différents environnements de travail cités dans le référentiel emploi. Il complète ainsi l'observation pratique effectuée lors de l'épreuve de mise en situation de travail.

##### 2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de la mise en situation professionnelle

La mise en situation pratique se déroulera dans les laboratoires équipés pour la formation de Technicien de traitement des eaux. Chaque candidat sera affecté individuellement à un poste de travail selon le sujet qu'il aura tiré au sort.

Le candidat disposera d'un plateau technique constitué des équipements et matériels nécessaires à la mise en oeuvre pratique :

- Les équipements du laboratoire :
  - Equipements courants : verrerie, balances, étuves, fours
  - Equipements plus spécifiques (selon besoins) : spectrophotomètre, pHmètre, incubateurs, digesteurs, centrifugeuse, distillateur Kjeldhal, ...

Il aura à sa disposition :

- Les notices d'utilisation des appareils concernés
- Les produits et réactifs nécessaires aux manipulations en quantités suffisantes
- Les fiches de sécurité des produits concernés ainsi que les données physico-chimiques nécessaires.

Le candidat devra apporter une blouse de protection pour la mise en situation pratique, ainsi qu'une calculatrice personnelle (à la fois pour la mise en situation pratique et l'épreuve complémentaire):

Des lunettes de protection et des gants (si besoin) lui seront fournis sur place.

L'épreuve écrite complémentaire se déroulera dans une salle de cours standard.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	15/30

La préparation à l'épreuve pratique se déroulera à la fois dans une salle de cours standard et dans le laboratoire.

### 3°) Les modalités de réalisation

Le candidat tire au sort parmi plusieurs une analyse à réaliser telles que :

- analyse du chrome
- analyse du phosphore
- analyse du chlore...

Cette séance pratique s'effectue en 6 heures comprenant deux phases :

1) La préparation (2 heures), qui a lieu hors présence des évaluateurs.

Au cours de cette phase le candidat :

- définit les consignes de sécurité à suivre en partant des fiches techniques de sécurité des substances à utiliser et des notices techniques des équipements
- élabore un mode opératoire à partir des substances, documents et matériels qui lui sont fournis, en tenant compte de leurs exigences et du temps imparti.

2) La réalisation de l'analyse et la rédaction du compte rendu (4 heures en tout), qui ont lieu en présence des évaluateurs.

Au cours de cette phase :

Le candidat :

- réalise les analyses demandées en mettant en oeuvre le mode opératoire qu'il a défini lors de sa préparation
- exploite les résultats d'analyse obtenus et en tire les conclusions
- veille constamment au respect des consignes de propreté, d'hygiène et de sécurité
- rédige un compte rendu.

Les évaluateurs :

- vérifient que la préparation effectuée par le candidat lui permet de réaliser l'analyse demandée dans des conditions satisfaisantes (sûreté et faisabilité du mode opératoire)
- s'assurent du déroulement normal des analyses
- prennent connaissance des comptes-rendus d'analyse et s'en servent pour compléter leur évaluation finale de l'épreuve.

3) Evaluation complémentaire (réalisée préalablement à la mise en situation pratique)

Elle porte essentiellement sur les thèmes suivants :

- atomes, molécules, ions, masse molaire
- molarité, normalité
- acidité, basicité oxydo-réduction, pH
- équilibrage de réactions
- équilibre calco carbonique (TA, TAC, TH)
- polluants spécifiques de l'eau (MES, DCO, NTK, DBO5...)

### **Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle (sauf dans le cas d'un CCS):**

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	16/30



Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à la mise en situation professionnelle, le binôme d'évaluateurs évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis de l'activité constitutive du titre.

**L'entretien (seulement pour le CCS):**

L'entretien pour l'obtention d'un CCS a pour objectif de vérifier la maîtrise des compétences requises pour le certificat.

**RCC07 CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION DES EVALUATEURS:**

**Protocole d'intervention**

Les évaluateurs assistent à la totalité de la mise en situation pratique.

Ils ne sont pas présents lors de l'épreuve complémentaire. Celle-ci leur sera remise pré-corrigée par les formateurs avant la mise en situation, ils devront valider cette précorrection.

Lors du déroulement de l'épreuve en situation professionnelle :

- ils devront observer les candidats effectuant leurs analyses
- ils pourront les interroger sur leur activité
- ils intégreront les comptes-rendus d'analyse à leur évaluation finale.

**RCC08 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 09/06/2004

**Auteur:** KESSOUS Madeleine

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 21/09/2009

**RCC09 CODE DU RCC:** RCC-02090-01

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	17/30

# **CERTIFICATION D'UN C.C.P.**

## **CONDUIRE DIFFERENTS PROCEDES DE TRAITEMENT DES EAUX**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	18/30

## REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UN C.C.P.

### RCC01 INTITULE DU CERTIFICAT:

CONDUIRE DIFFERENTS PROCEDES DE TRAITEMENT DES EAUX

**Code du certificat:** CP-001285

### RCC02 REFERENCE DU OU DES TITRE(S) DE RATTACHEMENT:

- Technicien(ne) de Traitement des Eaux (Niveau IV) (TP-00340)

### RCC03 CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

#### Définition et description de l'activité-type visée:

La conduite optimale d'une installation de traitement de l'eau, plus ou moins complexe, vise en priorité à :

- préserver la ressource hydrique
- optimiser le rendement des installations

Quel que soit le procédé utilisé, la conduite consiste à assurer le démarrage, le fonctionnement et l'arrêt des installations de traitement, en veillant à la sécurité des hommes et des matériels ainsi qu'au respect de l'environnement.

Les principales opérations consistent à :

- Régler les installations de traitement
- Préparer les réactifs à mettre en oeuvre
- Démarrer et arrêter les installations de traitement
- S'assurer du bon fonctionnement des traitements à l'aide de l'ensemble des moyens techniques et humains mis à sa disposition
- Relever les paramètres de production en utilisant notamment les moyens de télétransmission et télésurveillance
- Suivre, calculer et communiquer périodiquement les résultats et bilans d'alimentation, de traitement et de conditionnement à l'aide de méthodes, référentiels et tableaux normalisés et numérisés
- Assurer la propreté et contrôler le bon fonctionnement des installations et du matériel (réservoirs, pompes, alimentation électrique, appareils de mesure et de traitement...).

#### Contexte et conditions de réalisation de l'activité-type:

- Activité planifiée à la journée ou en poste.
- Part importante du travail sur écrans, synoptiques, mais aussi sur documentation-papier.
- Veille requérant des phases d'attention d'intensité variable.
- Continuité du service exigeant réactivité et rigueur dans la transmission des informations.
- Travail fréquent à l'extérieur, quelles que soient les conditions atmosphériques.
- Une grande partie des opérations se passent debout et exigent des déplacements sur un ou plusieurs lieux de travail.
- Principaux risques et nuisances : intoxication, chute, noyade, lombalgies, risques électriques, odeurs.
- Mesures à suivre : hygiène corporelle et vestimentaire, propreté des locaux.

### RCC04 LISTE DES COMPETENCES CONSTITUTIVES DE L'ACTIVITE TYPE:

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	19/30

- Conduire une installation de traitement biologique
- Conduire des procédés physico-chimiques d'épuration d'eaux usées
- Conduire des procédés physico-chimiques de production d'eaux potables et d'eaux de process
- Conduire des procédés de traitement de boues d'épuration
- Etablir le bilan d'une opération de traitement des eaux

### **RCC05 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'ACTIVITE-TYPE:**

L'évaluation porte sur les principaux critères suivants :

- la sécurité des biens et des personnes
- la précision du renseignement de la feuille de marche
- la capacité de réaction aux aléas et dysfonctionnements éventuels
- la planification et l'organisation des étapes du traitement en fonction des données fournies et des moyens disponibles
- l'utilisation correcte des moyens mis à disposition
- la rigueur dans l'exécution des opérations
- la gestion correcte de la quantité des réactifs à mettre en oeuvre (ni gaspillage, ni rupture d'approvisionnement)
- le tri et l'évacuation correcte des déchets
- la remise en état du poste de travail
- la conformité des résultats aux objectifs assignés
- le respect des délais impartis
- l'utilisation de l'outil informatique pour la production du compte rendu.

Le niveau de difficulté des situations de conduites qui sont présentées en situation d'examen est fixé par un cahier des charges visant à rendre suffisamment représentatif et homogène le panel des situations de conduites d'installations mises en oeuvre au cours des épreuves.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	20/30

## MODALITES D'EVALUATION

### RCC06 DISPOSITIF D'EVALUATION

Type d'évaluation	Durée maximum	Observations
Situation professionnelle	10 heures mise en situation + : 2h - la préparation (2 heures) en l'absence du binôme d'évaluateurs questionnaires - la réalisation (8 heures) en sa présence partielle (4 heures).	

Présentation de preuves  
Entretien (pour CCS)

#### **Cadre de la situation professionnelle observable en direct ou en différé:**

##### 1°) L'objet de la mise en situation professionnelle

I) Mise en situation pratique :

La mise en situation pratique se déroule en deux parties :

- une partie préparation
- une partie réalisation

II) Evaluation complémentaire :

La mise en situation professionnelle ne permet pas de vérifier suffisamment le champ des savoir-faire et des connaissances devant être acquis. De plus, les contraintes matérielles et temporelles limitent le choix des situations pouvant être organisées. Pour remédier à ces limitations un questionnaire est proposé au candidat. Il complète l'observation pratique effectuée lors de l'épreuve de mise en situation de travail en permettant aux évaluateurs de vérifier les connaissances nécessaires à :

- l'intégration des diverses opérations et procédés de traitement
- l'adaptation du candidat aux différents environnements du travail de conduite des installations de traitement qu'il pourra rencontrer.

##### 2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de la mise en situation professionnelle

La mise en situation professionnelle se déroulera dans les ateliers équipés pour la formation de Technicien de traitement des eaux. Chaque candidat sera affecté individuellement à un poste de travail selon le sujet qu'il aura tiré au sort.

La préparation à l'épreuve pratique et l'épreuve écrite complémentaire se dérouleront dans une salle de cours standard.

Le candidat disposera d'un plateau technique constitué des équipements et matériels nécessaires à la mise en oeuvre pratique :

Des installations de traitement d'eau à conduite manuelle ou automatisée de taille pilote ou réelle conçues pour effectuer des traitements physico-chimiques (échanges d'ions, osmose inverse, floculation, décantation, neutralisation, précipitation et filtration).

Il aura à sa disposition :

- Les notices d'utilisation des appareils concernés
- Les produits et réactifs nécessaires aux manipulations en quantités suffisantes

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	21/30

- Les fiches de sécurité des produits concernés ainsi que les données physico-chimiques nécessaires.

Le candidat devra apporter un vêtement de protection (bleu de travail ou blouse) pour la mise en situation pratique, ainsi qu'une calculatrice personnelle (à la fois pour la mise en situation pratique et l'épreuve complémentaire):

Des lunettes de protection et des gants (si besoin) lui seront fournis sur place.

### 3°) Les modalités de réalisation

Le candidat tire au sort parmi plusieurs sujets un traitement d'eau à réaliser sur des procédés tels que :

- floculation décantation
- élimination du chrome
- décarbonatation
- traitement par résines échangeuses d'ions
- filtration
- traitement par procédés membranaires...

Cette séance pratique s'effectue en 10 heures comprenant deux phases:

1) La préparation (2 heures) qui a lieu hors présence des évaluateurs.

Au cours de cette phase le candidat :

- définit les consignes de sécurité à suivre en partant des fiches techniques de sécurité des substances à utiliser et des notices techniques des équipements
- élabore un mode opératoire à partir des documents qui lui sont fournis en tenant compte des contraintes liées aux caractéristiques des eaux à traiter, des matériels à utiliser et du temps imparti
- détermine au besoin les quantités de réactifs à mettre en oeuvre à l'aide d'essais préliminaires.

2) La réalisation de l'opération de traitement et la rédaction du compte rendu (8 heures) qui ont lieu partiellement (4 heures) en présence des évaluateurs

Au cours de cette phase le candidat :

- met en oeuvre le mode opératoire qu'il a défini lors de sa préparation pour réaliser les traitements demandés
- renseigne au fur et à mesure la feuille de marche
- établit le bilan du traitement et en tire les conclusions
- veille constamment au respect des consignes de propreté, d'hygiène et de sécurité
- rédige un compte rendu.

Les évaluateurs (présents 4 heures sur les huit heures au total) :

- s'assurent du déroulement normal du traitement
- prennent connaissance des comptes-rendus de traitement et s'en servent pour compléter leur évaluation finale de l'épreuve.

3) Evaluation complémentaire (réalisée préalablement à la mise en situation pratique)

Elle porte essentiellement sur les thèmes suivants :

- Lecture de schémas de procédés.
- Traitements biologiques

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	22/30

- Traitements physico-chimiques
- Traitement des boues
- Bilans matière
- Exigences réglementaires et normatives

**Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle (sauf dans le cas d'un CCS):**

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à la mise en situation professionnelle, le binôme d'évaluateurs évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis de l'activité constitutive du titre.

**L'entretien (seulement pour le CCS):**

L'entretien pour l'obtention d'un CCS a pour objectif de vérifier la maîtrise des compétences requises pour le certificat.

**RCC07 CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION DES EVALUATEURS:**

**Protocole d'intervention**

Les évaluateurs assistent à une partie seulement de la mise en situation pratique (4 h sur 8h)

Ils ne sont pas présents lors de l'épreuve complémentaire. Celle-ci leur sera remise pré-corrigée par les formateurs avant la mise en situation, ils devront valider cette précorrection.

Lors du déroulement de l'épreuve en situation professionnelle :

- ils devront observer les candidats effectuant la conduite d'une installation de traitement des eaux
- ils pourront les interroger sur leur activité
- ils intégreront les comptes-rendus de traitement à leur évaluation finale.

**RCC08 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 09/06/2004

**Auteur:** KESSOUS Madeleine

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 21/09/2009

**RCC09 CODE DU RCC:** RCC-02091-01

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	23/30

# **CERTIFICATION D'UN C.C.P.**

## **CONTRIBUER A LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX ET A LA GESTION DES RESEAUX**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	24/30



## REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UN C.C.P.

### RCC01 INTITULE DU CERTIFICAT:

CONTRIBUER A LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT  
DES EAUX ET A LA GESTION DES RESEAUX

**Code du certificat:**

### RCC02 REFERENCE DU OU DES TITRE(S) DE RATTACHEMENT:

- Technicien(ne) de Traitement des Eaux (Niveau IV) (TP-00340)

### RCC03 CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

#### Définition et description de l'activité-type visée:

Le TTE contribue à assurer la continuité des traitements des eaux en participant à certaines tâches de maintenance.

Il assure la disponibilité technique des différents appareils et installations d'un site de traitement de l'eau.

Il effectue la maintenance courante et la gestion des réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement.

Il remplit plusieurs rôles :

En ce qui concerne les installations de traitement :

- L'entretien courant du petit matériel qu'il utilise à l'occasion de son activité principale de conduite des traitements des eaux et des boues.

- Les diverses opérations à effectuer en amont et en appui aux interventions du personnel spécialisé et qualifié en maintenance :

- premier diagnostic et déclenchement d'une demande d'intervention

- préparation permettant à cette intervention de se dérouler dans de bonnes conditions (respect de la sécurité des biens et des personnes, protection de l'environnement, bonne communication des informations détenues par les parties respectives, assistances ponctuelles...).

- Les opérations aval à ces interventions : essentiellement la participation du TTE à la remise en service des matériels et installations révisées ou réparées (vérifications, redémarrages...).

En ce qui concerne les réseaux :

- L'inspection des postes de relevage, des réseaux d'eaux potables, la recherche de fuite (eau potable), l'inspection et le curage des réseaux d'assainissement :

Il consigne les actions réalisées dans des registres ou dans des logiciels informatiques dédiés.

#### Contexte et conditions de réalisation de l'activité-type:

L'activité est planifiée selon la périodicité des activités de maintenance.

Il existe des contraintes liées aux régimes d'astreinte.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	25/30

D'une façon générale, les opérations de maintenance, même contributives, impliquent une grande disponibilité.

Cette activité est réalisée sur un ou plusieurs sites et exige des déplacements fréquents. Physiques et salissantes, ces opérations annexes se passent très souvent à l'extérieur, quelles que soient les conditions atmosphériques.

L'activité de dépannage, de réparation ou d'approvisionnement peut engendrer des contraintes physiques importantes (port de charges lourdes, travail en hauteur ou en accessibilité réduite, sols glissants, ambiance humide, odeurs, bruit...).

Les interventions sur les réseaux impliquent le respect des consignes de sécurité en milieu confiné.

#### **RCC04 LISTE DES COMPETENCES CONSTITUTIVES DE L'ACTIVITE TYPE:**

- Assurer l'entretien courant des instruments de prélèvement et de mesure utilisés en analyse de l'eau
- Effectuer l'entretien courant et la gestion des réseaux d'assainissement et de distribution d'eaux
- Diagnostiquer un dysfonctionnement technique dans le process de traitement des eaux et proposer des mesures curatives et préventives
- Intervenir en assistance dans les travaux d'entretien et de maintenance des équipements de traitement des eaux

#### **RCC05 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'ACTIVITE-TYPE:**

L'évaluation porte sur les principaux critères suivants :

- la sécurité des biens et des personnes
- la justesse du diagnostic
- la précision du renseignement de la fiche d'intervention
- l'organisation des étapes de l'intervention en fonction du diagnostic et des moyens disponibles
- l'utilisation correcte des moyens mis à disposition
- la rigueur dans l'exécution de l'intervention
- la remise en état du matériel
- l'utilisation de l'outil informatique pour la production des traces justificatives de l'intervention.

Le niveau de difficulté des situations de maintenance et de logistique qui sont présentées en situation d'examen est fixé par un cahier des charges visant à rendre suffisamment représentatif et homogène le panel de ces situations mises en oeuvre au cours des épreuves.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	26/30

## MODALITES D'EVALUATION

### RCC06 DISPOSITIF D'EVALUATION

Type d'évaluation	Durée maximum	Observations
Situation professionnelle	mise en situation pratique :4h, questionnaires :3h	Les évaluateurs sont présents durant la totalité de l'épreuve pratique
Présentation de preuves		
Entretien (pour CCS)		

#### **Cadre de la situation professionnelle observable en direct ou en différé:**

##### 1°) L'objet de la mise en situation professionnelle

La mise en situation professionnelle se déroule en deux parties :

- Une mise en situation pratique
- Un questionnaire complémentaire

La mise en situation pratique ne permet pas de vérifier suffisamment le champ des savoir-faire et des connaissances devant être acquis. De plus, les contraintes matérielles et de sécurité (habilitation électrique) limitent le choix des situations pouvant être organisées.

Pour remédier à ces limitations un questionnaire est proposé au candidat. Il complète l'observation pratique effectuée lors de l'épreuve de mise en situation d'intervention en permettant aux évaluateurs de vérifier les connaissances nécessaires à :

- l'intégration des diverses opérations de maintenance.
- l'adaptation du candidat aux différents environnements de maintenance qu'il pourra rencontrer.

##### 2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de la mise en situation professionnelle

Les candidats doivent apporter un vêtement de protection (bleu de travail ou blouse) et des chaussures de sécurité pour la mise en situation, ainsi que leur calculatrice personnelle (à la fois pour la mise en situation et l'épreuve complémentaire):

Des lunettes de protection et des gants (si besoin) leur seront fournis sur place.

La mise en situation professionnelle se déroulera dans les ateliers équipés pour la formation de Technicien de Traitement des Eaux.

L'épreuve écrite complémentaire se déroulera dans une salle de cours standard.

Selon le sujet qu'il aura tiré au sort, chaque candidat sera affecté individuellement à un poste de travail équipé soit de :

- Pompes (centrifuge, volumétrique...)
- Sondes de mesure (pH, Oxygène, redox, conductivité...)
- Capteurs (de débit, de niveau...) pris isolément ou au sein de l'ensemble d'une boucle de régulation

Il aura à sa disposition :

- Les notices d'utilisation des appareils concernés.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	27/30

### 3°) Les modalités de réalisation

Le candidat tire au sort parmi plusieurs une défaillance de matériels tels que :

- Pompes (centrifuge, volumétrique...)
- Sondes de mesure (pH, Oxygène, redox, conductivité...)
- Capteurs (de débit, de niveau...) pris isolément ou au sein de l'ensemble d'une boucle de régulation...

Cette séance pratique s'effectue en 4 heures au cours de laquelle :

Le candidat :

- définit les consignes de sécurité à suivre en partant des notices techniques des équipements
- établit le diagnostic de la défaillance proposée
- élabore un plan d'action (curatif et préventif) en tenant compte des contraintes (les matériels et leur environnement, l'organisation du travail de maintenance...)
- effectue les opérations nécessaires et pour lesquelles il est autorisé (vérifications, étalonnages, démontages et remontages éventuels, remises en service...)
- renseigne au fur et à mesure la fiche correspondant à son intervention
- établit le bon de travail correspondant aux interventions allant au delà de sa sphère de compétences.

Les évaluateurs :

- vérifient que la préparation effectuée par le candidat lui permet d'intervenir dans des conditions satisfaisantes : sûreté et faisabilité technique et organisationnelle (autorisation) du mode opératoire
- s'assurent du déroulement de l'opération de maintenance
- prennent connaissance des traces écrites à l'issue de l'intervention (comptes-rendus, bons de travail, consignes à transmettre...) et s'en servent pour compléter leur évaluation finale de l'épreuve.

Evaluation complémentaire (réalisée préalablement à la mise en situation pratique)

Elle porte essentiellement sur les thèmes suivants :

- Instrumentation et régulation
- Electrotechnique
- Mécanique des fluides
- Gestion des réseaux

### **Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle (sauf dans le cas d'un CCS):**

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à la mise en situation professionnelle, le binôme d'évaluateurs évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis de l'activité constitutive du titre.

### **L'entretien (seulement pour le CCS):**

L'entretien pour l'obtention d'un CCS a pour objectif de vérifier la maîtrise des compétences requises pour le certificat.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	28/30

**RCC07 CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION DES EVALUATEURS:****Protocole d'intervention**

L'existence du risque électrique implique qu'une personne habilitée soit en assistance des évaluateurs en cas de besoin pour l'épreuve pratique.

Les évaluateurs assistent à la totalité de la mise en situation pratique.

Ils ne sont pas présents lors de l'épreuve complémentaire. Celle-ci leur sera remise pré-correctée par les formateurs avant la mise en situation, ils devront valider cette précorrection.

Lors du déroulement de l'épreuve en situation professionnelle :

- ils devront observer les candidats effectuant une intervention de maintenance sur des équipements de traitement des eaux
- ils pourront les interroger sur leur activité
- ils intégreront les traces écrites de cette intervention (comptes-rendus, bons de travaux, consignes...) à leur évaluation finale.

**RCC08 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 09/06/2004

**Auteur:** KESSOUS Madeleine

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 21/09/2009

**RCC09 CODE DU RCC: RCC-02089-01**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TTE	TP-00340	Guide RC	3	17/11/2004	23/09/2009	29/30

## **Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconques."



**association nationale pour la formation professionnelle des adultes**  
**Ministère chargé de l'emploi**



## Référentiel de Certification



DSP	REAC	<b>RC</b>	RF	CDC
-----	------	-----------	----	-----

### Agent(e) Technique de Déchèterie

Libellé réduit: ATD
Code titre: TP-01270
Type de document: Guide RC
Version:
Date de validation: 15/11/2006
Date de mise à jour: 30/03/2009

# Agent(e) Technique de Déchèterie

## *Référentiel de Certification*

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	2/23



**Ce document a été réalisé avec la collaboration de:****Chef de projet**

MESNIL Béatrice

**Participants pour les centres****Participants pour la Direction de l'Ingénierie**

SCHLUMBERGER Luc DIRECTION DE L'INGENIERIE Industrie

**Responsable d'unité sectorielle**

BUFFENOIR Jean

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	3/23

# CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE

## Agent(e) Technique de Déchèterie

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	4/23

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE  
DU TITRE PROFESSIONNEL  
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI  
"Agent(e) Technique de Déchèterie"**

**RCT01 REFERENCE DE LA SPECIALITE:**

Agent(e) Technique de Déchèterie

**Arrêté de création, date de parution au J.O.:** 09/01/2007

**Arrêté de modification, date de parution au J.O.:**

**Arrêté de réexamen, date de parution au J.O.:**

**Niveau:** V

**Code de la nomenclature NSF:** 343 m - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

**Code du titre:** TP-01270

**RCT02 LISTE DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES:**

- AT1 - Assurer l'accueil, l'accompagnement des différents usagers et le bon déroulement du tri des apports dans une déchèterie

- AT2 - Assurer l'exploitation fonctionnelle d'une déchèterie

**RCT03 LISTE DES CERTIFICATS COMPLEMENTAIRES DE SPECIALISATION:**

Sans objet

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	5/23

## **RCT04 CARACTERISTIQUES DE LA SPECIALITE:**

### **Définition et description de l'emploi-type visé:**

#### **RCT04 CARACTERISTIQUE DE LA SPECIALITE :**

Définition et description de l'emploi - type visé :

Rattaché à un centre de collecte des déchets, l'agent technique de déchèterie assure l'organisation de l'activité ainsi qu'une partie de l'exploitation du site: Il effectue l'accueil, l'information, l'accompagnement du public. Il contrôle et oriente les apports. Il donne les règles de tri aux usagers, particuliers et artisans et vérifie qu'elles soient respectées. Il est responsable de la tenue du site, du respect strict des règles de sûreté, hygiène et sécurité par lui-même, par les usagers. Il gère les aléas courants avec calme et courtoisie. Il gère la réception des déchets dangereux des ménages (DDM). Il accueille les dépôts payants et prépare les éléments de facturation.

L'agent technique de déchèterie veille à la qualité du contenu des bennes ainsi qu'à l'optimisation du remplissage des conteneurs. Il programme les enlèvements. Il remplit les documents d'exploitation. Il gère l'état du site.

Le comportement quotidien de l'agent doit permettre d'éviter au maximum les problèmes matériels et relationnels. Lorsque ces derniers arrivent, il doit les gérer en faisant appel aux personnes ressources. Il régule les tensions en privilégiant les explications avec fermeté et courtoisie sans transiger sur les règles de sûreté, hygiène et sécurité. Il informe sa hiérarchie et recherche les conseils.

Il sait s'organiser et s'adapter aux situations inattendues. Il s'adosse à la réglementation en faisant constamment preuve de discernement.

### **Contexte de réalisation de l'emploi - environnement technologique:**

La déchèterie où l'agent technique travaille appartient le plus souvent à la structure territoriale\*. Le poste de travail de l'agent le met en relation avec les usagers (particuliers et artisans) de son territoire ainsi qu'avec du personnel de la structure territoriale\*.

Il a donc une mission déléguée de service public

- Soit l'agent est salarié d'une entreprise privée qui a signé un contrat d'exploitation, un cahier des charges avec une structure territoriale\*.

-Soit l'agent est directement employé par la structure territoriale\* (fonction publique territoriale).

En fonction de la taille de la structure, il travaille seul, en autonomie (cas fréquent en milieu rural) ou en petite équipe (milieu urbain).

Sa connaissance du contexte local est un atout dans l'exercice du métier.

Il adhère aux règles quotidiennes de la protection de l'environnement.

Les usagers peuvent lui poser des questions sur la politique des déchets, auxquelles il répond.

Les circonstances qui se présentent sont très variées. Les situations qui posent problème ne sont pas forcément fréquentes mais peuvent être des situations de stress.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	6/23

Il travaille debout, le plus souvent à l'extérieur. Les horaires d'ouverture sont larges. Son activité varie selon les périodes de l'année.

Il peut avoir des charges à manipuler (règles de manutention).

Il porte des équipements de protection individuelle (gants, chaussures de sécurité)

\* Syndicat, structure communale, intercommunale..

## **RCT05 LISTE DES COMPETENCES PAR ACTIVITE-TYPE:**

### **AT1 - Assurer l'accueil, l'accompagnement des différents usagers et le bon déroulement du tri des apports dans une déchèterie**

- C 01 - Réguler les flux d'entrée, vérifier les droits d'accès, contrôler et orienter les apports des usagers

- C 02 - Assurer l'accueil, l'information, la sensibilisation des usagers aux objectifs et aux consignes du tri.

- C 03 - Vérifier la répartition des déchets, le respect des règles d'hygiène et sécurité, gérer les aléas courants provoqués par les usagers

- C 04 - Réceptionner, différencier, trier et stocker les DDM (déchets dangereux des ménages).

- C 05 - Assurer la réception des apports payants et en vérifier le tri.

- C 06 - Repérer, désamorcer une situation de tension avec les usagers et mettre en oeuvre les moyens de réguler un conflit lié au non respect du règlement intérieur de la déchèterie.

### **AT2 - Assurer l'exploitation fonctionnelle d'une déchèterie**

- C 07 - Remplir et compiler les différents documents d'exploitation d'une déchèterie

- C 08 - Faire procéder aux enlèvements en les optimisant

- C 09 - Gérer l'état et la tenue d'une déchèterie (ouverture fermeture, propreté, maintenance de premier niveau, dégradations...)

- C 10 - Détecter et gérer les situations à risque pour les personnes et/ou les biens

- C 11 - Anticiper et gérer les aléas affectant le fonctionnement d'une déchèterie

## **COMPETENCES DIRECTEMENT RATTACHEES A L'EMPLOI-TYPE:**

Sans objet

## **RCT06 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'EMPLOI:**

Les critères d'évaluation à prendre en compte pour l'appréciation des niveaux de performance pour la tenue de l'emploi de " Agent Technique de Déchèterie " sont les suivants :

Compréhension du rôle de la déchèterie dans la politique globale de gestion des déchets

- Capacité à situer la déchèterie dans le cycle de la gestion des déchets et comprendre son utilité

Capacité à suivre la production et assurer le fonctionnement d'une déchèterie

- Capacité à expliquer le fonctionnement de la déchèterie et son règlement intérieur

- Capacité à proposer des possibilités d'amélioration

- Organisation optimale des enlèvements en respectant les procédures

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	7/23

- Capacité à comprendre et expliquer les filières de traitement aval
- Bonne approche des coûts du transport et du traitement
- Clarté des documents remplis, qualité d'un compte-rendu
- Connaissance de l'utilité des documents à remplir et de leur usage ultérieur
- Application judicieuse de la réglementation

#### Qualité de l'accueil et accompagnement des usagers

- Expression orale claire
- Adaptation aux caractéristiques individuelles d'un usager
- Comportement adapté devant un usager mécontent
- Capacité à donner des instructions claires et précises sur le tri
- Capacité à donner les consignes de sûreté, d'hygiène, de sécurité et les faire respecter
- Pertinence des réponses aux demandes d'explications sur le tri et son utilité
- Ascendance personnelle suffisante

#### Réaction adaptée aux événements imprévus

- Capacité à détecter une situation potentiellement dangereuse, à y remédier
- Capacité à gérer un conflit par un comportement adapté
- Vigilance suffisante et capacité à anticiper les difficultés
- Autonomie du comportement : Pertinence des décisions prises et des solutions mises en place face à un problème posé

L'accès à l'emploi de Agent technique de déchèterie est subordonné à un niveau d'efficacité, de qualité et de fiabilité des interventions au niveau minimum requis par la profession.

### **RCT07 MODALITES DE MISE EN OEUVRE DE L'EVALUATION:**

Les compétences sont évaluées au vu de:

1°) **De l'épreuve de synthèse** résultant:

a) d'une **mise en situation professionnelle**,

- observable directement, réelle ou reconstituée,
- observable en différé (apport de preuve de réalisation),

b) **ou/et d'un entretien technique** après étude et constitution d'un dossier, si la mise en situation ne peut être mise en oeuvre.

2°) **Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)**

- dossier comportant éventuellement des éléments de preuves d'une pratique professionnelle.

3°) **Des résultats des évaluations** réalisées pendant le parcours de formation (parcours hors VAE).

4°) **D'un entretien** avec le jury portant sur l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice des activités auxquelles donne accès le titre.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	8/23

## **RCT08 DISPOSITIF D'EVALUATION APPLICABLE AUX VOIES DE LA FORMATION ET DE LA VAE:**

### **Epreuve de synthèse:**

#### 1°) l'objet de l'épreuve de synthèse

La mise en situation du candidat sur l'épreuve de synthèse doit permettre au jury de se prononcer sur la tenue de l'emploi ou à défaut sur les activités suivantes :

Assurer l'accueil, l'accompagnement des différents usagers et le bon déroulement du tri des apports

Assurer l'exploitation fonctionnelle de la déchèterie

#### 2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de l'épreuve de synthèse

La mise en situation professionnelle représentative de l'emploi de Agent Technique de déchèterie se fera :

en partie sur site

en partie sur une situation reconstituée

et intègre un questionnement sur les connaissances pratiques nécessaires à la tenue de l'emploi.

L'épreuve de synthèse d'une durée maximum de 4 heures 15mm se déroule en 2 temps :

#### A/ Epreuve sur site

Sur une déchèterie, en situation de fréquentation moyenne, le jury évaluera le comportement du candidat pour assurer le fonctionnement de la déchèterie et son comportement face aux usagers qui se présentent.

La situation devra comporter :

L'accueil d'usagers avec des apports soumis à facturation.

L'organisation d'un ou plusieurs enlèvements de bennes et conteneurs

La détection et correction d'erreurs de tri

La régulation d'une situation tendue (une personne jouera le rôle d'un usager mécontent).

Une fois l'épreuve terminée, le jury questionnera le candidat sur les situations et les problèmes rencontrés. Le candidat devra justifier son comportement, et reprendre l'argumentation utilisée devant les usagers.

N.B. : Une fiche technique aide à l'information de la personne qui joue le rôle de l'usager mécontent.

Le jury dispose d'une grille d'observation du candidat en situation de travail. (mise à disposition dans le dossier "jury")

#### B/ Epreuve technique

1/ A partir d'une maquette ou d'un schéma d'une déchèterie en fonctionnement, le candidat devra sur un document écrit:

\*Pointer les problèmes qui lui apparaissent nécessaires de traiter

\*Mettre une priorité sur les actions à mettre en oeuvre

Pour cette épreuve le candidat disposera du règlement intérieur de la déchèterie schématisée. Il devra lire et s'approprier ce règlement pour mieux résoudre les problèmes posés.

N.B. : Le document sera succinct et clair. La grammaire et l'orthographe ne seront pas pris en compte.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	9/23

2/ Cette épreuve sera suivie d'un questionnaire succinct sur les connaissances fonctionnelles nécessaires à la tenue de l'emploi.

3/ Le candidat aura préparé à l'avance un dossier succinct sur le fonctionnement d'une déchèterie de son choix (PAE ou expérience professionnelle) avec les différents documents d'exploitation remplis par ses soins (statistiques de fréquentation, bordereaux d'enlèvement, main courante...).

Dans ce dossier il pointera les éléments de fonctionnement satisfaisant et proposera une ou plusieurs actions simples d'amélioration.

Il proposera une ou plusieurs anecdotes marquantes sur le fonctionnement.

Le jury exploitera ce dossier par un questionnement avec le candidat (15mm).

### 3°) Les modalités de réalisation

La totalité de la partie A de l'épreuve se déroule en présence du jury

La parties B est corrigée par le jury. Les résultats sont exploités en entretien avec le jury

Durée maximum de passation de l'épreuve de synthèse pour le candidat :

Epreuve sur site 2h.

Epreuve technique 1h.30 + 15 mm questionnement par le jury

Entretien 30 mm

**Durée maximum de passation de l'épreuve de synthèse pour le candidat: 3h.45mm**

### **Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle:**

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis du titre.

Epreuve sur site 2h.

Epreuve technique 1h.30 + 15 mm questionnement par le jury

### **RCT09 ENTRETIEN (tous parcours):**

L'entretien avec le jury permet de délivrer le Titre Professionnel ou, à défaut, des Certificats de Compétences Professionnelles. Pour cet entretien, le jury doit disposer:

- des résultats à l'épreuve de synthèse,
- du Dossier de Synthèse Professionnelle décrivant la pratique professionnelle acquise par la voie de la formation ou de l'expérience et éventuellement des éléments de preuves apportés en annexe à ce dossier,
- et, pour les seuls candidats relevant d'un parcours continu de formation, les résultats aux évaluations passées en cours de formation et correspondant aux objectifs définis dans le référentiel de certification.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	10/23



**Durée de l'entretien:** 30mm

**RCT10 JURY - CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION:**

**Protocole d'intervention propre au titre:**

Avant l'évaluation le jury s'assure que la préparation des supports a été réalisée selon les indications fournies.

La présence du jury est indispensable  
 Pendant la durée de l'épreuve sur site (épreuve A)  
 Pour exploiter le dossier présenté par le candidat et questionner le candidat sur sa démarche et ses choix (épreuve B )

**Conditions particulières de composition:**

|

**RCT11 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 03/04/2006

**Auteur:** MESNIL Béatrice

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 30/03/2009

**RCT12 CODE DU RCT:** RCT-0532-01

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	11/23

# CERTIFICATION D'UN C.C.P.

## **AT1 - Assurer l'accueil, l'accompagnement des différents usagers et le bon déroulement du tri des apports dans une déchèterie**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	12/23

## REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UN C.C.P.

### RCC01 INTITULE DU CERTIFICAT:

AT1 - Assurer l'accueil, l'accompagnement des différents usagers et le bon déroulement du tri des apports dans une déchèterie

**Code du certificat:** CP-001242

### RCC02 REFERENCE DU OU DES TITRE(S) DE RATTACHEMENT:

- Agent Technique de Déchèterie (TP-00000)

### RCC03 CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

#### Définition et description de l'activité-type visée:

L'agent assure l'accueil des usagers, régule les flux de voitures, donne les consignes de tri et veille à les faire respecter.

Il analyse rapidement les apports pour les orienter. il peut accompagner l'utilisateur dans le tri.

Il veille à répondre aux questions autour de la politique de gestion des déchets.

Il refuse certains apports.

Il vérifie le bon déroulement du tri .Il régule les erreurs ou les résistances aux consignes avec courtoisie

Il assure l'accueil des déchets payants (artisans).

L'agent doit prévenir les conflits et réguler ceux-ci lorsqu'ils ont lieu.

Il s'adosse à la réglementation avec discernement.

Il veille au respect des règles de sûreté, hygiène et sécurité.

#### Contexte et conditions de réalisation de l'activité-type:

Dans le cadre de son travail, l'agent tient compte de plusieurs critères : La fréquentation sur le site, l'utilisateur, les déchets apportés, de sa connaissance du contexte local.

Son activité le met en contact avec les usagers pour lesquels il représente la municipalité.

Sa fonction n'est pas celle d'un " ambassadeur de tri " mais il répond aux demandes d'explication de la part des usagers.

### RCC04 LISTE DES COMPETENCES CONSTITUTIVES DE L'ACTIVITE TYPE:

- C 01 - Réguler les flux d'entrée, vérifier les droits d'accès, contrôler et orienter les apports des usagers

- C 02 - Assurer l'accueil, l'information, la sensibilisation des usagers aux objectifs et aux consignes du tri.

- C 03 -Vérifier la répartition des déchets, le respect des règles d'hygiène et sécurité, gérer les aléas courants provoqués par les usagers

- C 04 - Réceptionner, différencier, trier et stocker les DDM (déchets dangereux des ménages).

- C 05 -. Assurer la réception des apports payants et en vérifier le tri.

- C 06 - Repérer, désamorcer une situation de tension avec les usagers et mettre en oeuvre les moyens de réguler un conflit lié au non respect du règlement intérieur de la déchèterie.

### RCC05 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	13/23

Les critères d'évaluation à prendre en compte pour apprécier les niveaux de performance dans l'exercice de l'activité sont les suivants :

#### Qualité de l'accueil

- Convivialité de l'accueil
- Qualité de l'argumentation d'un refus (usager ou apport)
- Adaptation à l'interlocuteur, qualité de l'accompagnement
- Précision des informations
- Précision des explications données en réponse aux questions
- Présence et ascendance personnelle
- Qualité de la réception et du tri des DDM
- Application judicieuse de la réglementation

#### Qualité de la surveillance du site

- Surveillance du bon déroulement du tri
- Surveillance du comportement des usagers (sûreté, hygiène, sécurité)

#### Qualité de la réception des apports soumis à facturation:

- Qualité des explications données
- Evaluation correcte de la quantité des apports
- Documents de facturation remplis correctement

#### Capacité à prévenir et réguler un conflit

- Argumentation claire et centrée sur l'interlocuteur
- Maîtrise de soi et distance adaptée
- Respect des procédures établies
- Clarté de la rédaction d'un conflit sur la main courante

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	14/23

## MODALITES D'EVALUATION

### RCC06 DISPOSITIF D'EVALUATION

Type d'évaluation	Durée maximum	Observations
Situation professionnelle	2h.+30mm	complétée par un entretien avec le jury: 30mm
Présentation de preuves	00	
Entretien (pour CCS)		

#### **Cadre de la situation professionnelle observable en direct ou en différé:**

##### 1°) L'objet de la mise en situation professionnelle

La mise en situation professionnelle se fait en en partie sur site, ce qui permet au jury d'évaluer les compétences autour de l'accueil, l'accompagnement, la réception des apports. Les compétences autour de la prévention et la régulation de conflit seront évaluées au travers de l'étude de cas.

##### 2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de la mise en situation professionnelle

La mise en situation professionnelle se fait sur le site habituel du candidat ou dans un autre site avec lequel aura été signée une convention ;  
Dans ce dernier cas, le candidat aura pris antérieurement connaissance du règlement et du cahier de procédures.

La mise en situation devra proposer des accompagnements variés (personnes âgées...) avec au minimum l'accueil d'un usager avec apport payant et l'accueil d'un usager avec des déchets dangereux des ménages (DDM).

Le candidat procède comme il le fait d'habitude ou selon les consignes qu'il aura reçues au préalable.

Certaines compétences ne pourront être observées en direct. Elles le seront au travers d'une étude de cas (situation reconstituée).

Le candidat prendra connaissance d'une étude de cas de conflit. Il fera rapidement son analyse de la situation afin d'adapter son comportement.

Il rédigera un compte-rendu clair et succinct sur une main courante.

Pendant l'entretien avec le jury, il expliquera et jouera l'attitude qu'il a choisi de prendre.

En fonction de la situation, un membre du jury pourra jouer l'usager.

##### 3°) Les modalités de réalisation

La mise en situation professionnelle sur site sera observée par les évaluateurs.

La préparation de l'étude de cas sera réalisée par le candidat seul.

Le candidat explique son analyse du cas aux membres du jury et joue le comportement qu'il aurait choisi de prendre avec l'usager.

L'entretien permet au jury de questionner le candidat et d'évaluer les compétences qui n'auront pas pu l'être pendant la mise en situation: Prévenir et réguler un conflit à partir de l'étude de cas proposée au candidat.

#### **Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle (sauf dans le cas d'un CCS):**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	15/23

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à la mise en situation professionnelle, le binôme d'évaluateurs évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis de l'activité constitutive du titre.

**L'entretien (seulement pour le CCS):**

L'entretien pour l'obtention d'un CCS a pour objectif de vérifier la maîtrise des compétences requises pour le certificat.

**RCC07 CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION DES EVALUATEURS:**

**Protocole d'intervention**

La présence des évaluateurs est indispensable pendant la mise en situation et pour l'entretien.

Durée de présence des évaluateurs: 2 h30

**RCC08 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 06/06/2006

**Auteur:** MESNIL Béatrice

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 30/03/2009

**RCC09 CODE DU RCC: RCC-02348-00**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	16/23

# CERTIFICATION D'UN C.C.P.

## AT2 - Assurer l'exploitation fonctionnelle d'une déchèterie

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	17/23

## REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UN C.C.P.

### RCC01 INTITULE DU CERTIFICAT:

AT2 - Assurer l'exploitation fonctionnelle d'une déchèterie

**Code du certificat:** CP-001243

### RCC02 REFERENCE DU OU DES TITRE(S) DE RATTACHEMENT:

- Agent Technique de Déchèterie (TP-00000)

### RCC03 CARACTERISTIQUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

#### **Définition et description de l'activité-type visée:**

L'agent technique veille à l'organisation et au bon déroulement des différentes opérations : Qualité du contenu, remplissage de bennes, fûts et conteneurs ; Il organise les enlèvements. Il remplit les relevés de fréquentation, les documents de suivi de production et autres documents. Il surveille constamment le site afin de prévenir tout incident ou accident. Il gère les aléas qui auront une incidence sur la sécurité et le fonctionnement du site en faisant appel, lorsque nécessaire à d'autres acteurs. Il procède à l'ouverture et la fermeture du site.

Il entretient le site et les abords. Il procède à l'analyse d'éventuels dépôts sauvages, les enlève, nettoie.

Il applique et fait appliquer les protocoles d'enlèvement spécifique.

Il organise sa journée de travail.

#### **Contexte et conditions de réalisation de l'activité-type:**

Dans le cadre de son travail, l'agent tient compte de :

Du règlement intérieur et des procédures

L'état du site à son arrivée (dépôts, effractions...)

L'état de remplissage des bennes et autres contenants

Des contraintes des chauffeurs

Des incidents antérieurs

De l'expérience de ses collègues

Certains travaux administratifs de suivi doivent être faits sans erreur et demandent une certaine attention.

La gestion du site demande de bonnes capacités d'organisation.

### RCC04 LISTE DES COMPETENCES CONSTITUTIVES DE L'ACTIVITE TYPE:

- C 07 - Remplir et compiler les différents documents d'exploitation d'une déchèterie

- C 08 - Faire procéder aux enlèvements en les optimisant

- C 09 - Gérer l'état et la tenue d'une déchèterie (ouverture fermeture, propreté, maintenance de premier niveau, dégradations...)

- C 10 - Détecter et gérer les situations à risque pour les personnes et/ou les biens

- C 11 - Anticiper et gérer les aléas affectant le fonctionnement d'une déchèterie

### RCC05 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS POUR LA TENUE DE L'ACTIVITE-TYPE:

Les critères d'évaluation à prendre en compte pour apprécier les niveaux de performance dans l'exercice de l'activité sont les suivants :

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	18/23



### Qualité des documents remplis

- Fiabilité, clarté et lisibilité des documents en connaissant leur usage ultérieur
- Clarté de la description écrite des aléas

### Anticipation et gestion des enlèvements des bennes et conteneurs:

- Vérification de la qualité des contenus, optimisation du remplissage des bennes
- Organisation efficace des enlèvements
- Respect des procédures
- Evaluation adéquate des conséquences d'erreurs de tri

### Maintien et entretien du site:

- Maintien de l'état de propreté du site
- Comportement adapté et application des procédures en cas de dégradation

### Anticipation et gestion des aléas

- Prévention des aléas incidents
- Bonne évaluation des risques et des conséquences
- Adaptation du comportement, respect des procédures

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	19/23

## MODALITES D'EVALUATION

### RCC06 DISPOSITIF D'EVALUATION

Type d'évaluation	Durée maximum	Observations
Situation professionnelle	2h.30 + 30mm entretien	entretien avec le jury L'entretien est le moment où le jury va exploiter le travail du candidat. Les évaluateurs demanderont au candidat d'expliquer : -Ses choix d'action -Le remplissage des documents. -Sa connaissance de l'utilisation ultérieure des documents d'exploitation de la déchèterie -Sa connaissance pratique des filières de traitement aval et des matériaux -Les incidences des erreurs de tri sur les coûts, -L'organisation de l'ensemble des déchèteries de la structure intercommunale qu'il a connu (expérience ou alternance) -Le respect des règles de sûreté, hygiène, et sécurité

Présentation de preuves

Entretien (pour CCS)

#### **Cadre de la situation professionnelle observable en direct ou en différé:**

##### 1°) L'objet de la mise en situation professionnelle

La mise en situation professionnelle est reconstituée à partir d'une maquette ou d'un schéma d'une déchèterie. Le problème posé permettra au candidat de démontrer ses compétences sur la gestion des enlèvements, l'utilisation des documents d'exploitation, la détection des situations problèmes et la hiérarchisation des actions à entreprendre.

Un complément d'évaluation sous forme de questionnaire formalisé, soumis au candidat, permettra de vérifier les connaissances concrètes nécessaires à la tenue de l'activité

##### 2°) Les moyens minimaux de la mise en oeuvre de la mise en situation professionnelle

- A partir d'un dossier avec :

\*Un schéma ou une maquette d'une déchèterie (présentant plusieurs situations-types : benne remplie, problème de propreté, dépôt sauvage etc.)

\*Le règlement intérieur de cette déchèterie avec le guide des procédures et les documents d'exploitation (statistiques de fréquentation, bordereaux d'enlèvement...)

- Le candidat devra :

\*Repérer les situations sur lesquelles il doit intervenir, prévoir son intervention et mettre une priorité sur les actions à mettre en œuvre

\*Expliquer sa démarche par écrit

Il devra remplir une description d'un problème sur la main courante et commenter des documents d'exploitation pré-remplis.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	20/23

Ce travail sera exploité par le jury pendant l'entretien.

N.B. : le candidat devra remplir les documents clairement mais il ne lui est pas demandé de respecter impérativement toutes les règles de grammaire et orthographe.

- Un questionnaire de connaissances pratiques complètera la mise en situation

### 3°) Les modalités de réalisation

La mise en situation est reconstituée.

Le jury questionne le candidat sur sa compréhension du fonctionnement de la déchèterie, sur ses choix d'intervention et sa démarche, sur les documents remplis.

### **Le Document de Synthèse de Pratique Professionnelle (sauf dans le cas d'un CCS):**

Ce document permet au (à la) candidat(e) de mettre en valeur ses compétences en décrivant, de manière détaillée et à partir d'exemples concrets, les activités professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le (la) candidat(e) a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à la mise en situation professionnelle, le binôme d'évaluateurs évaluera les acquis du (de la) candidat(e) et les comparera aux requis de l'activité constitutive du titre.

### **L'entretien (seulement pour le CCS):**

L'entretien pour l'obtention d'un CCS a pour objectif de vérifier la maîtrise des compétences requises pour le certificat.

## **RCC07 CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION DES EVALUATEURS:**

### **Protocole d'intervention**

La présence des évaluateurs est nécessaire pendant l'entretien

## **RCC08 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 19/04/2006

**Auteur:** MESNIL Béatrice

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 30/03/2009

## **RCC09 CODE DU RCC: RCC-02347-00**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	21/23

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ATD	TP-01270	Guide RC		15/11/2006	30/03/2009	22/23

## **Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconques."



**association nationale pour la formation professionnelle des adultes**  
**Ministère chargé de l'emploi**



## Référentiel Emploi, Activités et Compétences



DSP	<b>REAC</b>	RC	RF	CDC
-----	-------------	----	----	-----

### Conducteur/conductrice de Matériels de Manutention et de Conditionnement des Industries des Déchets (niveau V)

Libellé réduit: CMMCID
Code titre: TP-01291
Type de document: REAC
Version: 3
Date de validation: 26/03/2009
Date de mise à jour: 16/06/2009

# **Conducteur/conductrice de Matériels de Manutention et de Conditionnement des Industries des Déchets (niveau V)**

*Référentiel Emploi, Activités et Compétences*

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	2/78

**Ce document a été réalisé avec la collaboration de:****Chef de projet**

SCHLUMBERGER Luc

**Participants pour les centres****Participants pour la Direction de l'Ingénierie****Responsable d'unité sectorielle**

Jean Buffenoir

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	3/78



## SOMMAIRE

### 1<sup>ère</sup> partie : La genèse du titre

#### I. Pourquoi un Titre Professionnel dans le domaine des déchets ?

- 1.1. Un secteur en croissance depuis de nombreuses années
- 1.2. Une variété toujours croissante de déchets à valoriser
- 1.3. Une grande variété d'entreprises
- 1.4. Une structuration émergente des activités du secteur
- 1.5. Une convergence des emplois concernés par le titre dans les conventions collectives
- 1.6. Des entreprises en recherche de qualifications et de polyvalence
- 1.7. Une offre de certification en recherche d'attractivité
- 1.8. Conclusion

#### II. Un titre pour quel emploi ?

- 2.1. Cadrage des instances consultatives
- 2.2. Démarche d'élaboration d'une cartographie des emplois
  - Objectifs
  - Méthode de travail
  - Résultats : émergence de profils communs aux entreprises des 2 branches
  - Choix d'un emploi type : Les décisions du groupe de travail

#### III. Définition de l'emploi type, des activités types :

- 3.1. Rappel de la définition de l'emploi type, activité type
- 3.2. Contour de l'emploi type
- 3.3. Contenu de l'emploi type en termes de compétences:
- 3.4. Compétences communes aux activités types
- 3.5. Définition des activités types : synoptique de vérification
- 3.6. Tableau de rapprochement emploi type/fiches ROME

### 2<sup>ème</sup> Partie : Les fiches du Référentiel de l'Emploi des Activités des Compétences

- Fiche emploi type : FET
- Fiches Activités Types : FAT
- Fiches Compétences Types : FCT

### Annexes

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	4/78

# **1<sup>ère</sup> partie**

## **La genèse du titre**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	5/78

## I. Pourquoi un Titre Professionnel dans le domaine des déchets ?

La Note d'opportunité sur la création d'un titre professionnel « **d'agent des industries des déchets et de la récupération** », a été validée par la CPC du 22-12-2005. Ses conclusions ont été complétées par des enquêtes de terrain effectuées auprès d'une vingtaine d'entreprises représentatives du secteur ainsi que par l'actualisation des données statistiques, économiques et sociales recueillies auprès d'organismes et médias spécialisés. Il en ressort un certain nombre d'enseignements essentiels parmi lesquels :

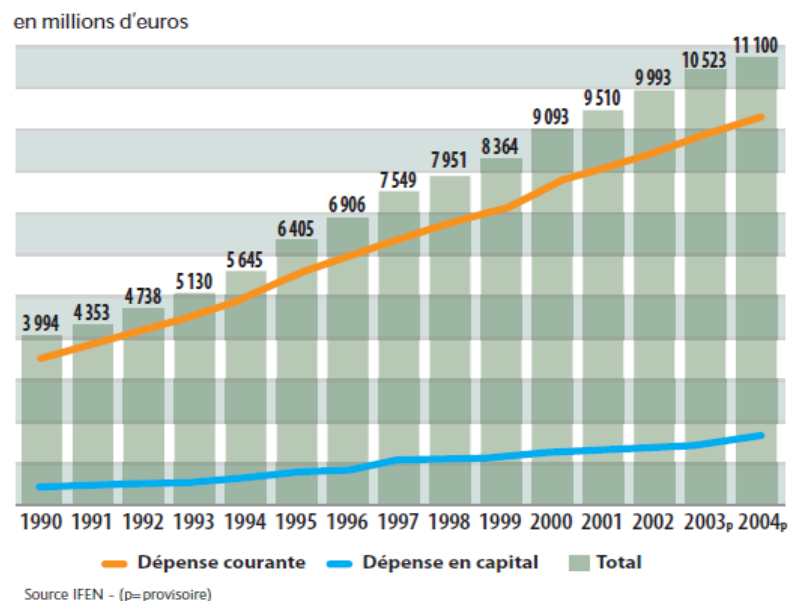
### 1.1 Un secteur en croissance depuis de nombreuses années

#### ➤ Une augmentation des dépenses

La **dépense de gestion des déchets est estimée** par l'IFEN à **11.1 milliards d'euros** pour 2004. Elle est en hausse de presque 5% par rapport à 2003. Cet accroissement de la dépense concerne en particulier :

- les investissements et notamment ceux liés à la mise en conformité du parc des incinérateurs
- les dépenses des collectivités locales pour la gestion des déchets municipaux,
- la dépense des ménages pour l'achat de sacs et autres ustensiles de collecte des déchets,
- les dépenses effectuées par les industriels pour la gestion de leurs déchets.

\*Institut Français de l'Environnement



#### ➤ Un contexte économique global en évolution

Si depuis quelques années, la quantité globale de déchets a tendance à se stabiliser, les exigences croissantes de **valorisation** (matière ou énergétique) demandées par l'union Européenne d'une part, les conclusions du Grenelle de l'environnement d'autre part, et enfin l'envolée des matières premières jusqu'au milieu de 2007, ont tiré ce secteur vers une croissance continue.

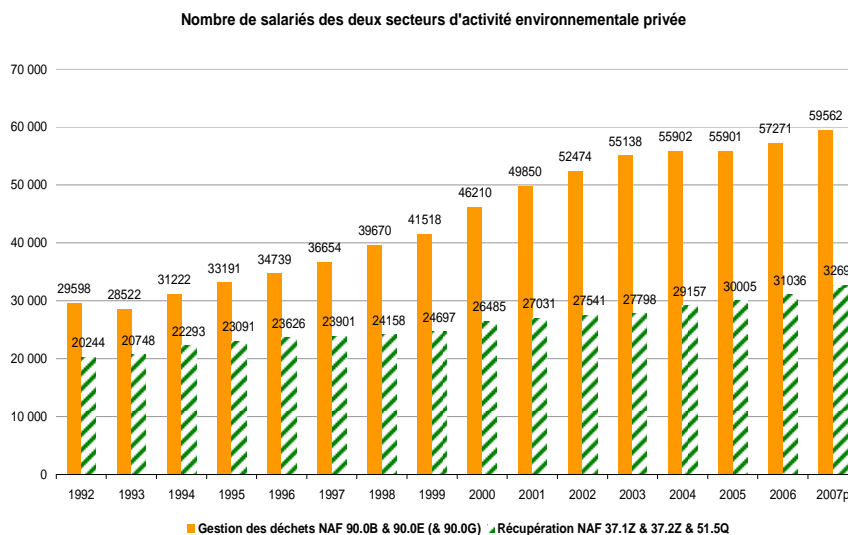
Avec la crise économique et l'effondrement des matières premières, le secteur du recyclage, fournisseur de matières premières secondaires, largement tributaire des marchés, est actuellement en souffrance. Les réserves de la planète étant limitées, la population mondiale s'accroissant, il est réaliste de penser que l'activité ne peut que reprendre.

Pour le secteur des services aux collectivités, l'activité devrait néanmoins se maintenir, malgré un certain tassement dû à la baisse de la consommation et de l'activité des entreprises industrielles.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	6/78

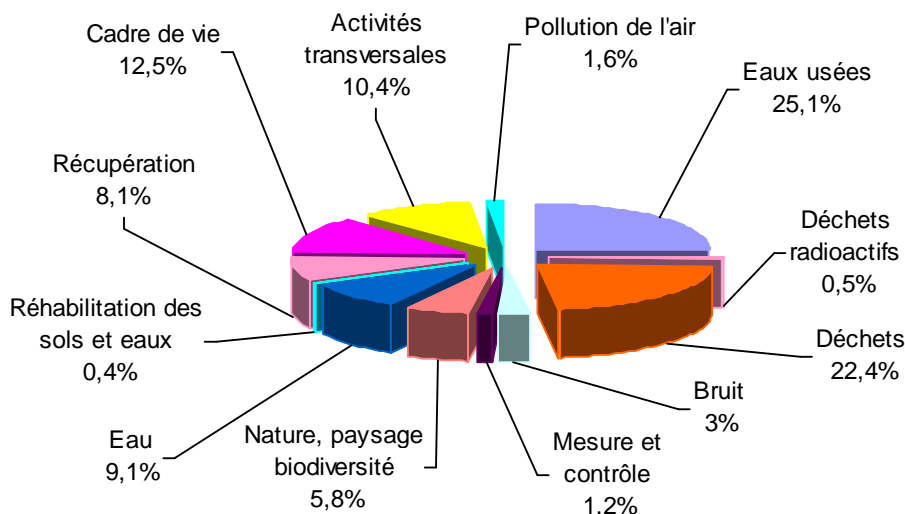
➤ **Un accroissement du nombre des emplois tenus**

Comme pour tout secteur économique émergeant, les données statistiques du secteur des déchets sont peu précises quant à la caractérisation des nouveaux emplois. Néanmoins nous disposons de chiffres significatifs sur l'évolution du nombre total d'emplois dans le secteur privé de la gestion des déchets (collecte et tri) et de la récupération/recyclage (voir définition de ces secteurs en § 1.3). On notera que ces chiffres ont pratiquement **doublés en 15 ans**, passant de 50 000 à près de **100 000 emplois**.



Note : Effectifs au 31 décembre ; métropole et Dom ; p = provisoire.  
Source : Unedic - Unistatis.

➤ **Ces emplois représentent plus de 30 % de l'ensemble des emplois environnementaux :** (22.4% secteur déchets et 8.1% secteur récupération) soit plus de 100 000 emplois parmi un total de 365 700 emplois (source : Ifen - Orme données de 2003).



➤ **Un grand nombre d'emplois concernés par la création du titre**

Les enquêtes réalisées auprès des entreprises du secteur révèlent qu'environ 15% de leur masse salariale présente un profil concerné par la création du titre CMCID, soit environ 15 000 personnes (voir calculs en annexe)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	7/78

## 1.2. Une variété toujours croissante de déchets à valoriser

Le tableau suivant montre, par producteurs, la diversité des types de déchets à valoriser dans des filières spécifiques, parfois naissantes (DASRI).

<b>Producteurs de déchets</b>	Collectivités	Ménages	Entreprises	BTP
<b>Types de déchets</b>	Nettoyage des voiries Marchés Boues de Stations d'Épuration Déchets verts	Ordures Ménagères Emballages de collectes sélectives Encombrants (DEEE, VHU...)	Déchets Industriel Banals (DIB) Déchets Ind.non dangereux (DIND) Déchets Industriels Dangereux (DID) Déchets des Activités de soins à Risques Infectieux (DASRI)	Déchets issus de la déconstruction, démolition hors déchets de remblais des TP

## 1.3. Une grande variété d'entreprises

Les entreprises du secteur du traitement des déchets s'organisent autour d'activités liées à la vie du déchet : sa collecte et son transport, son stockage intermédiaire, son tri et sa valorisation ou son élimination.

<b>Collecte transports</b>				
<b>Type de collecte</b>	Apport volontaire par l'utilisateur sur site	Enlèvement de containers spécifiques sur la voie publique	En porte à porte	Par enlèvement de bennes chez les producteurs de déchets
<b>Entreprises de collecte</b>	Pas d'entreprise spécifique	Entreprises de collecte ou de transport du secteur privé ou service de voirie de collectivités		

<b>Stockage Intermédiaire (Réduire les transports et les volumes)</b>	
<b>Entreprises de stockage</b>	<b>Centre de transit, de transfert, de regroupement (Entreprises du secteur privé ou service de collectivité)</b>

<b>Tri</b>				
<b>Type de tri</b>	Manuel par l'utilisateur	Mécanisé et manuel	Mécanisé et manuel	Chimique/physique...
<b>Entreprises de traitement</b>	Déchèterie	<b>Centre de tri de déchets ménagers et assimilés (DMA)</b>	<b>Entreprises du recyclage</b>	<b>Entreprises de traitement DID</b>

<b>Valorisation</b>				<b>Elimination</b>
<b>Type de traitement</b>	Réutilisation Recyclage pièces	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Elimination
<b>Entreprises de traitement</b>	Recycleries ressourceries Magasin de pièces détachées d'occasion	Industries de production (aciérie, verrerie, papeteries etc. ...)	Incinérateurs avec cogénération	Centre de stockage des déchets ultimes (CSDU de classe I, II ou III)
<b>Statut final du déchet</b>	Produit ou pièce détachées d'occasion	Matière première Secondaire (MPS) Ou compost matières organiques	Combustible direct ou après méthanisation	Déchets ultimes au sens de la loi

**Les entreprises sélectionnées en gras sont celles principalement concernées par la création du titre professionnel CMMCID et appartiennent au champ de l'enquête réalisée**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	8/78

## 1.4 Une structuration émergente des activités du secteur

Les entreprises œuvrant dans le secteur sont repérées par leur code NAF (Nomenclature Française des Activités). Le tableau ci-dessous montre qu'il y a peu de code au regard de la diversité des activités. L'évolution économique est souvent plus rapide que l'évolution des référentiels. (Cf. en annexe la table de conversion code NAF 2003 et NAF 2008 et information sur les fédérations professionnelles)

- **Les entreprises du secteur des services aux collectivités et aux entreprises** sont répertoriées sous les codes 90.0B et 90.0<sup>E</sup> et forment la branche professionnelle représentée par la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (**FNADE**) et plus particulièrement par l'un de ses syndicats, le SNAD (Syndicat National des Activités du déchet)

Code NAF	Activités principales	Comprenant
90.0B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le ramassage et le transport des ordures ménagères, détritrus urbains et déchets industriels banals</li> <li>- le tri et l'élimination des déchets banals par tous moyens : incinération, compostage, mise en décharge contrôlée, enfouissement, immersion, etc.</li> <li>- la gestion des décharges, des lieux de stockage, des stations de transfert des déchets banals</li> <li>- la gestion des unités d'incinération</li> </ul>
90.0 <sup>E</sup>	Traitements des autres déchets solides	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la collecte, le traitement et l'élimination des déchets agricoles ou industriels, solides ou liquides, nécessitant un traitement spécifique</li> <li>- le traitement de déchets toxiques ou contaminés</li> <li>- le traitement et l'élimination de déchets faiblement radioactifs (essentiellement d'origine médicale)</li> <li>- la gestion des sites de stockage souterrain de déchets</li> </ul>

- **Les entreprises du secteur de la récupération et du recyclage** sont répertoriées sous les codes 37.1Z, 37.2Z et 51.5Q et forme la branche professionnelle représentée par la Fédération des Entreprises du Recyclage (**FEDEREC**)

Code NAF	Activités principales	Comprenant
37.1Z	Récupération de matières métalliques recyclables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la récupération des métaux ferreux et non ferreux</li> <li>- le tri et le compactage des ferrailles et des véhicules ou appareils usagés</li> <li>- la démolition navale</li> </ul>
37.2Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la récupération de matières non métalliques diverses (papiers, textiles, verres, matériaux de construction, plastiques, caoutchoucs, etc.) et le tri de vieux vêtements</li> <li>- la récupération à partir de déchets contenant des produits chimiques (surfaces sensibles, résidus de détartrage, ordinateurs, etc.) et la régénération des huiles usagées</li> <li>- l'équarrissage</li> </ul>
51.5Q	Commerce de gros de déchets et débris	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le commerce de gros de déchets, de débris, de ferrailles et vieux métaux</li> <li>- la récupération et la vente de chiffons en l'état</li> <li>- le commerce de gros de matériaux de récupération</li> </ul>

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	9/78

## 1.5. Une convergence des emplois concernés par le titre dans les conventions collectives

Devant l'évolution de leur activité et en l'absence de reconnaissance externe les branches professionnelles ont structuré elles-mêmes leurs emplois autour des activités et des tâches effectuées dans leurs entreprises.

### ➤ Pour le SNAD :

La convention collective du syndicat majoritaire de la FNADE détermine 4 filières professionnelles : **exploitation**, maintenance, administration/gestion et études/développement

La filière exploitation (collecte et activités assimilées et/ou traitement) comprend les emplois suivants :

- Equipier de collecte
- Agent d'entretien d'infrastructures
- Agent de centre de tri, de regroupement des déchets
- Agent d'accueil, de réception (Déchèterie, centre de stockage...)
- Conducteur d'engins, d'équipement/aide opérateur
- Agent de contrôle des déchets
- Conducteur de matériel de collecte, d'enlèvement, de nettoyage
- Agent qualifié d'exploitation/chef d'équipe/opérateur
- Agent qualifié de centre de tri, de regroupement des déchets
- Agent de maîtrise de centre de tri
- Agent de centre de traitement
- Conducteur d'engin, d'équipement de traitement de déchets
- Agent qualifié de centre de traitement des déchets
- Agent de maîtrise de centre de traitement des déchets

*NB : en encadré les emplois concernés par le titre CMMCID*

### ➤ Pour FEDEREC :

L'observatoire de la branche des entreprises du recyclage et de la récupération, l'OPCO (Observatoire Prospectif du Commerce), détermine 5 familles professionnelles : exploitation, commerciale, transport, administrative et ingénierie/expertise.

Dans la famille exploitation se trouvent les emplois suivants :

- Opérateur de production
- Conducteur de process
- Conducteur d'engins
- Chef d'équipe

*NB : en encadré les emplois concernés par le titre CMMCID*

Une personne concernée par le titre, est une personne qui conduit un ou plusieurs engins de manutention sur un site industriel de traitement de déchet, que cette activité lui soit essentielle ou complémentaire d'une activité de tri, de conduite de presse à balles et/ou de broyeur.

On notera une certaine convergence des intitulés de postes, convergence confirmée par les enquêtes en entreprises.

La création d'un titre professionnel du Ministère chargé de l'emploi, permettrait, grâce à une meilleure qualification des personnels, une mobilité professionnelle inter branche, adaptée aux conditions actuelles de flexibilité de l'emploi. Le titre est développé avec les branches du secteur professionnel

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	10/78

## 1.6 Des entreprises en recherche de qualifications et de polyvalence

### ➤ Intérêt des entreprises pour les profils polyvalents

La réponse pourrait être paradoxale car d'une part la spécialisation d'un individu permet de meilleures performances dans son activité, d'autre part une certaine polyvalence facilite grandement la gestion des ressources humaines sur un même site en permettant les remplacements pour maladies ou congés. Les responsables rencontrés en entreprise confirment en majorité que la poly compétence constitue un atout.

### ➤ Influence des évolutions technologiques et réglementaires sur les qualifications




Depuis quelques années, les salons professionnels du secteur débordent de bennes, véhicules, engins, machines, process, logiciels, bureau d'études spécialisés, autant d'offres dont l'objectif est de rationaliser, rentabiliser, professionnaliser l'activité en s'appuyant de surcroît sur les textes réglementaires, toujours plus exigeants.

Si ces nouveaux investissements coûtent chers, ils complexifient leur utilisation et demandent aux employés d'être plus performants en termes de sécurité, de qualité, d'efficacité et de rentabilité. Cela contribue à une augmentation des qualifications attendues.

En conséquence, on assiste soit à une requalification des emplois peu qualifiés (ex. agent de tri vers agent qualité) soit à une migration des emplois (ex. agent de tri vers conducteur d'engin) soit enfin à la création de nouveaux postes spécifiques (agent de maintenance industriel, conducteur de process etc....)

### ➤ Evolution interne et développement des compétences

Le tableau suivant indique les voies les plus courantes d'évolution professionnelle, du personnel de production, au sein de la même entreprise industrielle de traitement de déchets.

Origine du titulaire de l'emploi	Emploi tenu	Emploi promotionnel
- Personne sans qualifications au moins dans le métier - Personnes en insertion professionnelle	 <b>Opérateur de tri</b>	- Conducteur d'engin - Responsable de cabine - Responsable de quai - Chef d'équipe
- Opérateur de tri - Conducteurs d'engins BTP	 <b>Conducteur d'engin</b>	- Conducteur de presse, de process - Responsable de zone - Chef d'équipe
- Conducteur d'engins - Agent de maintenance industrielle	 <b>Conducteur de presse de broyeur, de process</b>	- Chef de quart - Chef d'équipe

Les évolutions se font souvent par apprentissages internes (sur le tas) avec tutorat, action de perfectionnement interne ou externe pour les CACES. Les grands groupes organisent parfois leur propre centre de formation pour leurs salariés. Si de nombreuses offres courtes sont proposées pour s'adapter au poste de travail ou aux outils peu d'offres conduisent à une certification reconnue.



## 1.7 Une offre de formation en recherche d'attractivité

Face à la demande croissante des entreprises en personnes qualifiées de niveau V et face à un secteur qui souffre d'un déficit d'image chronique auprès des publics, l'offre de certification reste modeste et peine à recruter. On ne recense que peu de titre, diplômes ou CQP, à savoir :

Certifications professionnelles	Dénominations	Commentaires
<b>CAP</b>  <i>Education Nationale</i>	CAP « <i>Gestion des déchets et propreté urbaine</i> »	Ce CAP (créé en 1994) répond essentiellement aux métiers de la collecte et du transport des déchets ainsi que le nettoyage urbain. Il permet aux nombreux agents ayant en charge la salubrité publique de disposer d'une qualification reconnue, au sein des collectivités comme des sociétés délégataires (Institut Veolia, par exemple). Les savoir-faire liés au tri et au recyclage y apparaissent peu.
	CAP « <i>Opérateur des Industries du Recyclage</i> »	A l'inverse du précédent, les activités du tri et du recyclage sont au centre de ce CAP (créé en 2000). Sa mise en œuvre est encore dans sa phase de démarrage (peu de sites).
<b>Titre Professionnel</b> <i>Ministère chargé de l'emploi et de la FP</i>	TP Agent technique de Déchèterie (ATD)	Parution au JO le 09-01-2007. Sa mise en œuvre est dans sa phase de démarrage. Il existe une demande de VAE.
<b>CQP</b>  <i>Branches professionnelles (gestion des déchets &amp; recyclage)</i>	CQP « <i>Véhicules hors d'usage</i> » (VHU)  « <i>Déchets d'équipements électriques et électroniques</i> » (DEEE)  « <i>Pneus usagés</i> »  .....	Cette liste n'est pas limitative des CQP entrant dans le champ de la certification destinée au domaine professionnel « gestion des déchets et récupération ».  Ce choix est représentatif de « <i>la génération des CQP les plus récents</i> » (source : Federec).

Ces trois types de certification, loin d'être concurrents, sont plutôt complémentaires et répondent chacun à une problématique. Globalement, les CAP sont bien adaptés aux jeunes en contrat d'apprentissage, les titres professionnels aux adultes en recherche de qualification, en reconversion, les CQP sont bien appropriés pour une adaptation ou une évolution dans l'emploi des salariés.

## 1.8 Conclusion

Le secteur émerge, croît, se structure, se modernise, se professionnalise. Les deux branches qui regroupent les principales entreprises du secteur sont en quête de personnel de plus en plus qualifié, parmi lesquels et en priorité des conducteurs de matériels de manutention et de conditionnement. Les contraintes économiques actuelles rendent les mobilités professionnelles inéluctables, mobilités intra et inter branches. Ce phénomène devrait favoriser le choix de certifications reconnues par un maximum d'acteurs de l'économie et offrant une certaine ouverture, une certaine polyvalence. La création du titre CMCID répond à ces prérogatives.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	12/78

## II. Un titre pour quel emploi ?

### 2.1. Cadrage des instances consultatives

En prolongement des conclusions de la CPC de 12-2005, la CNS PIME de mai 2006 demande la création d'un groupe de travail composé de professionnels du secteur du traitement des déchets afin qu'ils apportent leurs expériences dans ce secteur émergeant de l'économie, et guident les travaux avec le maximum de réalisme et de pertinence.

Trois étapes majeures ont dans la période de conception du titre:

- Présentation d'un pré-réac, orienté principalement sur les activités de trieur en centre de tri de déchets issus des collectes sélectives, à la CNS du 19-10-06. Les participants demandent **d'élargir l'étude aux entreprises industrielles du recyclage**. La CNS du 10-05-07 insiste sur ce point en demandant, si possible, la présence de représentants de la branche recyclage au groupe de travail.
- Lors du groupe de travail du 03-10-07, en présence de représentants des deux fédérations FNADE et FEDEREC, un nouveau pré-réac (Agent Polyvalent de centre de tri des déchets ménagers et assimilés) est présenté. Les participants demandent **plus de précisions sur la définition et la réalité des activités attribuées aux trieurs, notamment la caractérisation, la conduite d'engins ou de presse à balles**.
- Lors du groupe de travail du 18-12-07, les résultats d'une enquête de terrains complémentaires sont présentés. Ils permettent de mettre en évidence que la création d'un titre centré uniquement sur l'activité de tri n'est pas pertinente. **Le titre doit permettre l'évolution professionnelle du trieur, tout en reconnaissant ses compétences en tant que telles**. Les participants demandent **d'élargir le secteur étudié aux entreprises de tri et de recyclages et d'approfondir l'analyse des activités des conducteurs d'engins**.

Les CPNEFP de branche ont souhaité que **les études soit axer sur la conduite d'engins** en entreprises industrielle de traitement des déchets constatant une forte demande de qualification dans ce domaine

Devant la difficulté de définir un contour d'emploi à la fois réaliste et consensuel, il a été décidé de redéfinir une cartographie des emplois et des activités dans le secteur étudié. Ce sont les résultats de ces investigations, présentés au GT du 09-07-08, affiné le 24-10-08 qui ont permis la création du titre de Conducteur de Matériel de Manutention et de Conditionnement des Industries des Déchets.

### 2.2. Démarche d'élaboration d'une cartographie des emplois

#### ➤ Objectifs

- Repérer les emplois réellement tenus par les employés de chacune des entreprises industrielles du tri et du recyclage enquêtée afin d'en avoir une cartographie pertinente.
- Explorer une éventuelle similitude des emplois en diversifiant la typologie des entreprises enquêtées en fonction de la nature des déchets ou matières triées ou traitées, afin de mieux repérer le nombre de personnes concernées par la création d'un nouveau titre.

#### ➤ Méthode de travail

- Définition de ces emplois par observation des tâches et activités exercées par le même employé de façon courante (Cf. en annexe grille d'analyse renseignée). Ces observation ont été réalisées lors d'enquêtes d'analyse du travail par entretien approfondi avec un agent et son n+1
- Relecture des résultats des enquêtes de terrains antérieures à l'aide de cette nouvelle grille (environ 12 entreprises)
- Enquêtes auprès d'une dizaine de nouvelles entreprises, dont environ 80% ont une activité de tri et de recyclage des métaux, et une de tri de matériaux du BTP (Cf. liste en annexe).
- Collecte d'informations par la presse spécialisée et rencontres avec des professionnelles lors de colloques, expositions etc.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	13/78

➤ **Résultats : émergence de profils communs aux entreprises des 2 branches**

- *Diversité des entreprises et activités communes*

Les centres de tri de déchets ménagers et assimilés, les centres de tri de DIB, les entreprises du recyclage ou les centres de transit, de regroupement ou de transfert présentent des **activités productives similaires** dans les domaines suivants :

- La collecte et le transport
  - Le tri
  - La préparation, le conditionnement
  - La manutention d'éléments en vrac ou d'éléments de conditionnement
  - Le contrôle qualité
- Le regroupement des tâches sur un même poste de travail est souvent lié à l'utilisation d'un ou plusieurs outils spécifiques
    - Les outils spécifiques de **collecte et de transport des déchets** (Camion enlèvement Ordures ménagères, camions à chaînes, à bras, à grue embarquée, équipés de hayon hydraulique cf. annexe).
    - Les outils spécifiques **du tri** (manuel, automatique, avec des engins tels que pelle hydraulique avec grappin, électroaimant, pinces... cf. annexe).
    - Les outils spécifiques de la **préparation** et du **conditionnement** (presse à balle, presse à paquet, presse cisaille, broyeur cf. annexe).
    - Les outils spécifiques de la **manutention** (chargeur, chariot manuscopique, pelle hydraulique, chariot élévateur, pont roulant cf. annexe)
  - Le regroupement de certaines tâches sur un poste laisse apparaître des profils d'emplois récurrents dans une majorité d'entreprises
    - Trieur sur ligne de tri de déchets ou au sol
    - Chef d'équipe sur ligne de tri de déchets
    - Conducteur d'engins de manutention et de conditionnement en installation de tri et de traitement des déchets
    - Chauffeur de collecte et de transport des déchets

➤ **Le choix d'un emploi type : Les décisions du groupe de travail**

- Le groupe de travail « emplois de niveau V en centre de tri » du 09-07-08, a précisé dans son avis de décision que :
  - Le profil de chauffeur, trop axé sur la conduite, pas suffisamment sectoriel et déjà couvert par des qualifications (FIMO et FCOS spécial déchet), ne l'intéresse pas, malgré le manque récurrent de qualification des agents de conduite ;
  - Le profil de chef d'équipe n'est pas la priorité bien qu'un niveau IV dans le secteur soit le bienvenu
  - Le conducteur d'engin de manutention et de conditionnement contextualisé dans le secteur des déchets avec une voie d'accès aux trieurs de base remporte l'unanimité.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	14/78

➤ **Une première ébauche d'activités émerge de cette réflexion :**

- Trier manuellement différents types de déchets de collectes sélectives et assimilés : il est précisé que cette activité ne pèse pas le même poids que les 2 autres en termes de contenu et de temps consacré mais permet une première reconnaissance des activités du trieur et ouvre une voie promotionnelle. Les compétences liées à la caractérisation des déchets entrants pourront y être incluses.
- Alimenter, trier, évacuer avec un engin approprié : cette activité inclus outre la conduite d'engins, les compétences liées à la gestion et vérification des stocks et des flux, les techniques de chargement, le choix du matériel, les règles de sécurité et le maintien de l'environnement de travail. Sur la totalité des engins recensés, le groupe de travail retient principalement 2 incontournables : la pelle/chargeur et le chariot élévateur.
- Conduire un matériel de conditionnement et/ou de broyage : réglage, paramétrage, et maintenance productive. »

Un pré-réac est présenté dans cette optique au GT du 24-10-08. Après discussions et ajustements un emploi type consensuel a vu le jour.

### III. Définition de l'emploi type, des activités types, des compétences :

**« Conducteur / conductrice de Matériel de Manutention et de Conditionnement des Industries des Déchets »**

#### 3.1 Rappel de la définition de l'emploi type, activité type

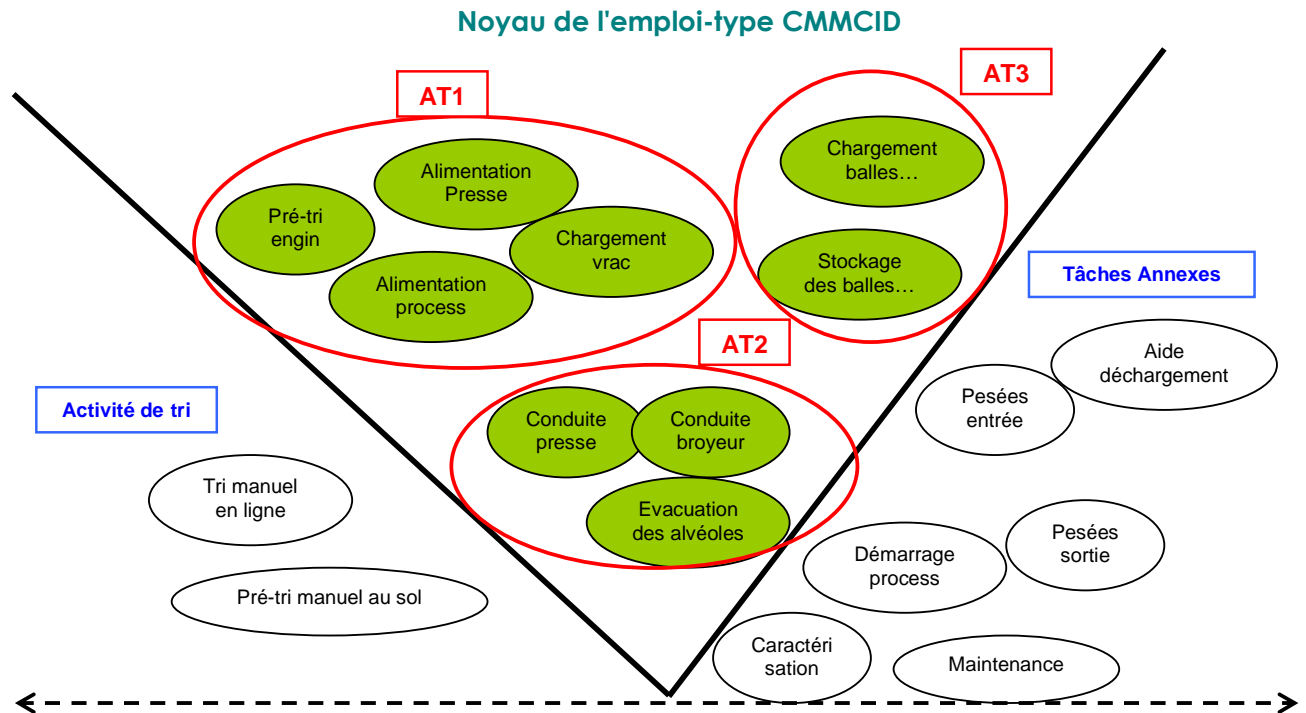
Un emploi type constitue un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels, suffisamment proches en termes de mission, de contenu et d'activités, pour être regroupés. C'est un compromis, il n'existe pas forcément dans les entreprises.

Il ne faut pas confondre l'emploi type, outil d'aide pour la création de titre professionnel pour le Ministère, et la fiche de poste, qui est établie par l'entreprise ou les branches professionnelles (cf. en annexe, rapprochement emploi type et classement des conventions collectives des branches du déchet et du recyclage).

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	15/78

### 3.2 Contour de l'emploi type

Les résultats des enquêtes de terrain ont permis de classer, en fonction de leurs fréquences et de leurs répétitions, les tâches exécutées sur les postes de production. Un noyau dur d'emploi type a ainsi pu voir le jour.



Une agrégation critique de ces tâches, autour des outils nécessaires à leurs réalisations, permet de repérer trois activités types constituant le noyau dur de l'emploi type, à savoir :

AT1 Une manipulation de déchets en vrac liée à l'utilisation d'engins dédiés (pelle hydraulique, chargeur...)

AT2 Un conditionnement des déchets en balles, en broyats, en palettes.

AT3 Une manipulation des éléments de conditionnement (balles, big-bag, palettes...) à l'aide d'un engin adapté (chariots élévateur de chantier ou non, télescopiques...).

D'après les enquêtes effectuées, environ 80 % des salariés occupant un emploi lié à ces activités sont d'anciens trieurs (opérateurs de tri...) pour qui cette évolution constitue une réelle promotion professionnelle. Un regard sur les classifications et coefficient salariaux des conventions collectives de branche, le confirme.

Aussi, le groupe de travail a décidé à l'unanimité de retrouver dans le noyau dur de l'emploi type une compétence autour de l'identification des déchets, afin de valoriser l'opérateur trieur, de faciliter son évolution professionnelle d'une part et d'autre part de garantir aux conducteurs de matériels de manutention et de conditionnement, une adaptation efficace à l'environnement des industries des déchets.

### 3.3 Contenu de l'emploi type en termes de compétences:

Les éléments présentés dans cette étude, issus des enquêtes de terrain et des échanges avec les différents acteurs, principalement les représentants des branches professionnelles, permettent de définir les compétences (Cn) attendues pour la tenue de l'emploi CMMCID.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	16/78

## Activité 1 : Manipuler des matériaux en vrac à l'aide d'engins de manutention, sur site industriel de traitement des déchets

**C1** : Préparer et organiser son activité de production dans une entreprise industrielle de traitement des déchets en respectant les règles d'hygiène et de sécurité pour la protection des personnes et des biens ainsi que les exigences de la protection de l'environnement

- Se situer dans un environnement industriel (ICPE, risques protections...)
- Repérer les process en cours, les exigences de productions
- Repérer les conséquences de son action dans la chaîne, l'équipe, la filière, l'environnement.
- Travailler en poste 2x7 ou 3x7
- Respecter son corps au travail : Gestes et postures, agir en appliquant les recommandations de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique « PRAP »
- Savoir pratiquer les gestes de premier secours (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Connaître le risque électrique pour un non électricien (habilitable Bo)
- Etre sensibilisé aux enjeux du développement durable

**C2** : Contrôler la nature des déchets manipulés afin d'assurer la sécurité et la qualité des opérations de tri, de préparation et de conditionnement

- identifier visuellement et tactilement les principaux types de déchets
  - issus de la collecte sélective des ménages
  - déchets industriels banals (DIB) ou non dangereux (DIND)
  - matériaux (métaux, plastiques, cartons....)
  - déchets du bâtiment et des travaux publics
- connaître les filières de recyclage et leurs exigences de qualité
- Identifier la typologie d'un déchet dangereux en fonction du risque encouru
  - Risque mécanique - Ex : élément risquant de bloquer le process de part sa taille (palette, barre de fer...)
  - Risque chimique - Ex : bouteille d'acide risquant de brûler les opérateurs...
  - Risque explosif - Ex : bouteille de gaz, bidon d'essence, produits phytosanitaires...
  - Risque biologique - Ex : cadavre d'animaux, seringues ...
- Intervenir avec discernement face à des éléments indésirables
- Stocker l'élément indésirable en évitant les mélanges dangereux (réactions chimiques ou explosives...)

**C3** : Conduire en sécurité un engin approprié à la manipulation des déchets en vrac

- Connaître les réglementations et textes de la sécurité sociale applicables à la conduite d'engins
- Connaître les classifications et technologies de base
  - Les principaux types d'engins
  - Les caractéristiques principales
  - Le fonctionnement des organes de service, de sécurité
- Connaître les principales règles de sécurité
  - Les principaux risques
  - Les règles de conduites, de circulation, de stationnement
  - les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Vérifications
  - Contrôler visuellement l'état de l'engin
  - Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Conduite, circulation, manœuvres
  - Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pentes, de virages, en marche AV, AR.
  - Utiliser correctement l'avertisseur sonore
  - Regarder en arrière avant de reculer
  - Respecter les règles et panneaux de circulation
  - Adapter sa conduite aux conditions de circulation (encombrement...)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	17/78

- Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres
- Maîtriser les opérations de début et de fin de poste
- Maîtriser les chargements/déchargements sur un porte engin
- Maintenance
  - Effectuer les opérations d'entretien de 1<sup>er</sup> niveau
  - Vérifier les différents niveaux des réservoirs
  - Rendre compte
- Choisir l'outil adapté à la nature des déchets à manipuler
- Monter, démonter et graisser un grappin, une pince ou une benne preneuse sur une pelle hydraulique

**C4** : Trier, à l'aide d'un engin, équipé d'outils adaptés, différents types de déchets en vrac

- A partir d'un tas en mélange de déchets de grandes dimensions (palette, planches, tube, ossature métallique, gros carton...), extraire les différents types d'éléments de même filière et les regrouper.
- Maîtriser l'encombrement de sa charge et surveiller son aire de travail

**C5** : Approvisionner en matériaux une ligne mécanisée de tri, de préparation ou de conditionnement à l'aide d'un engin, en respectant les contraintes de production

- Prendre connaissance des consignes d'approvisionnement en fonction du process à alimenter (trémie ouvre sacs d'une ligne de tri, convoyeur d'alimentation de presse à balles, trémie de broyeur...), auprès du responsable
- Préparer les produits à charger suivant la règle du « premier rentré, premier sorti »
- Vérifier que le process est en fonctionnement
- Charger la trémie et surveiller le niveau
- Retirer les éléments perturbateurs (ex : barre de fer, élément de palette risquant de bloquer la machine...)
- Nettoyer régulièrement l'aire de travail et de circulation
- Accompagner les chauffeurs au déchargement
- Assurer la permanence et la qualité de l'approvisionnement, notion de production

**C6** : Remplir un véhicule de transport avec des matériaux en vrac à l'aide d'un engin approprié

- Se positionner correctement vis-à-vis du véhicule de transport et du tas à charger, en fonction du rayon de rotation ou de braquage
- Remplir son grappin ou godet
- Vérifier l'absence de personnel dans l'aire de travail
- Maîtriser le ballant et l'encombrement de l'outil chargé
- Charger rationnellement le véhicule de transport (ranger, tasser...), surveiller la surcharge, éviter d'endommager le véhicule et travailler de concert avec les chauffeurs

**C7** : Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail, sur site industriel de traitement de déchets

- Connaître les bases de la communication (émetteur, récepteur, message oral, écrit...)
- Repérer les différences entre communiquer, rendre compte et informer
- Comprendre les relations de travail au sein d'une entreprise, la notion de contrat et de responsabilité sociale et professionnelle
- Repérer et expérimenter les situations nécessitant d'échanger

**Activité 2 : Réaliser des opérations de préparation et de conditionnement de déchets**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	18/78



**C1** : Préparer et organiser son activité de production dans une entreprise industrielle de traitement des déchets en respectant les règles d'hygiène et de sécurité pour la protection des personnes et des biens ainsi que les exigences de la protection de l'environnement

- Se situer dans un environnement industriel (ICPE, risques protections...)
- Repérer les process en cours, les exigences de productions
- Repérer les conséquences de son action dans la chaîne, l'équipe, la filière, l'environnement.
- Travailler en poste 2x7 ou 3x7
- Respecter son corps au travail : Gestes et postures, agir en appliquant les recommandations de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique « PRAP »
- Savoir pratiquer les gestes de premier secours (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Connaître le risque électrique pour un non électricien (habilitable Bo)
- Etre sensibilisé aux enjeux du développement durable

**C2** : Contrôler la nature des déchets manipulés afin d'assurer la sécurité et la qualité des opérations de tri, de préparation et de conditionnement

- identifier visuellement et tactilement les principaux types de déchets
  - issus de la collecte sélective des ménages
  - déchets industriels banals (DIB) ou non dangereux (DIND)
  - matériaux (métaux, plastiques, cartons...)
  - déchets du bâtiment et des travaux publics
- connaître les filières de recyclage et leurs exigences de qualité
- Identifier la typologie d'un déchet dangereux inopiné sur la zone de tri en fonction du risque encouru
  - Risque mécanique -Ex : élément risquant de bloquer le process de part sa taille (palette, barre de fer...)
  - Risque chimique - Ex : bouteille d'acide risquant de brûler les opérateurs...
  - Risque explosif - Ex : bouteille de gaz, bidon d'essence, produits phytosanitaires...
  - Risque biologique - Ex : cadavre d'animaux, seringues ...
- Intervenir avec discernement face à des éléments indésirables
- Stocker l'élément indésirable en évitant les mélanges dangereux (réactions chimiques ou explosives...)

**C8** : Préparer des matériaux sélectionnés à l'aide d'un broyeur industriel

- S'informer auprès du responsable de la plate forme de préparation, des consignes, du planning, des urgences ...
- Vérifier l'état le fonctionnement de production et de sécurité de l'équipement
- Surveiller le chargement et l'accumulation des éléments broyés en aval

**C9** : Conditionner des déchets en balles ou en paquets, à l'aide d'une presse hydraulique industrielle

- S'informer auprès du responsable du conditionnement des consignes, du planning, des urgences ...
- Vérifier la sortie de la dernière balle du produit précédent, éventuellement déclencher la ligature manuelle de celle-ci
- Vérifier que le convoyeur d'alimentation, la trémie ainsi que la chambre de compression soient vides
- Vérifier que le fil de ligatures est bien en place sinon alerter le responsable
- Choisir sur le pupitre de commande la matière à conditionner
- Ouvrir les alvéoles de produits triés à conditionner en cas d'alimentation mécanisée de la presse
- Accompagner l'évacuation des alvéoles
- Etiqueter la balle en aval de la presse
- Etre à l'écoute du fonctionnement et avertir le responsable de conditionnement dès l'apparition d'un aléa insurmontable

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	19/78



**C10** : Conditionner des éléments en palette à l'aide de films ou de filets

- S'informer auprès du responsable du conditionnement des consignes, du planning, des urgences ...
- Vérifier l'état de la palette
- Ranger les éléments palettisables en respectant la répartition des charges, la stabilité de l'ensemble
- Filmer les éléments à l'aide de l'outil adapté (bande, house, cerclage...)
- Etiqueter la palette

**C7** : Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail, sur site industriel de traitement de déchets

- Connaître les bases de la communication (émetteur, récepteur, message oral, écrit...)
- Repérer les différences entre communiquer, rendre compte et informer
- Comprendre les relations de travail au sein d'une entreprise, la notion de contrat et de responsabilité sociale et professionnelle
- Repérer et expérimenter les situations nécessitant d'échanger

**Activité 3 : Manipuler des déchets conditionnés à l'aide d'un engin adapté sur site industriel de traitement des déchets**
**C1** : Préparer et organiser son activité de production dans une entreprise industrielle de traitement des déchets en respectant les règles d'hygiène et de sécurité pour la protection des personnes et des biens ainsi que les exigences de la protection de l'environnement

- Se situer dans un environnement industriel (ICPE, risques protections...)
- Repérer les process en cours, les exigences de productions
- Repérer les conséquences de son action dans la chaîne, l'équipe, la filière, l'environnement.
- Travailler en poste 2x7 ou 3x7
- Respecter son corps au travail : Gestes et postures, agir en appliquant les recommandations de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique « PRAP »
- Savoir pratiquer les gestes de premier secours (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Connaître le risque électrique pour un non électricien (habilitable Bo)
- Etre sensibilisé aux enjeux du développement durable

**C11** : Conduire en sécurité un engin adapté à la manutention de déchets conditionnés

- Connaître les réglementations et textes de la sécurité sociale applicables à la conduite d'engins
- Connaître les classifications et technologies de base
  - Les principaux types d'engins
  - Les caractéristiques principales
  - Le fonctionnement des organes de service, de sécurité
- Connaître les principales règles de sécurité
  - Les principaux risques
  - Les règles de conduites, de circulation, de stationnement
  - les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Vérifications
  - Contrôler visuellement l'état de l'engin
  - Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Conduite, circulation, manœuvres
  - Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pentes, de virages, en marche AV, AR.
  - Utiliser correctement l'avertisseur sonore
  - Regarder en arrière avant de reculer

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	20/78

- Respecter les règles et panneaux de circulation
- Adapter sa conduite aux conditions de circulation (encombrement...)
- Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres
- Maîtriser les opérations de début et de fin de poste
- Maîtriser les chargements/déchargements sur un porte-engin
- Maintenance
  - Effectuer les opérations d'entretien de 1<sup>er</sup> niveau
  - Vérifier les différents niveaux des réservoirs
  - Rendre compte
- Choisir l'outil adapté à la nature des éléments de conditionnement à manipuler
- Monter, démonter et graisser des pinces à balles et des fourches sur un chariot élévateur

**C12** : Manutentionner et gerber des déchets conditionnés à l'aide d'un engin approprié

- Pour les matériaux conditionnés issus des équipements industriels de type presse à balles
  - Repérer l'accumulation des balles en sortie de presse
  - Les enlever et les stocker par matériaux en intérieur ou en extérieur en respectant les règles de gerbage
  - Repérer visuellement les défauts de ligature des balles, remettre dans le circuit de conditionnement les balles défectueuses.
  - Repérer les grosses erreurs de tri qui peuvent engendrer une décote importante voire un refus des filières de recyclage, signaler le défaut au responsable de quai et éventuellement retourner la balle au tri.
  - Vérifier la pesée et l'étiquetage des éléments conditionnés
- Pour les matériaux conditionnés issus des équipements industriels de type broyeur
  - Vérifier l'état et le remplissage, avec des éléments broyés, de contenants tels que big-bag, containers...
  - Les enlever et les stocker en intérieur ou en extérieur en respectant les règles de gerbage
  - Vérifier la pesée et l'étiquetage des éléments conditionnés
- Pour les matériaux conditionnés issus d'équipements industriels d'autres types : palettiseur, citerne...
  - Vérifier l'état et le chargement et l'étanchéité des éléments de manutention : palettes, citernes...
  - Manipuler et stocker ces éléments de manutention en intérieur ou en extérieur en respectant les règles de gerbage
  - Vérifier la pesée et l'étiquetage des éléments conditionnés

**C13** : Charger dans un véhicule de transport, des déchets conditionnés à l'aide d'un engin adapté

- S'informer du planning des chargements (jours, horaires, matériaux)
- Organiser et exécuter le chargement en fonction de l'engin utilisé, des dimensions du véhicule et des unités de manutention (balles, big-bag, palettes, caisses, conteneurs, etc.)
- Vérifier la stabilité du chargement
- Opérer de concert avec le chauffeur du véhicule en prenant soin de son matériel
- Gérer le stress dû à la rapidité de chargement et à la pression des délais d'immobilisation du moyen de transport
- Vérifier lors de la prise des balles, caisses ou conteneurs dans le stock la stabilité des piles...

**C7** : Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail, sur site industriel de traitement de déchets

- Connaître les bases de la communication (émetteur, récepteur, message oral, écrit...)
- Repérer les différences entre communiquer, rendre compte et informer
- Comprendre les relations de travail au sein d'une entreprise, la notion de contrat et de responsabilité sociale et professionnelle
- Repérer et expérimenter les situations nécessitant d'échanger

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	21/78

### 3.4. Compétences communes aux activités types

<p style="text-align: center;">ACTIVITES</p> <p style="text-align: center;">COMPÉTENCES</p>	Manipuler des matériaux en vrac à l'aide d'engins de manutention, sur site industriel de traitement des déchets	Réaliser des opérations de préparation et de conditionnement de déchets	Manipuler des déchets conditionnés à l'aide d'un engin adapté sur site industriel de traitement des déchets
- Préparer et organiser son activité de production dans une entreprise industrielle de traitement des déchets en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et les exigences de la protection de l'environnement	X	X	X
- Identifier les principaux déchets en amont des opérations de tri, de préparation et de conditionnement y compris repérer et extraire les déchets dangereux inopinés et les stocker en sécurité	X	X	
- Conduire en sécurité un engin approprié à la manipulation des déchets en vrac	X		
- Trier à l'aide d'un engin équipé d'outils adaptés, différents types de déchets en vrac	X		
- Approvisionner une ligne mécanisée de tri, de préparation ou de conditionnement avec des matériaux en vrac, à l'aide d'un engin approprié, en respectant les contraintes de production	X		
- Remplir un véhicule de transport avec des matériaux en vrac à l'aide d'un engin approprié	X		
- Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail, sur site industriel de traitement de déchets	X	X	X
- Préparer des matériaux sélectionnés à l'aide d'un broyeur industriel		X	
- Conditionner des déchets en balles ou en paquets, à l'aide d'une presse hydraulique industrielle		X	
- Conditionner des éléments en palette à l'aide de films et/ou de filets en plastique		X	
- Conduire en sécurité un engin adapté à la manutention de déchets conditionnés			X
- Manutentionner et gerber des déchets conditionnés à l'aide d'un engin approprié			X
- Charger dans un véhicule de transport des déchets conditionnés à l'aide d'un engin adapté			X

### 3.5. Vérification de la conformité des activités types

Le tableau suivant permet de vérifier que chaque activité type définie est autonome et correspond bien à une employabilité dans les entreprises du secteur.

CRITERES	Significative/ Représentative (Col.2)	Non redondante (Col.3)	Commune à plusieurs titres (Col.4)	Autonome (Col.5)	Emploi		Observations (Col.8)
					tenu (Col.6)	accessible (Col.7)	
ACTIVITES-TYPE							
Manipuler des matériaux en vrac à l'aide d'engins de manutention sur site industriel de traitement des déchets	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	Chaque activité représentée ici peut correspondre à un emploi spécifique en entreprise. Les employeurs sont intéressés par une certaine polyvalence et étant donnée leurs difficultés pour trouver des personnes qualifiées sur l'ensemble des activités, ils se contentent souvent de recruter sur une seule et de former en interne sur les autres.
Réaliser des opérations de préparation et de conditionnement de déchets	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	
Manipuler des éléments de conditionnement à l'aide d'un engin adapté sur site industriel de traitement des déchets	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	

Signification des colonnes à renseigner (les réponses aux critères 2 à 7 peuvent être : Oui, Non ou Partiellement) :

- Col.1 : citer l'intitulé de chaque activité-type (AT) constitutive de l'emploi-type.
- Col.2 : l'AT est significative/représentative de l'emploi-type si elle est reconnue par la profession, et si elle peut correspondre à un emploi occupé ou une part significative de l'emploi en terme de mission, de temps occupé et de place importante dans le processus de transformation du produit ou de réalisation d'un service.
- Col.3 : l'AT n'est pas redondante si le bloc de compétences qui la définit n'est pas partagé avec d'autres activités (plusieurs activités-type ne peuvent être composées de la même somme de compétences).
- Col.4 : l'AT est transverse si elle est incluse dans plusieurs titres ou emplois-type, notamment au sein d'une filière.
- Col.5 : l'AT est autonome si elle peut être mise en œuvre indépendamment des autres activités qui composent l'emploi.
- Col.6 : l'AT correspond-elle à des emplois tenus actuellement ou ayant été tenus dans le passé ?
- Col.7 : l'AT suffit-elle pour accéder à des emplois à pourvoir ? (les employeurs recrutent-ils sur la base de cette seule activité ?)
- Col.8 : Indiquer ici les éléments d'éclairage particuliers qui fondent et expliquent les réponses aux critères d'analyse ci-dessus.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	23/78

### 3.6. Rapprochement emploi type/fiches ROME

L'ANPE répertorie les offres et demandes d'emploi grâce à sa nomenclature ROME - Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois. Trois fiches offrent quelques correspondances avec l'emploi de CMCID :

Conducteur / Conductrice de matériel de manutention et de conditionnement des Industries des Déchets (CMCID)		11 214 : Agent/agent(e) d'entretien et d'assainissement / Agent/agent(e) de déchets urbains et industriels	
N°	Intitulé de l'ACTIVITÉ -TYPE	Compétences communes et spécificités	N°
1	Manipuler des matériaux en vrac à l'aide d'engins de manutention, sur site industriel de traitement des déchets	Déplacer, soulever les objets	CTB2
		Appliquer rigoureusement des normes et des consignes de sécurité	CE1
2	Réaliser des opérations de préparation et de conditionnement de déchets	Respecter méthodiquement un ordre d'intervention	CE2
		Service des ordures ménagères	AS1
		Tri récupération	AS5
3	Manipuler des déchets conditionnés à l'aide d'un engin adapté sur site industriel de traitement des déchets		

Conducteur / Conductrice de matériel de manutention et de conditionnement des Industries des Déchets (CMCID)		43 211 : Conducteur/conductrice d'engins de chantier du BTP, du génie civil et de l'exploitation de carrière	
N°	Intitulé de l'ACTIVITÉ -TYPE	Compétences communes et spécificités	N°
1	Manipuler des matériaux en vrac à l'aide d'engins de manutention, sur site industriel de traitement des déchets	Conduire et utiliser des engins avec souplesse et précision	CTB1
		Assurer l'entretien courant des engins (graissage, vidanges...)	CTB2
		Respecter les règles de sécurité liées à l'utilisation des engins	CE1
		Réagir rapidement en présence d'un évènement soudain	CE2
		Engin utilisé chargeuse	AS8
		Engin utilisé pelle	AS10
2	Réaliser des opérations de préparation et de conditionnement de déchets		
3	Manipuler des déchets conditionnés à l'aide d'un engin adapté sur site industriel de traitement des déchets		

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	24/78

Conducteur / Conductrice de matériel de manutention et de conditionnement des Industries des Déchets (CMCID)		43 312 : Agent / agente de manipulation et de déplacement de charges	
N°	Intitulé de l'ACTIVITÉ -TYPE	Compétences communes et spécificités	N°
1	Manipuler des matériaux en vrac à l'aide d'engins de manutention, sur site industriel de valorisation des déchets		
2	Réaliser des opérations de préparation et de conditionnement de déchets		
3	Manipuler des déchets conditionnés à l'aide d'un engin adapté sur site industriel de traitement des déchets	Porter, déplacer, charger et décharger des marchandises ou des produits	CTB1
		Identifier et répartir les marchandises ou produits	CTB2
		Organiser le rangement des produits en fonction de l'espace disponible et des conditionnements	CTB3
		Respecter rigoureusement les consignes de sécurité relatives aux produits manipulés	CLE1
		Adapter les conditions de manipulation aux différents produits (poids, fragilité...)	CLE2
		Manutention des matières dangereuses en colis	AS2
		Ordonnancement du stockage (optimisation des volumes de rangement)	AS3
		Entretien courant de l'engin de manutention (vérification des niveaux, fuites, pneus)	AS7
		Engins utilisés chariot élévateur à conduite frontale	AS9

### Difficultés de rapprochement et commentaires

Comme le montre les trois tableaux ci-dessus il n'existe pas à proprement parler de fiche ROME adaptée à l'emploi de CMCID. On peut en déduire que :

En 1997, date d'actualisation du ROME, les métiers de l'environnement et particulièrement autour du traitement des déchets, étaient anecdotiques ou du moins non reconnus. Nous sommes bien face à un secteur en émergence.

Le cœur de l'emploi est bien constitué par la conduite d'engins en milieu industriel du secteur des déchets (plus de rapprochements avec les fiches 43211 et 43312)

Difficulté de trouver un rapprochement avec l'activité de conditionnement

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	25/78

# ANNEXES

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	26/78

# ANNEXE 11

## Evaluation du nombre de personnes concernées par le titre CMCID

*NB : Comme personne concernée par le titre, nous entendons toute personne qui conduit un ou plusieurs engins de manutention sur un site industriel de traitement de déchet, que cette activité lui soit essentielle ou complémentaire d'une activité de tri, de conduite de presse à balles et/ou de broyeur.*

### 1. A partir de la base de données SINOE de l'ADEME

Un de ses services est de recenser les sites concernant le traitement général des déchets en fonction de leur activité principale. C'est ce qui est contenu dans le tableau suivant :

Code service	Nature des sites concernés	Nombre sites
02	Négoce déchets matières recyclées	282
04C	Centre d'apport volontaire	77
04D	Station de transit	669
05A	Tri	655
05B	Démontage démantèlement	260
05C	Regroupement de déchets	99
07A	Réutilisation	124
07B	Recyclage	493
07EB	Concassage de déchets démolition	113
07EC	Broyage préalable à valorisation matière	285
	Total	3880

Avec une estimation moyenne (issue des enquêtes) de 4 personnes par site concernées par le profil du titre nous pouvons raisonnablement compter 4 x 3880 soit Environ 15 500 personnes.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	27/78



## ANNEXE 12

### 2. A partir des entreprises enquêtées

Dans les diverses entreprises enquêtées, **17,5%** de leur masse salariale totale présente un profil en rapport avec le titre CMCID

Nom des entreprises enquêtées	Profil concerné	Nbre total de salariés	Activité principale
Sita Ile de France	20	120	DMA
Sita Sud Entraigue	4	10	DIB
Ets Tri-Vallée (73)	5	30	DMA/DIB
Ets Epur Digoin (71)	5	20	RECY
Ets Epur Mâcon	3	21	RECY
Ets Excoffier Groisy (74)	5	14	RECY
Ets Excoffier Villy le Peloux (74)	7	30	DMA/DIB
Ets Echallier Clermont F.(63)	6	40	DMA/DIB
Veolia la Seyne s/ Mer (83)	5	30	DMA/DIB
Ets Pizzorno (83)	8	52	DMA/DIB
Ets Brangeon (49)	6	40	DMA/DIB
Ets Nicollin St Fons (69)	7	50	DMA/DIB
Ets SME Culoz (01)	4	30	RECY

<b>TOTAL</b>	<b>85</b>	<b>487</b>	<b>17.5%</b>
--------------	-----------	------------	--------------

DMA (déchets ménagers et assimilés)  
 DIB (déchets industriels banals)  
 RECY (entreprise de recyclage métaux)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	28/78

## ANNEXE 21

### L'ORGANISATION SYNDICALE DES ENTREPRISES PARTICIPANT AU TRAITEMENT DES DECHETS EN FRANCE

#### Sources :

- FEDEREC (site [www.federec.org](http://www.federec.org))
- FNADE (site [www.fnade.com](http://www.fnade.com))
- Panorama de branche 2007 Observatoire prospectif du commerce (OPCO)

#### **FNADE - fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement**

« *La FNADE, regroupe au travers de ses huit syndicats, représentant 346 entreprises privées, 82 000 salariés en France et plus de 110 000 dans le monde, 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 870 sites de traitement, 26 millions de tonnes collectées et 42 millions de tonnes traitées* ».

#### La FNADE assure des tâches de :

- représentation des adhérents et de leurs syndicats auprès des pouvoirs publics (aux niveaux européen, national, régional et départemental), des autres organismes professionnels et des instances de normalisation française et européenne,
- coordination et de communication et, d'une manière générale, la défense des intérêts des professionnels.

#### Les huit syndicats sont :

- Syndicat national des activités du déchet (SNAD),
- Syndicat national des concepteurs et constructeurs des industries du déchet et de l'environnement (SNIDE),
- Syndicat national du traitement et de la valorisation des déchets urbains et assimilés (SVDU),
- Chambre syndicale nationale des fabricants de matériels de nettoyage, de collecte et de traitement des déchets (FAMAD),
- Groupement national des PME du déchet et de l'environnement (GNPMED),
- Syndicat des professionnels du recyclage en agriculture (SYPREA),
- Union professionnelle des entreprises de dépollution de sites (UPDS),
- Syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets (SYVED).

#### Au travers de ses huit syndicats, la FNADE regroupe :

- les entreprises prestataires de services
- les ensembleurs-concepteurs d'installations de transfert, de tri, de compostage et d'incinération
- les entreprises exploitant les usines de traitement et de valorisation
- les fabricants de matériels destinés à la collecte et au nettoyage

#### Les activités concernées sont :

- la propreté urbaine en général et, en particulier, la collecte des déchets solides,

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	29/78

## ANNEXE 22

- l'exploitation des usines de tri, de compostage, de valorisation énergétique,
- l'exploitation des centres de stockage de déchets,
- la construction des installations de transfert, de tri, de compostage, de traitement thermique,
- la fabrication des matériels et des équipements destinés au traitement des déchets,
- la dépollution des sols,
- la collecte et le traitement de déchets dangereux,
- le recyclage agricole.
- Les professionnels du recyclage en agriculture et de la dépollution des sols

Au total les objectifs de la FNADE concernent la gestion globale des déchets et de la protection de l'environnement

### **FEDEREC - Fédération française de la récupération pour la gestion industrielle de l'environnement et du recyclage**

*« Créée en 1944, afin de regrouper les différentes Chambres Syndicales de la Profession dont la fondation des premières remontait à 1890, FEDEREC est constituée de 8 SYNDICATS REGIONAUX et 12 SYNDICATS NATIONAUX ».*

#### Liste des syndicats nationaux :

- FEDEREC Métal
- Syndicat National du recyclage des métaux non ferreux
- CYCLEM - Syndicat national pour le recyclage du verre
- SNRP - Syndicat national du recyclage des papiers et cartons
- Syndicat national du recyclage des plastiques
- Syndicat national du recyclage des textiles
- SNDP - Syndicat national du recyclage des duvets et des plumes
- SYRES - Syndicat national des régénérateurs de solvants
- VALORDEC - Syndicat national pour la valorisation des déchets
- FNDA – Federec Nationale de Déconstruction Automobile
- FEDEREC informatique
- SYNAREP - Syndicat national des reconditionneurs et des recycleurs de palettes

En 2005 la fédération comptait 4153 entreprises dont :

- 59 % de la famille des matières métalliques (NAF 37.1Z)
- 36 % de la famille des autres matériaux recyclables (NAF 37.2Z)
- 5 % de la famille du commerce et négoce des matières premières recyclées (NAF51.5Q)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	30/78

## ANNEXE 3

### Table de passage NAF 2003 NAF 2008 Secteur des déchets

NAF rév. 2	Intitulé de poste	NAF rév. 1	Intitulé de poste	Précisions sur la nature du lien
38.11 Zp	Collecte des déchets non dangereux	90.0Bp	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	CC : - collecte des ordures ménagères et des déchets non dangereux (CPA 02 : 90.02.11p) - gestion des stations de transfert pour déchets non dangereux (CPA 02 : 90.02.11p)
38.21 Zp	Traitement et élimination des déchets non dangereux	90.0Bp	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	CC : - traitement et élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux (CPA 02 : 90.02.12-13) - gestion des installations pour l'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux (CPA 02 : 90.02.12-13) NC : - production de cendres et résidus issus de l'incinération des déchets (CPA 02 : 14.50.23p)
38.12 Zp	Collecte des déchets dangereux	90.0Ep	Traitement des autres déchets	CC : - collecte des déchets dangereux, solides ou non solides (CPA 02 : 90.02.11p) - gestion des stations de transfert pour déchets dangereux (CPA 02 : 90.02.11p) NC : collecte des déchets nucléaires radioactifs (CPA 02 : 23.30.1p et 23.30.2p)
38.11 Zp	Collecte des déchets non dangereux	90.0Gp	Autres travaux d'assainissement et de voirie	CA : - collecte des détritiques dans les poubelles situées sur la voie publique (CPA 02 : 90.03.13p) - location de toilettes mobiles
38.31 Zp	Démantèlement d'épaves	37.1Zp	Récupération de matières métalliques recyclables	CC : démantèlement d'épaves en vue de la récupération de matières métalliques
38.32 Zp	Récupération de déchets triés	37.1Zp	Récupération de matières métalliques recyclables	CC : traitement de matières métallique recyclables NC : démantèlement d'épaves en vue de la récupération de matières métalliques
38.31 Zp	Démantèlement d'épaves	37.2Zp	Récupération de matières non métalliques recyclables	CC : démantèlement d'épaves en vue de la récupération de matières non métalliques
38.32 Zp	Récupération de déchets triés	37.2Zp	Récupération de matières non métalliques recyclables	CC : traitement de matières non métallique recyclables NC : démantèlement d'épaves en vue de la récupération de matières non métalliques
46.77 Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris	51.5Q	Commerce de gros de déchets et débris	
52.24 B	Manutention non portuaire	63.1B	Manutention non portuaire	
52.10 B	Entreposage et stockage non frigorifique	63.1E	Entreposage non frigorifique	

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	31/78

# ANNEXE 4

## Présentation de la grille d'analyse des tâches

A partir d'une liste non exhaustive, de tâches nécessaires à la production dans une entreprise de tri, de recyclage, de transfert ou de transit, il sera indiqué pour chaque employé, les tâches qu'il exerce de façon régulière. Une différence sera notée suivant s'il est responsable de la tâche (R) ou s'il intervient comme aide au titulaire de la tâche (A).

Repérage des personnes (prénom, n°, etc. ...)			GUY	ROBERT	CATHERINE	Dan & Joseph	
Activité principale, fonction de l'employé			1 <sup>er</sup> TRIEUR	PELLISTE	Conductrice de presse	TRIEURS	
N°	Tâches exécutées	Machines, engins habilitations	Niveau de responsabilité : R en charge de la tâche, A en aide au resp.				
1	Accueil chauffeurs						
2	Pesée camions						
3	Aide déchargement	Pelle Hydraulique et grappin		R			
4	Caractérisation		R			A	
5	Pré-tri au sol manuel						
6	Pré-tri au sol engin						
7	Alimentation process	Chargeuse				A	
8	Démarrage process, réglages vitesses		R				
9	Pré-tri en cabine		A			R	
10	Tri manuel sur ligne		R			R	
11	Organisation du W en cabine de tri		A				
12	Evacuation alvéoles				A		
13	Alimentation presse à balles	Chargeuse			R		
14	Conduite presse à balles			A	R		
15	Manipulation balles Chargement camions	Chariot élévateur à pinces			R		
16	Manipulation vrac Chargement camion	Pelle Hydraulique et grappin		R			
17	Pesée sorties						
18	Tutorat des nouveaux		R				
19	Primo-maintenance						
20	<b>Chauffeurs</b>						
21	Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
	CMMCID	TP.01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	32/78

# FICHE EMPLOI-TYPE

## LISTE DES EMPLOIS-TYPES

1 - Conducteur/conductrice de Matériels de Manutention et de Conditionnement des Industries des Déchets (niveau V)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	33/78

## INTITULE DE L'EMPLOI-TYPE

### Conducteur/conductrice de Matériels de Manutention et de Conditionnement des Industries des Déchets (niveau V)

**FET01 FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT:**

11214 - AGENT/AGENTE D'ENTRETIEN ET D'ASSAINISSEMENT  
 43312 - AGENT/AGENTE DE MANIPULATION ET DE DEPLACEMENT DES CHARGES  
 43211 - CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER DU BTP, DU GENIE CIVIL

**FET02 AUTRE(S) APPELLATION(S) DE L'EMPLOI-TYPE:**

Conducteur d'engins, caristes, pelleurs, pelleteur, grutier, agent polyvalent

**FET03 LIENS AVEC LES NOMENCLATURES:**
**RELATIONS INTERNES:**

**Domaine EVOLIF:** I13 Protection de l'environnement

**Sous Secteur EVOLIF:** GE Environnement

**RELATIONS EXTERNES:**

**PCS:** 6243 - Conducteurs qualifiés d'engin de chantier du btp

6512 - Conducteurs d'engin lourd de manoeuvre

6514 - Conducteurs de chariot élévateur, caristes

6793 - Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition

**FAP:NAF:** 371Z - Récupération de matières métalliques recyclables

372Z - Récupération de matières non métalliques recyclables

515Q - Commerce de gros de déchets et débris

900B - Enlèvement et traitement des ordures ménagères

900C - Elimination et traitement des autres déchets

**NSF:** 343 p - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

**FORMACODE:**
**FET04 DEFINITION:**

Au sein d'une unité industrielle de traitement de déchets (centre de tri de déchets ménagers issus de collecte sélective, de Déchets Industriels Banals, de tri et de recyclage des métaux, des déchets du bâtiment et des travaux publics etc....) , le conducteur de matériels de manutention et de conditionnement, effectue les différentes opérations qui permettent de maintenir les flux matière en amont et en aval des installations mécanisées de tri, de préparation et de conditionnement, à l'aide d'engins et de matériels appropriés.

Il contrôle la nature des déchets qu'il manipule dans un souci de sécurité et de qualité.

Il approvisionne les process avec des éléments en vrac.

Il participe à la préparation et au conditionnement à l'aide de matériels adaptés (presse à balles, broyeur, palettiseur...).

Il stocke, déstocke, charge dans les véhicules de transport, des produits triés ou non triés, en vrac ou conditionnés en balles, en " big-bag ", en palettes

**FET05 CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE:**

Le conducteur de matériels de manutention et de conditionnement peut travailler dans des entreprises industrielles de traitement de déchets très variées. Cette variété est liée d'une part à la taille des entreprises, d'autre part au type de matériaux traités (emballages ménagers, papiers, cartons, palettes, emballages industriels, rebuts de fabrications industrielles, métaux ferreux et non ferreux etc....).Il devra s'adapter à la variété des flux

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	34/78

dans un contexte de solidarité d'équipe. La variété peut s'inscrire dans la semaine: la collecte dans les entreprises, dans les collectivités se fait à certains jours précis.

Ces entreprises sont des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et donc soumises à des réglementations particulières qui influent sur l'exercice de l'emploi (connaissances et attitudes face aux risques et dangers pour le titulaire de l'emploi, pour ses collègues de travail ou pour l'environnement).

Pour donner du sens et donc mener à bien son travail, il est sensibilisé aux enjeux de la protection de l'environnement.

L'activité oblige à une vigilance, à une anticipation permanente et à une réactivité immédiate à l'événement.

Il travaille la plupart du temps en poste (2 x 7h, par exemple 6h-13h ou 13h-20 h) avec des pauses aménagées; le travail le samedi peut exister en fonction des entreprises ou des surcroûts d'activité temporaire (lendemain de fêtes, jours fériés avec accumulation des produits).

Suivant la nature et le conditionnement des matériaux qu'il manipule (vrac fin, éléments encombrants, balles, paquets...), il pourra souvent conduire deux engins de manutention voire trois. La pelle hydraulique, la chargeuse, le chariot élévateur de chantier, sont parmi les plus courants.

L'activité s'exerce généralement sous un hangar, sur une plateforme parfois encombrée, où circulent d'autres engins, des véhicules de collectes et de transport ainsi que des piétons. Elle nécessite le port d'équipements de sécurité et de propreté.

Les conditions environnementales varient en fonction de l'activité de l'entreprise : bruit, chaleur, froid, humidité, poussières volatiles, courants d'air, milieu aseptisé, odeurs particulières.

Suivant la taille de l'entreprise, sur une même journée son activité peut être très diversifiée. Il peut interrompre la conduite de son engin pour trier les indésirables, utiliser la presse à balles, le broyeur...

#### **FET06 CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI-TYPE:**

Cet emploi est souvent tenu par d'anciens trieurs. C'est une voie privilégiée de promotion interne après une formation " sur le tas ". La détention des CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité) correspondants aux engins utilisés (ou à défaut la preuve d'une formation et d'une évaluation interne à l'entreprise) est nécessaire à la tenue de l'emploi.

#### **FET07 CHAMPS D'INTERVENTION ET DE RESPONSABILITE:**

Suivant la taille de l'entreprise, le conducteur de matériels de manutention et de conditionnement, intervient sous la responsabilité directe du responsable d'exploitation du site ou d'un agent de maîtrise responsable de la production (chef de quart, contremaître etc....) ou bien d'un chef d'équipe (chef de presse, chef de quai...).

Il a la responsabilité directe de l'approvisionnement de la chaîne de tri ou de conditionnement à partir des produits stockés à trier ou déjà triés.

Il a également la responsabilité du dégagement des produits conditionnés en aval de la presse à balles, à paquets, du broyeur, de leur stockage et de leur chargement.

Il utilise les matériels de préparation et de conditionnement sous la responsabilité d'un responsable technique (chef de presse, responsable de maintenance...)

Par contre il ne décide pas des apports, des livraisons ou des expéditions, même s'il doit avertir son hiérarchique de tous problèmes de stocks amont ou aval.

Il participe à la sécurité et à la qualité en contrôlant la nature des déchets qu'il manipule.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	35/78



## **FET08 DESCRIPTION DE LA MISE EN OEUVRE DE L'EMPLOI-TYPE:**

Le conducteur de matériels de manutention et de conditionnement doit en premier lieu inscrire son activité au sein d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), installation industrielle de tri et de conditionnement de différents types de déchets valorisables, dangereux ou ultimes.

Ensuite en fonction de l'entreprise, du planning et des consignes de son hiérarchique, il interviendra aux différents point clés de la ligne de production. Son activité est souvent liée aux caractéristiques des matériaux à manipuler car ce critère est déterminant dans le choix de l'engin à utiliser :

Pour les tâches mettant en oeuvre des éléments en vrac, manipulés à l'aide d'engins appropriés (chargeur, pelle hydraulique à grappin, à benne preneuse...), l'agent doit :

- contrôler la nature des déchets à traiter et régler ou adapter son outillage en fonction
- approvisionner une trémie d'alimentation de process avec des éléments en vrac stockés à proximité, en surveillant le niveau afin de ne pas interrompre la suite des opérations
- trier au sol des éléments encombrants (pelle hydraulique...)
- charger un véhicule de transport avec des éléments en vrac triés pour expédition vers les filières de recyclage (verre, gros de magasin, métaux broyés, cisailés...), de fines (refus de tri) vers usines d'incinération, centre d'enfouissement... .

Pour la préparation de broyat, le conditionnement en balle, en paquets ou en palettes de déchets sélectionnés, l'agent doit :

- s'informer auprès du responsable de la plateforme de préparation, de conditionnement, des consignes, du planning, des urgences...
- vérifier l'état de fonctionnement de production et de sécurité de l'équipement utilisé
- contrôler la nature des déchets à traiter et régler ou adapter son outillage en fonction

Pour la préparation de broyat :

- surveiller le chargement et l'accumulation des éléments broyés
- éventuellement conditionner le vrac en big-bag

Pour le conditionnement en balles :

- vider les alvéoles de produits triés ou surveiller l'alimentation du process
- participer au conditionnement en balles à l'aide d'une presse hydraulique
- vérifier les ligatures et accrocher l'étiquette de suivi

Pour la palettisation manuelle :

- vérifier la conformité des produits à palettiser (adaptation par rapport à la palette, dimension, étanchéité pour les fûts ...)
- charger la palette de façon équilibrée
- maintenir les éléments à l'aide d'un cerclage, un film étirable, un filet...

Pour la manutention et le chargement des éléments de conditionnement à l'aide d'engins appropriés (chariots élévateur de chantier, télescopique, équipés de pinces à balles...), l'agent doit :

- évacuer et stocker les éléments issus des équipements de conditionnement
- charger les véhicules de transport pour l'expédition des produits conditionnés vers les

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	36/78

entreprises de transformation, de recyclage, d'incinération voire de tri (cas d'un site de regroupement ou de transfert).

Lorsqu'il prend son poste, il doit vérifier l'état des engins et des équipements dont il a la charge, prendre connaissance des remarques inscrites par son prédécesseur sur le livret de suivi. En fin de poste il y inscrira lui-même ses propres observations.

Bien que travaillant en autonomie, il est tenu d'être en contact permanent avec les différents acteurs de la chaîne de production afin d'éviter les manques ou les accumulations de produits aux endroits stratégiques.

Il est en lien étroit avec les chauffeurs des véhicules de collecte qui interviennent dans le même espace de travail, ainsi qu'avec les chauffeurs des véhicules de transport qui surveillent étroitement la qualité du chargement et les éventuels dommages susceptibles d'être infligés à leur outil de travail.

A tout moment de son activité, selon la nécessité des opérations, l'agent est tenu de communiquer, de rendre compte et d'informer

Il participe à la préparation et au conditionnement des produits triés ou non (broyeur, presse à balles par exemple) mais ce n'est pas son activité principale. En général il n'est pas responsable des gros équipements. Il assiste ou remplace partiellement le responsable de l'équipement.

Tout au long de son activité, il respecte les consignes d'hygiène et de sécurité particulièrement importantes dans ce contexte. Il agit avec rapidité en respectant également les critères de qualité, de production, en connaissant les conséquences des erreurs de tri.

**FET09 DESCRIPTION DES SITUATIONS PARTICULIERES DE MISE EN OEUVRE:**

Sans objet

**FET10 LISTE DES ACTIVITES-TYPES DU NOYAU DUR DE L'EMPLOI-TYPE:**

AT1 - Manipuler des matériaux en vrac à l'aide d'engins de manutention sur site industriel de traitement des déchets

AT2 - Réaliser des opérations de préparation et de conditionnements de déchets

AT3 - Manipuler des déchets conditionnés à l'aide d'un engin approprié sur site industriel de traitement de déchets

**FET11 COMPETENCES DIRECTEMENT RATTACHEES A L'EMPLOI-TYPE:**

L'exercice de l'emploi, ne demande pas de compétences supplémentaires à celles identifiées dans l'exercice des activités du noyau dur du métier.

**FET12 LISTE DES ACTIVITES-TYPES D'EXTENSION DE L'EMPLOI-TYPE:**

Sans objet

**FET13 NIVEAU DE QUALIFICATION ET EVOLUTION PROFESSIONNELLES:**

Niveau V.

Evolution vers le niveau IV par l'expérience et la formation professionnelle dans les emplois d'encadrement de chef d'équipe, chef de presse etc.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	37/78

**FET14 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):****FET15 DATE DE CREATION & AUTEUR:****Date de création:** 06/01/2009**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009**FET16 CODE DE LA FET:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	38/78

# FICHES ACTIVITES-TYPES

## LISTE DES ACTIVITES-TYPES DU NOYAU DUR DE L'EMPLOI-TYPE

- 1 - Manipuler des matériaux en vrac à l'aide d'engins de manutention sur site industriel de traitement des déchets
- 2 - Réaliser des opérations de préparation et de conditionnements de déchets
- 3 - Manipuler des déchets conditionnés à l'aide d'un engin approprié sur site industriel de traitement de déchets

## LISTES DES ACTIVITES-TYPES D'EXTENSION DE L'EMPLOI-TYPE

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	39/78

## INTITULE DE L'ACTIVITE-TYPE 1

### Manipuler des matériaux en vrac à l'aide d'engins de manutention sur site industriel de traitement des déchets

#### FAT01 DEFINITION DE L'ACTIVITE-TYPE:

Dans cette activité, le conducteur de matériels de manutention assure le tri, le stockage, l'approvisionnement et le chargement des produits en vrac, triés ou non, sur tout ou partie du site. L'exercice de cette activité est étroitement lié à la maîtrise de la conduite d'un ou plusieurs engins de manutention dédiés à savoir, par exemple, une pelle hydraulique avec équipements spécifiques ou un chargeur.

Le conducteur de matériels de manutention identifie visuellement les différents types de déchets et les traite en fonction de leur qualité mécanique, leur dangerosité et des critères de qualité des filières de traitement:

- déchets issus des collectes sélectives des ménages (en mélange (et) ou uni matériaux)
  - déchets industriels banals ou DIB (emballages industriels : papier, cartons, bois, plastiques, ferrailles etc.)
  - déchets de fabrication (chutes matière de process de fabrication industrielle, rebus, déstockage...)
  - métaux ferreux et non ferreux issus des bennes métaux des déchèteries, des ramassages d'encombrants métalliques etc.
  - déchets du bâtiment et des travaux publics issus des bennes de chantier ou de démolitions
- Il repère, extrait et stocke les déchets dangereux qui ont été admis par erreur sur le site. Il inscrit son action en respectant les consignes de production, de qualité, d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement, indispensable sur un site de production industriel classé pour la protection de l'environnement.

#### FAT02 POSITION OU PART DE L'ACTIVITE DANS LE PROCESSUS EMPLOI:

Cette activité à un rôle stratégique en amont des lignes de production car elle garantit l'alimentation, en produits en vrac, des process (ligne de tri ou de conditionnement automatisés). Elle est indépendante de l'activité de conditionnement lors du chargement de véhicules de transport.

#### FAT03 CONDUITE DE L'ACTIVITE-TYPE:

L'agent est seul sur son engin. Il est très attentif et réactif à son environnement immédiat (autres conducteurs, chauffeurs, piétons...), ainsi qu'aux produits qu'il manipule.

#### FAT04 DEGRE D'AUTONOMIE - NIVEAU DE RESPONSABILITE:

L'agent technique est responsable de la conduite et de l'entretien de l'engin qu'il utilise. Il doit appliquer strictement certaines consignes et procédures de sécurité.

Il doit repérer les aléas (déchets dangereux, bourrage...) et en avertir sa hiérarchie. Il fait partie d'un processus, la qualité de son intervention aura des incidences sur le fonctionnement général de l'entreprise.

Dans un cadre prescrit, il dispose d'une certaine autonomie dans l'organisation de ses tâches.

#### FAT05 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE-TYPE:

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	40/78

Les produits issus des collectes sélectives, des collectes de bennes industrielles ou de conteneurs etc. sont livrés en vrac. Dans ce contexte, l'agent technique doit :

- identifier visuellement les différents types de produits, de matières, de déchets à traiter en fonction des filières de récupération
  - ranger, stocker ce vrac entre deux livraisons dans des alvéoles spécifiques
  - à partir de l'alvéole de stockage, approvisionner la trémie d'alimentation de la ligne mécanisée de tri en surveillant le niveau
  - extraire manuellement ou à l'aide d'engins adaptés, les produits indésirables susceptibles de bloquer le fonctionnement de la chaîne (éléments encombrants ou dangereux)
  - nettoyer l'aire de réception des camions.

Lorsque les alvéoles de produits triés sont pleines, il alimente la trémie de l'équipement de conditionnement (broyeur, presse à balles...)

Dans le cas où la dimension des éléments en vrac ne permet pas leur tri sur convoyeur, l'agent effectue le tri à l'aide d'une pelle hydraulique équipée d'un grappin, d'une pince ou d'une benne preneuse voire d'un électroaimant.

Suivant le planning de la journée, il peut être amené à charger un véhicule de transport avec des matériaux en vrac (papiers cartons " gros de magasin ", verre, bois ou ferraille broyés...), à l'aide d'une pelle ou d'un chargeur.

L'agent conduit et assure la maintenance des engins dont il a la charge suivant les recommandations R372m catégories 2 ou 4 de la CNAM. Il inscrit sur le livret de suivi à la fin de chaque poste les événements particuliers ainsi que le relevé des compteurs horaires.

#### **FAT06 CONTEXTE DE REALISATION:**

Cette activité se réalise principalement assis dans l'engin, sous hangar ou en extérieur, dans un environnement encombré où évoluent des camions, d'autres engins de manutention, des piétons. L'agent n'oubliera pas la présence des éléments d'infrastructure (poteaux, murs, portes etc...).

Il est soumis aux contraintes et aléas des arrivages et des expéditions. Il doit adapter son rythme de travail à la charge de l'entreprise et aux exigences des process. Ses horaires seront calqués sur ceux du process de tri ou de conditionnement soit souvent en 2x7 avec quelques samedi en cas de surcharge de travail

Cette activité demande énormément d'attention, de vigilance et de surveillance

- d'attention à l'exercice des tâches proprement dites avec un engin
- de vigilance à l'évolution dans la même zone d'autres engins, véhicules ainsi que des piétons...
- de surveillance de la présence d'indésirable et du niveau d'approvisionnement ou des aléas dans les trémies d'alimentation

L'agent doit suivre le plan de circulation de l'entreprise.

Il applique toutes les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Il est titulaire d'une autorisation de conduite de son employeur adaptée à l'engin utilisé.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	41/78

**FAT07 CONDITIONS SPECIFIQUES DE MISE EN OEUVRE:**

Suivant les entreprises et les matériaux en vrac considérés on trouvera des équipements variés, une pelle hydraulique certes mais également une chargeuse ou un chariot télescopique équipé d'un godet.

Selon le type de déchets, le risque sanitaire existe par manipulation de produits souillés, dangereux (seringues, aiguilles, verres cassés, bouteilles d'acide etc.)

**FAT08 INTERLOCUTEURS ET NATURE DES RELATIONS:**

Le conducteur de matériels de manutention et de conditionnement pour cette activité, sera en relation avec :

- son responsable hiérarchique (chef d'équipe, chef de quart, chef de quai ...). Il lui indique oralement ou par écrit, voire par radio, les consignes, les ordres...
- le chef d'équipe des trieurs ou le responsable du conditionnement, par geste ou par radio ou via le hiérarchique, pour l'informer du type de matériau ou de gisement à traiter, du niveau d'alimentation des trémies et d'éventuels aléas.
- les autres conducteurs d'engins de manutention évoluant sur le site, par signes, radio, klaxon, afin de les alerter d'éventuels risques.
- les chauffeurs de véhicules de transport qui déchargent ou qu'il doit charger dans une relation d'aide et de surveillance parfois tendue.

**FAT09 EXTENSION DU DOMAINE D'ACTION OU D'INTERVENTION:**

Sans objet

**FAT10 LISTE DES COMPETENCES DE L'ACTIVITE-TYPE:**

C1 - Préparer et organiser son activité de production dans une entreprise industrielle de traitement de déchets en respectant les règles d'hygiène et de sécurité pour les personnes et les biens ainsi que les exigences de protection de l'environnement

C2 - Contrôler la nature des déchets manipulés afin d'assurer la sécurité et la qualité des opérations de tri, de préparation et de conditionnement

C3 - Conduire en sécurité un engin approprié à la manipulation des déchets en vrac

C4 - Trier à l'aide d'un engin équipé d'outils adaptés différents types de déchets en vrac

C5 - Approvisionner en matériaux une ligne mécanisée de tri, de préparation ou de conditionnement à l'aide d'un engin, en respectant les contraintes de production

C6 - Remplir un véhicule de transport avec des matériaux en vrac à l'aide d'un engin approprié

C7 - Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail, sur site industriel de traitement de déchets

**FAT11 FICHE(S) ROME MISE(S) EN CORRESPONDANCE:**

11214 - AGENT/AGENTE D'ENTRETIEN ET D'ASSAINISSEMENT

43211 - CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER DU BTP, DU GENIE CIVIL

**FAT12 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	42/78

**FAT13 DATE DE CREATION & AUTEUR:****Date de création:** 21/01/2009**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie**Date de dernière mise à jour:** 06/03/2009**FAT14 CODE DE LA FAT:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	43/78



## INTITULE DE L'ACTIVITE-TYPE 2

### Réaliser des opérations de préparation et de conditionnements de déchets

#### FAT01 DEFINITION DE L'ACTIVITE-TYPE:

Afin de faciliter la manutention et optimiser le transport de déchets, par réduction des volumes, le conducteur de matériels de manutention et de conditionnement participe aux opérations de broyage, de compression en balles, de palettisation. A cette fin, il utilise en sécurité et sous contrôle du responsable des installations un broyeur industriel, une presse hydraulique (presse à balle...) et le matériel nécessaire à la palettisation manuelle. Il identifie visuellement les différents types de déchets et les traite en fonction de leur qualité mécanique, leur dangerosité et des critères de qualité des filières de traitement: Il repère, extrait et stocke les déchets dangereux qui ont été admis par erreur sur le site. Il inscrit son action en respectant les consignes de production, de qualité, d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement, indispensable sur un site de production industriel classé pour la protection de l'environnement

#### FAT02 POSITION OU PART DE L'ACTIVITE DANS LE PROCESSUS EMPLOI:

Cette activité se situe plutôt en fin de process sur un centre de tri ou de recyclage, c'est l'activité centrale sur un centre de transit ou de reconditionnement (réduction des volumes afin d'optimiser les transports). Elle peut être indépendante. Entre le tri et le conditionnement, il y a rupture de charge, les produits à conditionner pouvant être stockés, il n'y a donc pas de lien immédiat entre cette activité et l'activité de tri. Cela peut se traduire par un horaire de travail à la journée et non en poste 2x7. Le lien avec l'activité de manutention en vrac concernera uniquement l'approvisionnement de la presse si celui-ci n'est pas automatisé.

#### FAT03 CONDUITE DE L'ACTIVITE-TYPE:

En fonction de la taille de l'entreprise il travaille seul ou en équipe sur les équipements. Par contre faisant partie d'une ligne de production il est toujours en lien avec les personnels en amont et en aval de son activité.

#### FAT04 DEGRE D'AUTONOMIE - NIVEAU DE RESPONSABILITE:

Pour le broyage et la mise en balles, il travaille sous la responsabilité du référent technique de l'équipement qu'il utilise. A l'occasion il l'assiste ou le remplace partiellement sous contrôle du responsable d'exploitation. Il fait parti d'un processus, la qualité de son intervention aura des incidences sur le fonctionnement général de l'entreprise. Suivant les structures, il conditionnera les produits qui lui sont indiqués par son responsable, soit il les détermine lui-même, en autonomie, en fonction du remplissage des alvéoles de tri et de l'enchaînement judicieux des matériaux à presser, du planning ou des urgences. Dans le cadre prescrit il dispose d'une certaine autonomie dans l'organisation de ses tâches.

#### FAT05 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE-TYPE:

Pour la préparation en vrac à l'aide d'un broyeur industriel l'agent doit:  
- s'informer auprès du responsable de la plateforme de préparation des consignes,

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	44/78

du planning, des urgences...

- vérifier l'état de fonctionnement de production et de sécurité de l'équipement
- surveiller le chargement de la trémie d'alimentation (repérer, par exemple les éléments capables de bloquer la machine)
- mettre en big-bag si nécessaire

Pour le conditionnement à l'aide d'une presse hydraulique, l'agent doit:

- Repérer les produits à conditionner, soit visuellement dans les alvéoles de tri ou de stockages, soit par information du responsable hiérarchique.
- choisir si possible un enchaînement judicieux des matières à traiter (ex : passer du PET clair après du carton)
- vérifier le fonctionnement de la presse
- Indiquer sur le tableau de commande le produit à presser
- Démarrer le fonctionnement de la presse ainsi que le convoyeur d'alimentation (éventuellement alimenter soi-même à l'aide d'un engin (cf. AT1))
- surveiller le fonctionnement de l'équipement et alerter le responsable de presse ou d'exploitation en cas d'aléas, de pannes ou de bourrages.
- étiqueter les balles sortantes afin d'assurer la traçabilité.
- surveiller l'accumulation des balles sortantes
- Surveiller l'approvisionnement en amont

Pour la palettisation des produits, l'agent doit:

- s'informer auprès du responsable de la plateforme de préparation des consignes, du planning, des urgences...
- vérifier l'état de la palette
- ranger les éléments palettisables en respectant la répartition des charges, la stabilité de l'ensemble
- maintenir les éléments à l'aide de l'outil manuel adapté (bande plastique, bande thermoformée, cerclage...)
- étiqueter la palette

Pour l'ensemble de ces tâches, l'agent :

- informe, communique, rend compte en fonction des exigences des situations rencontrées
- identifie et contrôle visuellement les différents types de produits, de matières, de déchets à traiter dans un souci de sécurité et de qualité

#### **FAT06 CONTEXTE DE REALISATION:**

Les opérations de broyage et de presse font appel à des équipements complexes fonctionnant avec une centrale hydraulique, mettant en oeuvre des pressions de plusieurs centaines de tonnes suivant les modèles. L'entretien et la maintenance de ces équipements lourds dépendent du service de maintenance.

Le broyeur est souvent situé en extérieur, parfois mobile sur une remorque pour se rapprocher des gisements à traiter (Ex. chantier de récupération de bois de démolition).

La presse à balles est le plus souvent abritée sous un hangar, une presse à métaux plus facilement en extérieur proche des gisements.

#### **FAT07 CONDITIONS SPECIFIQUES DE MISE EN OEUVRE:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	45/78

Les puissances en jeux dans les matériels hydrauliques en font des outils très dangereux si les procédures de sécurité ne sont pas scrupuleusement respectées (risques d'écrasement, de déchiquetage, d'accident dû à la rupture de flexibles hydrauliques...). Les procédures d'utilisation doivent être affichées, comprises et respectées.  
L'agent doit se méfier également de la rupture inopinée d'une ligature de balle, de cerclage de palette...

**FAT08 INTERLOCUTEURS ET NATURE DES RELATIONS:**

L'agent pour cette activité sera en relation avec :

- son responsable hiérarchique (chef d'équipe, chef de quart, chef de quai ...). Il lui indique oralement ou par écrit, voire par radio, les consignes, les ordres...
- le responsable du conditionnement, oralement, par geste ou par radio, pour l'informer du type de matériau à traiter, des opérations de conditionnement à effectuer...
- avec le personnel alimentant les équipements ou enlevant les éléments de conditionnement

**FAT09 EXTENSION DU DOMAINE D'ACTION OU D'INTERVENTION:**

Sans objet

**FAT10 LISTE DES COMPETENCES DE L'ACTIVITE-TYPE:**

- C1 - Préparer et organiser son activité de production dans une entreprise industrielle de traitement de déchets en respectant les règles d'hygiène et de sécurité pour les personnes et les biens ainsi que les exigences de protection de l'environnement
- C2 - Contrôler la nature des déchets manipulés afin d'assurer la sécurité et la qualité des opérations de tri, de préparation et de conditionnement
- C8 - Préparer des matériaux sélectionnés à l'aide d'un broyeur industriel
- C9 - Conditionner des déchets en balles ou en paquets à l'aide d'une presse hydraulique industrielle
- C10 - Conditionner des éléments en palettes à l'aide de films ou de filets
- C7 - Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail, sur site industriel de traitement de déchets

**FAT11 FICHE(S) ROME MISE(S) EN CORRESPONDANCE:**

- 11214 - AGENT/AGENTE D'ENTRETIEN ET D'ASSAINISSEMENT
- 44113 - CONDUCTEUR/CONDUCTRICE D'EQUIPEMENT DE FORAGE

**FAT12 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**

**FAT13 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 21/01/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 06/03/2009

**FAT14 CODE DE LA FAT:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	46/78

## INTITULE DE L'ACTIVITE-TYPE 3

### Manipuler des déchets conditionnés à l'aide d'un engin approprié sur site industriel de traitement de déchets

#### **FAT01 DEFINITION DE L'ACTIVITE-TYPE:**

Le conducteur de matériels de manutention et de conditionnement assure la manipulation de déchets conditionnés, élaborés son site ou en transit (balles, paquets, big-bag, palettes...). Il les évacue des zones de travail, les stocke en gerbes et enfin les charge dans les véhicules de transport pour expédition vers les filières de traitement ultérieur (tri, valorisation matière, incinération, élimination...).

#### **FAT02 POSITION OU PART DE L'ACTIVITE DANS LE PROCESSUS EMPLOI:**

Cette activité se situe plutôt en fin de process sur la majeure partie des centres de traitement de déchets.

Elle peut être indépendante des opérations de tri ou de démantèlement (car il y a rupture de charge dans le process). Elle est souvent liée aux opérations de conditionnement puisque c'est habituellement le conducteur d'engins qui évacue les éléments en aval des équipements dédiés (broyeur, presse à balles...) . Cela peut se traduire par un horaire de travail à la journée et non en poste 2x7. Le lien avec l'activité de tri peut intervenir lorsque les déchets entrants sur le site proviennent d'un centre de regroupement dans lequel ils ont été conditionnés (en balles par ex.); dans ce cas il est nécessaire de décharger le véhicule de transport avec un engin.

#### **FAT03 CONDUITE DE L'ACTIVITE-TYPE:**

Pour les opérations de manutention, l'agent est seul sur son engin, très attentif et très réactif à son environnement immédiat (autre conducteur, chauffeur, piétons...)

#### **FAT04 DEGRE D'AUTONOMIE - NIVEAU DE RESPONSABILITE:**

L'agent est responsable de la conduite et de l'entretien de l'engin qu'il utilise. Il doit appliquer strictement certaines consignes et procédures de sécurité.

Il fait partie d'un processus, la qualité de son intervention aura des incidences sur le fonctionnement général de l'entreprise.

Dans un cadre prescrit, il dispose d'une certaine autonomie dans l'organisation de ses tâches.

#### **FAT05 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE-TYPE:**

A l'aide d'un engin adapté (chariot élévateur de chantier, chariot de manutention...), équipé d'outils spécifiques ( pinces à balles, fourches, pinces à fûts...), l'agent évacue les produits conditionnés vers l'aire de stockage et les empile en respectant les règles en vigueur suivant le matériau, l'élément de conditionnement et la situation du stockage (intérieur ou extérieur).

- lorsqu'un véhicule de transport est prévu pour les expéditions, il reprend les éléments sur la zone de stockage à l'aide de l'engin approprié et les charge sur le véhicule en prenant soin de ne pas l'endommager. A l'occasion, il effectue les opérations de déchargement dans les mêmes conditions

- il maintient propre son espace de travail

L'agent conduit et assure la maintenance des engins dont il a la charge suivant les recommandations R372m catégories 9 ou R389 de la CRAM. Il inscrit sur le livret de suivi

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	47/78

à la fin de chaque poste les évènements particuliers ainsi que le relevé des compteurs horaires.

**FAT06 CONTEXTE DE REALISATION:**

Le conducteur est assis dans l'engin, circulant sous un hangar ou en extérieur, dans un environnement encombré où évoluent d'autres acteurs. Il n'oubliera pas la présence des éléments d'infrastructure (poteaux, murs, portes etc.).

L'agent doit suivre le plan de circulation de l'entreprise.

Il applique toutes les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Il est titulaire d'une autorisation de conduite de son employeur adaptée à l'engin utilisé.

Il est soumis aux contraintes et aléas des arrivages et des expéditions. Il doit adapter son rythme de travail à la charge de l'entreprise et aux exigences des process.

Ses horaires sont calqués sur ceux du process de conditionnement soit souvent en 1x7, voire 2x7 avec quelques samedis en cas de surcharge de travail

**FAT07 CONDITIONS SPECIFIQUES DE MISE EN OEUVRE:**

Cette activité demande énormément d'attention, de vigilance et de surveillance

- d'attention à l'exercice des tâches proprement dites avec un engin

- de vigilance à l'évolution dans la même zone d'autres engins, de véhicules, de piétons...

**FAT08 INTERLOCUTEURS ET NATURE DES RELATIONS:**

L'agent pour cette activité sera en relation avec :

- son responsable hiérarchique (chef d'équipe, chef de quart, chef de quai ...). Il lui indique oralement ou par écrit, voire par radio, les consignes, les ordres...

- le responsable du conditionnement, oralement, par geste ou par radio, pour l'informer, des éléments à évacuer et à stocker.

- les autres conducteurs d'engins de manutention évoluant sur le site, par signes, radio, klaxon, afin de les alerter d'éventuels risques.

- les chauffeurs de véhicules de transport qu'il doit charger ou décharger, dans une relation d'aide et de surveillance qui peut parfois être tendue.

**FAT09 EXTENSION DU DOMAINE D'ACTION OU D'INTERVENTION:**

Sans objet

**FAT10 LISTE DES COMPETENCES DE L'ACTIVITE-TYPE:**

C1 - Préparer et organiser son activité de production dans une entreprise industrielle de traitement de déchets en respectant les règles d'hygiène et de sécurité pour les personnes et les biens ainsi que les exigences de protection de l'environnement

C11 - Conduire en sécurité un engin adapté à la manutention de déchets conditionnés

C12 - Manutentionner et gerber des déchets conditionnés à l'aide d'un engin approprié

C13 - Charger des déchets conditionnés dans un véhicule de transport, à l'aide d'un engin adapté

C7 - Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail, sur site industriel de traitement de déchets

**FAT11 FICHE(S) ROME MISE(S) EN CORRESPONDANCE:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	48/78

11214 - AGENT/AGENTE D'ENTRETIEN ET D'ASSAINISSEMENT  
43312 - AGENT/AGENTE DE MANIPULATION ET DE DEPLACEMENT DES  
CHARGES

**FAT12 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**

**FAT13 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 21/01/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 06/03/2009

**FAT14 CODE DE LA FAT:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	49/78

# FICHES COMPETENCES

## LISTE DES COMPETENCES

- 1 - Préparer et organiser son activité de production dans une entreprise industrielle de traitement de déchets en respectant les règles d'hygiène et de sécurité pour les personnes et les biens ainsi que les exigences de protection de l'environnement
- 2 - Contrôler la nature des déchets manipulés afin d'assurer la sécurité et la qualité des opérations de tri, de préparation et de conditionnement
- 3 - Conduire en sécurité un engin approprié à la manipulation des déchets en vrac
- 4 - Trier à l'aide d'un engin équipé d'outils adaptés différents types de déchets en vrac
- 5 - Approvisionner en matériaux une ligne mécanisée de tri, de préparation ou de conditionnement à l'aide d'un engin, en respectant les contraintes de production
- 6 - Remplir un véhicule de transport avec des matériaux en vrac à l'aide d'un engin approprié
- 7 - Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail, sur site industriel de traitement de déchets
- 8 - Préparer des matériaux sélectionnés à l'aide d'un broyeur industriel
- 9 - Conditionner des déchets en balles ou en paquets à l'aide d'une presse hydraulique industrielle
- 10 - Conditionner des éléments en palettes à l'aide de films ou de filets
- 11 - Conduire en sécurité un engin adapté à la manutention de déchets conditionnés
- 12 - Manutentionner et gerber des déchets conditionnés à l'aide d'un engin approprié
- 13 - Charger des déchets conditionnés dans un véhicule de transport, à l'aide d'un engin adapté

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	50/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 1

### **Préparer et organiser son activité de production dans une entreprise industrielle de traitement de déchets en respectant les règles d'hygiène et de sécurité pour les personnes et les biens ainsi que les exigences de protection de l'environnement**

#### **FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre):**

Sur un site de production industriel classé pour la protection de l'environnement le conducteur de matériel de manutention et de conditionnement de déchets inscrit son action en respectant :

- les consignes de production et de qualité (réalise ses tâches dans le temps alloué, connaît les procédures et les applique)
- les règles d'hygiène et de sécurité de protection des personnes et des biens (connaît les risques inhérents à son activité, s'en protège et protège son environnement de travail)
- les exigences de protection de l'environnement et du développement durable (il adopte un comportement citoyen et responsable au sein de l'entreprise)

#### **FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**

La compétence est mise en œuvre sur un site comportant des lignes de production équipées de matériels industriels électriques et hydrauliques et traitant des produits polluants (déchets)

#### **FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**

Adaptation aux exigences d'hygiène et de sécurité d'une activité à risque en milieu industriel

- les prescriptions de la prévention des risques liés aux activités physiques (PRAP) dans les manipulations ont été respectées (ex. manip. caisses de déchets)
- le poste de travail est laissé propre en fin d'opération
- le candidat porte les équipements de protection individuels et montre une attention soutenue aux événements intervenants dans son environnement proche.
- se repère dans son environnement de travail (identification des process et des contraintes de production)

#### **FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**

- Se situer dans un environnement industriel (ICPE, risques, protections associées...)
- Repérer les process en cours, les exigences de productions
- Repérer les conséquences de son action dans la chaîne, l'équipe, la filière, l'environnement.
- Travailler en poste 2x7 ou 3x7 (adaptation aux horaires, passage de consignes, partage du poste de travail, des outils du matériel...)
- Respecter son corps au travail : Gestes et postures, agir en appliquant les recommandations de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique " PRAP "
- savoir pratiquer les gestes de premier secours

#### **FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

- les contraintes d'une entreprise industrielle classée pour la protection de l'environnement
- les lignes de productions, les process mis en œuvre sur un site de traitement de déchets
- l'organisation du travail dans ces entreprises (les responsabilités...)
- le risque électrique pour les non électricien (habilitable Bo)
- les enjeux du développement durable
- les prérogatives de premier niveau de Sauveteur Secouriste du Travail

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	51/78



- les recommandations de la Prévention des risques liés à l'Activité physique (PRAP)
- notions de qualité, de production

**FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

Se situer dans un ensemble, anticiper ses actions

**FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

Travailler en lien avec les autres, être attentif à son environnement proche.  
Respecter les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité

**FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**

**FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 26/01/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

**FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	52/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 2

### Contrôler la nature des déchets manipulés afin d'assurer la sécurité et la qualité des opérations de tri, de préparation et de conditionnement

#### **FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**

Le conducteur de matériel de manutention identifie les déchets qu'il manipule à l'aide de son engin. Il repère et extrait les indésirables fortuits pouvant engendrer des problèmes de sécurité (élément encombrant risquant de bloquer un convoyeur...) ou de qualité (présence d'un film plastique conséquent dans un tas de papier risquant d'entraîner une décote ou un rejet du lot...).

#### **FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**

La compétence est mise en oeuvre à chaque fois que des éléments en vrac sont manipulés à l'aide d'un engin dans une entreprise de traitement de déchets:

- au déchargement des déchets sur le site,
- lors de leur stockage provisoire, de l'alimentation de trémie de ligne de traitement (ligne de tri, de broyage, de presse...)
- lors du remplissage d'un véhicule de transport...

L'extraction et le stockage de l'élément fautif se fait manuellement ou à l'aide de l'engin en respectant les consignes et procédures d'hygiène et de sécurité.

#### **FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**

- 90% des 20 types de déchets courants rencontrés sur les principaux sites de traitement de déchets sont identifiés ainsi que les critères de qualité de leurs filières de traitement
- les déchets dangereux présents ont été repérés à partir du risque qu'ils représentent, sont extraits et stockés en sécurité
- l'opérateur fait preuve de réactivité et d'initiative face au danger

#### **FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**

Identifier visuellement et tactilement les principaux types de déchets

- issus de la collecte sélective des ménages
- déchets industriels banals (DIB) et non dangereux (DIND)
- matériaux (métaux, plastiques, cartons...)
- déchets du bâtiment et des travaux publics

Intervenir avec discernement et efficacité face à des éléments indésirables en fonction du risque encouru

Stocker l'élément indésirable en évitant les mélanges dangereux (réactions chimiques ou explosives...)

#### **FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

Les principaux déchets

- les déchets issus de la collecte sélective: gros de magasin, JRM (journaux revues magazines), EMR (Emballages Ménagers Recyclables ou papiers et cartons...), ELA (Emballage Liquide Alimentaire), Emballages aluminium, acier, PET clair, PET foncé, PEHD, PVC, verre...
- les DIB (déchets industriels banals): bois, PVC, Polyéthylène...
- les métaux recyclables: acier, aluminium, cuivre, laiton, zinc...
- les déchets du BTP: bois traité, bois non traité, plâtre, béton, amiante...

Les filières de recyclage et leurs exigences de qualité (les prescriptions techniques minimales PTM)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	53/78

La typologie d'un déchet dangereux en fonction du risque encouru

- risque mécanique -Ex : élément risquant de bloquer le process de part sa taille (palette, barre de fer...)
- risque chimique - Ex : bouteille d'acide risquant de brûler les opérateurs...
- risque explosif - Ex : bouteille de gaz, bidon d'essence, produits phytosanitaires...
- risque biologique - Ex : cadavre d'animaux, seringues ...

Notion d'incompatibilité de déchets

**FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

Appliquer des procédures  
Se situer dans un ensemble d'unités interdépendantes

**FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

Travailler en lien avec les autres, être attentif à son environnement proche.  
Respecter les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité.  
Agir en responsable en percevant les conséquences de ses actions sur la vie de l'entreprise

**FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**

**FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 03/03/2009  
**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc  
**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie  
**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

**FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	54/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 3

### Conduire en sécurité un engin approprié à la manipulation des déchets en vrac

**FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**

Un des engins le plus utilisé pour la manipulation des déchets en vrac est la pelle hydraulique équipée d'un grappin, d'une pince ou d'une benne preneuse. En préalable à toute activité de production, l'agent est capable d'effectuer avec son engin les manoeuvres élémentaires, les vérifications, les adaptations et la maintenance de premier niveau suivant les règles de sécurité contenue dans la recommandation R 372 m de la Caisse nationale d'Assurance Maladie.

**FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**

Cette compétence, attachée à une famille d'engins spécifiques, est exigée de chaque conducteur pour toute utilisation d'un engin en entreprise. C'est sur la vérification de cette compétence par l'employeur que ce dernier délivrera une autorisation de conduite.

**FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**

Un bon indicateur est la réussite des tests CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité) préconisés dans la recommandation R 372 m de la CNAM

**FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**

- Contrôler visuellement l'état de l'engin
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pentes, de virages, en marche AV, AR.
- Utiliser correctement l'avertisseur sonore
- Regarder en arrière avant de reculer
- Respecter les règles et panneaux de circulation
- Adapter sa conduite aux conditions de circulation (encombrement...)
- Maîtriser la souplesse et la précision des manoeuvres
- Maîtriser les opérations de début et de fin de poste
- Maîtriser les chargements/déchargements sur un porte engin
- Effectuer les opérations d'entretien de 1er niveau
- Vérifier les différents niveaux des réservoirs
- Choisir l'outil adapté à la nature des déchets à manipuler
- Monter, démonter et graisser un grappin, une pince ou une benne preneuse sur une pelle hydraulique

**FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

- Connaître les réglementations et textes de la sécurité sociale applicables à la conduite d'engins
- Connaître les classifications et technologies de base
- Les principaux types d'engins
  - .les caractéristiques principales
  - .le fonctionnement des organes de service, de sécurité
- Connaître les principales règles de sécurité
  - .les principaux risques
  - .les règles de conduites, de circulation, de stationnement
  - .les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- les outils adaptables à l'engin en fonction des matériaux à manipuler

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	55/78

**FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

Comprendre la logique et la pertinence de chaque règle pour les appliquer avec discernement.

**FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

Travailler en lien avec les autres, être attentif à son environnement proche.

Respecter les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité.

Agir en responsable en percevant les conséquences de ses actions sur la vie de l'entreprise

**FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):****FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 21/01/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

**FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	56/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 4

### Trier à l'aide d'un engin équipé d'outils adaptés différents types de déchets en vrac

**FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**

Dans une entreprise de traitement de déchets lorsque la dimension des éléments en vrac ne permet pas leur tri sur convoyeur, l'agent effectue leur tri à l'aide d'une pelle hydraulique équipée d'un grappin, d'une pince ou d'une benne preneuse voire d'un électroaimant. Il extrait les éléments à trier et les stocke avec précision et rapidité.

**FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**

L'engin est en général stabilisé sur une plateforme face à un tas de déchets à trier. La dépose des éléments triés se fait dans le rayon d'action de l'engin. Le nombre de déchets à trier reste compatible avec l'encombrement de l'espace, par exemple sortir les palettes de bois, les films plastiques et les cartons d'un tas de DIB (Déchets Industriels banals). La mise en oeuvre de cette compétence est étroitement liée à la mise en oeuvre des compétences précédentes ( Préparer et organiser son activité de production dans une entreprise industrielle de traitement de déchets en respectant les règles d'hygiène et de sécurité pour les personnes et les biens ainsi que les exigences de protection de l'environnement - Contrôler la nature des déchets manipulés afin d'assurer la sécurité et la qualité des opérations de tri, de préparation et de conditionnement - Conduire en sécurité un engin approprié à la manipulation des déchets en vrac).

**FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**

- le grappin (ou la benne preneuse) est manipulé sans à coup, le balancement est maîtrisé
  - les éléments encombrants à extraire et à trier sont rapidement appréhendés et déposés aux endroits prévus et matérialisés
  - le candidat porte ses équipements de protection individuels et montre une attention soutenue aux événements intervenants dans son environnement proche.
  - les consignes de sécurité sont respectées
- Reprise des critères des compétences associées (contrôler la nature des déchets, conduite d'engin en sécurité et communiquer, informer...)

**FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**

- positionner son engin de façon à limiter les déplacements. En effet la pelle hydraulique est un appareil à déplacement séquentiel et ne peut donc pas à la fois se déplacer et utiliser son outil.
- manœuvrer l'outil de préhension (grappin, benne preneuse...) avec précision, souplesse et rapidité dans un souci de production
- Maîtriser l'encombrement de sa charge et surveiller son aire de travail
- respecter les procédures et consignes de sécurité

**FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

- les capacités de charge de l'engin en bout de flèche, les rayons d'action...
- les différents types d'engins et outils adaptés aux différents types de déchets, de situations
- notions de résistance des matériaux à l'écrasement

**FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

Appliquer des procédures  
Se situer dans un ensemble d'unités interdépendantes

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	57/78

**FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

Travailler en lien avec les autres, être attentif à son environnement proche.

Respecter les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité.

Agir en responsable en percevant les conséquences de ses actions sur la vie de l'entreprise

**FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**
**FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 21/01/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

**FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	58/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 5

### **Approvisionner en matériaux une ligne mécanisée de tri, de préparation ou de conditionnement à l'aide d'un engin, en respectant les contraintes de production**

#### **FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**

Sur un site industriel de traitement de déchets il peut exister plusieurs lignes mécanisées de traitement (ligne de tri, de conditionnement, de broyage...). A l'aide d'un engin type pelle hydraulique ou chargeur, le conducteur de matériel de manutention assure l'alimentation de ces lignes avec des matériaux en vrac en respectant les exigences de production (rythme, surveillance, qualité, continuité...). Il choisit son outil en fonction de la nature des matériaux à manipuler, il s'adapte et surveille le fonctionnement du process, il gère ses stocks amonts en assurant une rotation des déchets.

#### **FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**

Cette tâche à un rôle stratégique en amont des lignes de production car elle garantit l'alimentation continue des process (ligne de tri ou de conditionnement automatisées). Bien que seul sur son engin l'agent est très attentif et réactif à son environnement immédiat (autres conducteurs, chauffeurs, piétons...), ainsi qu'aux produits qu'il manipule. La mise en oeuvre de cette compétence est étroitement liée à la mise en oeuvre des compétences "Contrôler la nature des déchets manipulés afin d'assurer la sécurité et la qualité des opérations de tri, de préparation et de conditionnement - Conduire en sécurité un engin approprié à la manipulation des déchets en vrac - Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail ".

#### **FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**

- la pelle hydraulique est positionnée de façon à exécuter le maximum de tâches sans la déplacer. Un seul repositionnement est autorisé.
  - la stabilité de l'engin en charge est assurée par le positionnement adéquat des béquilles, de façon à éviter le basculement.
  - les éventuels déchets à risques indésirables sont extraits et stockés en sécurité
  - l'agent porte ses équipements de protection individuels et montre une attention soutenue aux évènements intervenants dans son environnement proche.
  - le grappin (ou la benne preneuse) est manipulé sans à coup, le balancement est maîtrisé
  - pour le déplacement ou le chargement du vrac, le grappin (ou la benne preneuse) est rempli de façon optimale (au moins au  $\frac{3}{4}$ ), lorsque cela est possible
  - l'alimentation des trémies est adaptée aux besoins des lignes mécanisées (si elles ne fonctionnent pas ce n'est pas du fait de leur alimentation)
- Reprise des critères des compétences associées (contrôler la nature des déchets, conduite d'engin en sécurité et communiquer, informer...)

#### **FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**

- Prendre connaissance des consignes d'approvisionnement en fonction du process à alimenter (trémie ouvre sacs d'une ligne de tri, convoyeur d'alimentation de presse à balles, trémie de broyeur...) auprès du responsable
- Préparer les produits à charger suivant la règle du " premier rentré, premier sorti "
- Vérifier que le process est en fonctionnement
- Charger la trémie et surveiller le niveau
- Retirer les éléments perturbateurs (ex : barre de fer, élément de palette risquant de bloqué la machine...)
- Nettoyer régulièrement l'aire de travail et de circulation

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	59/78



- Accompagner les chauffeurs au déchargement
- Assurer la permanence et la qualité de l'approvisionnement

**FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

- technologie, fonctionnement et contraintes des principales lignes mécanisées de traitement de déchets (tri, presse à balle, broyeur...)
- notion d'automatisme
- protection du personnel contre les risques électriques, mécaniques...
- notions de production industrielle (contraintes économiques)
- notion de volume, de débits horaires, de masse volumique des déchets manipulés...

**FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

Anticiper son action en fonction de divers paramètres que l'agent ne maîtrise pas forcément (aléas humains, mécanique ou électrique... sur le process)

**FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

Le conducteur de matériels de manutention et de conditionnement est capable de communiquer avec :

- son responsable hiérarchique (chef d'équipe, chef de quart, chef de quai ...). Il lui indique oralement ou par écrit, voire par radio, les consignes, les ordres...
- le chef d'équipe des trieurs ou le responsable du conditionnement, par geste ou par radio ou via le hiérarchique, pour l'informer du type de matériau ou de gisement à traiter, du niveau d'alimentation des trémies et d'éventuels aléas.
- les autres conducteurs d'engins de manutention évoluant sur le site, par signes, radio, klaxon, afin de les alerter d'éventuels risques.

Malgré tout il doit être capable d'une certaine autonomie dans ses prises de décision.

Il respecte les procédures et les règles d'hygiènes et de sécurité.

**FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**

**FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 26/01/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

**FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	60/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 6

### Remplir un véhicule de transport avec des matériaux en vrac à l'aide d'un engin approprié

#### **FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**

A partir d'un tas de déchets en vrac, le CMMCID remplit les véhicules de transport (semi-remorque, benne...) à l'aide d'une pelle hydraulique (grappin, benne preneuse, électroaimant...) ou une chargeuse. Il charge les contenants de façon équilibrée et rationnelle en respectant leur structure et de concert avec les chauffeurs.

#### **FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**

L'exécution de cette tâche dépend de la gestion des stocks, de la rotation des enlèvements de matériaux en vrac, trié ou non (cas des centre de transit ou de transfert). Elle est soumise aux contraintes et aléas des arrivages et des expéditions

L'agent est assis dans l'engin sous hangar ou en extérieur, dans un environnement encombré où évoluent des camions, d'autres engins de manutention et des piétons. Il n'oubliera pas la présence des éléments d'infrastructure (poteaux, murs, portes etc.).

La mise en oeuvre de cette compétence est étroitement liée à la mise en oeuvre des compétences "Contrôler la nature des déchets manipulés afin d'assurer la sécurité et la qualité des opérations de tri, de préparation et de conditionnement - Conduire en sécurité un engin approprié à la manipulation des déchets en vrac - Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail ".

#### **FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**

- la pelle hydraulique est positionnée de façon à exécuter le maximum de tâches sans la déplacer.
- la stabilité de l'engin en charge est assurée par le positionnement adéquat des béquilles, de façon à éviter le basculement.
- les éventuels déchets à risques indésirables sont extraits et stockés en sécurité
- le candidat porte ses équipements de protection individuels et montre une attention soutenue aux évènements intervenants dans son environnement proche.
- le carnet de suivi de l'engin est lu et renseigné
- le chargement dans la remorque ou la benne est équilibré et homogène
- la structure de la remorque ou de la benne n'est ni touchée ni endommagée
- le temps imparti pour le chargement est respecté.
- les contraintes du chauffeur sont prises en compte

Reprise des critères des compétences associées (contrôler la nature des déchets, conduite d'engin en sécurité et communiquer, informer...)

#### **FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**

- se positionner correctement vis-à-vis du véhicule de transport et du tas à charger en fonction du rayon de rotation ou de braquage
- remplir son grappin ou godet
- vérifier l'absence de personnel dans l'aire de travail
- maîtriser le ballant et l'encombrement de l'outil chargé
- charger rationnellement le véhicule de transport (ranger, tasser ...), surveiller la surcharge
- éviter d'endommager le véhicule et travailler de concert avec les chauffeurs

#### **FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	61/78

- les véhicules de transport courants: dimensions des contenants (remorques, bennes...), volumes,
- réglementation des transports de charge (PTR, PTC...) en général et de déchets en particulier
- masse volumique des principaux déchets
- repères de charges sur les véhicules
- les outils de chargement, capacités limites, rayon d'action...
- comportement des déchets en vrac au tassement (papier, carton, verre, acier...)

**FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

Appliquer des procédures  
Se situer dans un ensemble d'unités interdépendantes

**FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

Le conducteur de matériels de manutention et de conditionnement est capable de communiquer avec :

- son responsable hiérarchique (chef d'équipe, chef de quart, chef de quai ...). Il lui indique oralement ou par écrit, voire par radio, les consignes, les ordres...
- les autres conducteurs d'engins de manutention évoluant sur le site, par signes, radio, klaxon, afin de les alerter d'éventuels risques.
- les chauffeurs de véhicules de transport qui déchargent ou qu'il doit charger dans une relation d'aide et de surveillance parfois tendue.

**FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**

**FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 21/01/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

**FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	62/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 7

### Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail, sur site industriel de traitement de déchets

**FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**

Sur le site de traitement de déchets, le conducteur de matériel de manutention et de conditionnement intervient en des point stratégiques ou charnières en interaction constante avec d'autres personnes, d'autres unités de production, même s'il semble être seul sur son engin. A ce titre il doit être capable de communiquer clairement avec autrui (dialoguer, échanger, parler...), d'informer en cas de dangers, de soucis ou d'aléas (alerter, prévenir...) et de rendre compte de ses activités à chaque changement de poste ou à ses responsables hiérarchiques.

**FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**

Le conducteur de matériels de manutention et de conditionnement est en permanence en relation avec :

- son responsable hiérarchique (chef d'équipe, chef de quart, chef de quai ...). Il lui indique oralement ou par écrit, voire par radio, les consignes, les ordres...
- le chef d'équipe des trieurs ou le responsable du conditionnement, par geste ou par radio ou via le hiérarchique, pour l'informer du type de matériau ou de gisement à traiter, du niveau d'alimentation des trémies et d'éventuels aléas.
- les autres conducteurs d'engins de manutention évoluant sur le site, par signes, radio, klaxon, afin de les alerter d'éventuels risques.
- les chauffeurs de véhicules de transport qui déchargent ou qu'il doit charger dans une relation d'aide et de surveillance parfois tendue.

La mise en oeuvre de cette compétence est en lien constant avec la mise en oeuvre des autres compétences techniques de l'emploi.

**FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**

- le carnet de suivi des engins ou des équipements est lu et renseigné à chaque changement de poste
- les échanges avec les collaborateurs sont clairs et précis
- l'agent est attentif aux messages des personnes évoluant dans sa zone de travail
- l'alerte est donner en cas de besoin et à bon escient

**FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**

- savoir lire, écrire et parler en français
- s'exprimer en s'assurant d'être compris par son interlocuteur
- repérer les différences entre communiquer, rendre compte et informer
- comprendre les relations de travail au sein d'une entreprise, la notion de contrat et de responsabilité sociale et professionnelle
- repérer et expérimenter les situations nécessitant d'échanger
- alerter en cas de nécessité (urgence liée à la production, danger ...) et vérifier que le message a été compris
- être capable d'adopter une posture adaptée à la relation (d'égalité, soumise, directive)

**FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

- les bases de la communication écrite et orale (émetteur, récepteur, message, codes...)

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	63/78

- l'entreprise: organigramme, tâches et responsabilités de chacun
- la notion de contrat et de responsabilité sociale et professionnelle
- les principaux outils de la communication en entreprise (feuille de journée, livret de suivi des engins, la radio (talkie walkie), la messagerie électronique...)

**FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

Mettre en mots ses perceptions

**FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

Etre capable d'établir des relations humaines au moins professionnelles au sein de l'entreprise.

**FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**

**FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 21/01/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

**FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	64/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 8

### Préparer des matériaux sélectionnés à l'aide d'un broyeur industriel

**FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**

Afin de réduire le volume de certains déchets encombrants pour en faciliter le transport, la manutention ou répondre aux exigences des filières de valorisation, le conducteur de matériel de conditionnement utilisera un broyeur sous l'autorité du responsable de l'équipement. Pour cela, il est capable de vérifier l'état de fonctionnement du broyeur et de ses sécurités, de surveiller son alimentation en amont, de l'accumulation des broyats et du remplissage des big-bag en aval.

**FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**

Le bois (de récupération, d'espace vert...), les plastiques durs, les ferrailles légères (bidons, résidus de fabrication...) sont parmi les déchets les plus couramment broyés. Le broyeur peut être fixe ou mobile, fonctionnant à l'énergie électrique ou thermique via une centrale hydraulique.

La mise en oeuvre de cette compétence est étroitement liée à la mise en oeuvre des compétences "Contrôler la nature des déchets manipulés afin d'assurer la sécurité et la qualité des opérations de tri, de préparation et de conditionnement - Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail".

**FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**

- l'équipement fonctionne (mise en route, niveau des énergies...)
- les éléments de sécurité sont opérationnels
- le broyat obtenu a la texture attendue
- les EPI sont portés
- les big-bag sont remplis correctement
- le flux matière est régulé en amont et en aval (pas de manques ni d'accumulations)

**FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**

- s'informer, auprès du responsable de la plate forme de préparation, des consignes, du planning, des urgences...
- vérifier l'état le fonctionnement de production et de sécurité de l'équipement
- effectuer les réglages en fonction du produit traité et du résultat attendu
- surveiller le chargement et l'accumulation des éléments broyés en aval

**FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

- les technologies de broyage, les outils, les risques, les sécurités
- l'utilisation et les contraintes des moteurs électrique, thermique et hydraulique
- les procédures et les règles de sécurité
- les matériaux broyables, la réduction de volume, l'augmentation de la masse volumique

**FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

Comprendre la logique et la pertinence de chaque règle pour les appliquer avec discernement.

**FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

Travailler en lien avec les autres, être attentif à son environnement proche.  
Respecter les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	65/78

Agir en responsable en percevant les conséquences de ses actions sur la vie de l'entreprise

**FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**

**FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 21/01/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

**FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	66/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 9

### Conditionner des déchets en balles ou en paquets à l'aide d'une presse hydraulique industrielle

#### **FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**

Afin de réduire le volume des déchets compressibles pour optimiser leur stockage, leur manutention ou leur transport, le conducteur de matériel de conditionnement utilise une presse hydraulique industrielle à balles ou à paquet. Sous l'autorité du responsable de l'équipement, il est capable d'effectuer toutes les opérations de mise en balle d'un déchet courant. Il vérifie l'état de fonctionnement productif de l'équipement, sélectionne le produit sur le pupitre de contrôle, surveille l'alimentation de la presse (y participe dans le cas d'alimentation directe à partir des alvéoles de tri), surveille la mise en balles et les étiquette dans un souci de traçabilité.

#### **FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**

La presse est un équipement complexe fonctionnant avec une centrale hydraulique, mettant en oeuvre des pressions de plusieurs centaines de tonnes suivant les modèles. L'entretien et la maintenance de ces équipements lourds dépendent du service de maintenance. La presse à balle est le plus souvent abritée sous un hangar, une presse à métaux plus facilement en extérieur proche des gisements.

Les puissances en jeux dans les matériels hydrauliques en font des outils très dangereux si les procédures de sécurité ne sont pas scrupuleusement respectées (risques d'écrasement, de déchiquetage, d'accident dû à la rupture de flexibles hydrauliques...). Les procédures d'utilisation doivent être affichées, comprises et respectées.

L'agent doit se méfier également de la rupture inopinée d'une ligature de balle.

Suivant les entreprises, la même personne alimente la presse, conduit la mise en balles et les évacue vers la zone de stockage.

#### **FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**

- les balles produites sont conformes aux attendus en fonction du déchet compressé (dimensions, poids, étiquetage...)
- les ligatures sont OK
- les procédures d'utilisation et les consignes de sécurité ont été suivies et respectées

#### **FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**

- s'informer auprès du responsable du conditionnement des consignes, du planning, des urgences ...
- vérifier la sortie de la dernière balle du produit précédent, éventuellement déclencher la ligature manuelle de celle-ci
- vérifier que le convoyeur d'alimentation, la trémie ainsi que la chambre de compression soient vides
- vérifier que le fil de ligatures est bien en place sinon alerter le responsable
- choisir sur le pupitre de commande la matière à conditionner
- ouvrir les alvéoles de produits triés à conditionner en cas d'alimentation mécanisée de la presse et accompagner l'évacuation des alvéoles
- étiqueter la balle en aval de la presse
- être à l'écoute du fonctionnement et avertir le responsable de conditionnement dès l'apparition d'un aléa insurmontable

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	67/78



**FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

- la technologie des presses hydrauliques (fonctionnement, organes de sécurité, modes opératoire...)
- les principaux modèles du marché
- notion d'hydraulique, de capteurs, d'automatismes, de pression...
- les risques électriques, mécaniques, hydrauliques (haute pression)
- les dimensions des balles en fonction des caractéristiques des déchets pressés (compressibilité, densité, masse volumique...)
- l'étiquetage, la traçabilité, notion de responsabilité
- technologie et contraintes des convoyeurs d'alimentation, des alvéoles à fonds mouvants...

**FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

- Capacité d'abstraction pour comprendre le fonctionnement d'éléments complexes sans en maîtriser les concepts physiques et mécaniques.  
Appliquer scrupuleusement les procédures et consignes de sécurité

**FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

- Travailler en lien avec les autres, être attentif à son environnement proche.  
Respecter les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité.  
Agir en responsable en percevant les conséquences de ses actions sur la vie de l'entreprise

**FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**
**FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 21/01/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

**FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	68/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 10

### Conditionner des éléments en palettes à l'aide de films ou de filets

#### **FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**

Certains déchets ont des dimensions, des conditionnements ou des exigences qui permettent ou obligent une palettisation (Déchets des Equipements Electriques et Electroniques DEEE, bidons étanches de déchets spéciaux, dangereux...). En fonction des contraintes de poids et de dimensions, le conducteur de matériel de conditionnement range les éléments à transporter sur des palettes, vérifie leur stabilité, assure la cohésion de l'ensemble à l'aide de cerclages, films ou filets.

#### **FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**

Sur un site de traitement de déchets certains lots particuliers demandent un transport spécial sur palette. Cela demande l'utilisation d'appareils à cercler, à débobiner des films ou des filets.

La mise en oeuvre de cette compétence est étroitement liée à la mise en oeuvre des compétences "Contrôler la nature des déchets manipulés afin d'assurer la sécurité et la qualité des opérations de tri, de préparation et de conditionnement - Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail".

#### **FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**

- la palette est chargée convenablement (centrage, équilibrage de la charge, maillage des éléments, pose d'éléments intermédiaires de stabilité...)
- la charge est adhérente à la palette
- l'étiquetage est correctement réalisé
- la tâche est exécutée dans le temps imparti

#### **FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**

- s'informer auprès du responsable du conditionnement des consignes, du planning, des urgences ...
- vérifier l'état de la palette
- ranger les éléments palettisables en respectant la répartition des charges, la stabilité de l'ensemble
- maintenir les éléments à l'aide de l'outil adapté (bande, house, cerclage...)
- étiqueter la palette en respectant les codes, les consignes, la réglementation

#### **FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

- les différents types de palette, leur utilisation, intérêt, dimensions, poids supporté...
- facteurs de stabilité des éléments empilés (position, maillage, hauteur...)
- les systèmes de fixation des charges (boulons, cerclage, film, filet...)
- les systèmes d'étiquetage, codifications, réglementation

#### **FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

Vision dans l'espace

#### **FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	69/78

Travailler en lien avec les autres, être attentif à son environnement proche.  
Respecter les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité.  
Agir en responsable en percevant les conséquences de ses actions sur la vie de l'entreprise.

**FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**

**FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 21/01/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

**FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	70/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 11

### Conduire en sécurité un engin adapté à la manutention de déchets conditionnés

**FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**

Un des engins le plus utilisé pour la manutention des déchets conditionnés est le chariot élévateur de chantier ou d'entrepôt, équipé de pince à balles ou de fourches. En préalable à toute activité de production, l'agent est capable d'effectuer avec son engin les manoeuvres élémentaires, les vérifications, les adaptations et la maintenance de premier niveau suivant les règles de sécurité contenue dans les recommandations R 372 m ou R 389 de la Caisse nationale d'Assurance Maladie

**FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**

Cette compétence, attachée à une famille d'engins spécifiques, est exigée de chaque conducteur pour toute utilisation d'un engin en entreprise. C'est sur la vérification de cette compétence par l'employeur que ce dernier délivrera une autorisation de conduite.

**FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**

Un bon indicateur est la réussite des tests CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité) préconisés dans la recommandation R 372 m ou R 389 de la CNAM.

**FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**

- Contrôler visuellement l'état de l'engin
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pentes, de virages, en marche AV, AR.
- Utiliser correctement l'avertisseur sonore
- Regarder en arrière avant de reculer
- Respecter les règles et panneaux de circulation
- Adapter sa conduite aux conditions de circulation (encombrement...)
- Maîtriser la souplesse et la précision des manoeuvres
- Maîtriser les opérations de début et de fin de poste
- Maîtriser les chargements/déchargements sur un porte engin
- Effectuer les opérations d'entretien de 1er niveau
- Vérifier les différents niveaux des réservoirs
- Choisir l'outil adapté à la nature des éléments à manutentionner
- Monter, démonter et graisser une pince à balle ou des fourches sur un chariot élévateur.

**FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

- Connaître les réglementations et textes de la sécurité sociale applicables à la conduite d'engins
- Connaître les classifications et technologies de base
- Les principaux types d'engins
  - .les caractéristiques principales
  - .le fonctionnement des organes de service, de sécurité
- Connaître les principales règles de sécurité
  - .les principaux risques
  - .les règles de conduites, de circulation, de stationnement
  - .les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- les outils adaptables à l'engin en fonction des éléments à manutentionner.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	71/78

**FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

Comprendre la logique et la pertinence de chaque règle pour les appliquer avec discernement.

**FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

Travailler en lien avec les autres, être attentif à son environnement proche.

Respecter les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité.

Agir en responsable en percevant les conséquences de ses actions sur la vie de l'entreprise.

**FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):****FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 21/01/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

**FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	72/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 12

### Manutentionner et gerber des déchets conditionnés à l'aide d'un engin approprié

#### FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):

Les éléments issus des opérations de préparation et de conditionnement sont le plus souvent des balles, des big-bag ou des palettes. Le conducteur de matériel de manutention récupère ces unités de transport en aval des process et les gerbe en piles stables en attente de leur expédition ultérieure vers les filières de recyclage ou d'élimination. Pour cette action il utilise un chariot élévateur de chantier ou d'entrepôt, équipé de pinces à balles ou de fourches.

#### FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:

Suivant l'élément de conditionnement les conditions d'empilement ne sont pas les mêmes, elles dépendent également de l'homogénéité des dimensions, des poids si c'est en extérieur ou en intérieur... Les engins utilisés peuvent être un chariot élévateur de chantier ou d'entrepôt avec bras télescopique ou non, fonctionnant avec du gazoil, à électrique ou au gaz. L'exécution de ces tâches dépend essentiellement du rythme des lignes de broyage ou de conditionnement ainsi que de la gestion des stocks.

La mise en oeuvre de cette compétence est étroitement liée à la mise en oeuvre des compétences "Conduire en sécurité un engin approprié à la manipulation des déchets conditionnés - Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail".

#### FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):

- le positionnement de l'engin est optimal pour prendre puis poser la charge en évitant les manoeuvres inutiles (80% des opérations réussies sans repositionnement)
  - aucun heurt avec l'environnement lors des manoeuvres avec l'engin chargé
  - le candidat porte ses équipements de protection individuels et montre une attention soutenue aux évènements intervenants dans son environnement proche.
  - les déchets conditionnés sont gerbés à l'endroit prescrit et matérialisé
  - les empilements des éléments de conditionnement sont stables, d'aplomb et respectent les règles de sécurité
- Reprise des critères des compétences associées (conduite engin en sécurité et communiquer, informer...)

#### FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:

Pour l'ensemble des unités de conditionnement:

- choisir l'outil adapté
- saisir, transporter et déposer une pile complète d'éléments conditionnés lorsque cela est autorisé

Pour les matériaux conditionnés issus des équipements industriels de type presse à balles

- repérer l'accumulation des balles en sortie de presse
- les enlever et les stocker par matériaux en intérieur ou en extérieur en respectant les règles de gerbage
- repérer visuellement les défauts de ligature des balles, remettre dans le circuit de conditionnement les balles défectueuses.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	73/78

- repérer les grosses erreurs de tri qui peuvent engendrer une décote importante voire un refus des filières de recyclage, signaler le défaut au responsable de quai et éventuellement retourner la balle au tri.
- vérifier la pesée et l'étiquetage des éléments conditionnés

Pour les matériaux conditionnés issus des équipements industriels de type broyeur

- vérifier l'état et le remplissage avec des éléments broyés, de contenants tels que big-bag, containers...
- les enlever et les stocker en intérieur ou en extérieur en respectant les règles d'empilement
- vérifier la pesée et l'étiquetage des éléments conditionnés

Pour les matériaux conditionnés issus d'équipements industriels d'autres types : palettiseur, citerne...

- vérifier l'état et le chargement et l'étanchéité des éléments de manutention : palettes, citernes...
- manipuler et stocker ces éléments de manutention en intérieur ou en extérieur en respectant les règles de gerbage
- vérifier la pesée et l'étiquetage des éléments conditionnés

#### **FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

- les empilements de charges, concentration de poids, masse volumiques, réglementations
- facteurs de stabilité des éléments empilés (position, maillage, hauteur...)
- les risques effondrement, écrasement...
- l'ensemble des connaissances liées à l'utilisation de l'engin (compétence 11)

#### **FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

Appliquer des procédures  
Se situer dans un ensemble d'unités interdépendantes

#### **FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

Travailler en lien avec les autres, être attentif à son environnement proche (dépendance forte vis à vis des lignes de conditionnement)  
Respecter les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité.  
Agir en responsable en percevant les conséquences de ses actions sur la vie de l'entreprise.

#### **FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**

#### **FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 21/01/2009  
**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc  
**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie  
**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

#### **FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	74/78

## INTITULE DE LA COMPETENCE 13

### Charger des déchets conditionnés dans un véhicule de transport, à l'aide d'un engin adapté

**FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en oeuvre):**

Le conducteur de matériel de manutention assure le chargement des déchets conditionnés et stockés (balles, paquets, big-bag, palettes...) dans des véhicules de transport, pour expédition vers les filières de traitements ultérieurs (tri, recyclage, élimination...). Pour réaliser cette tâche il utilise un chariot élévateur de chantier ou d'entrepôt muni de pince à balles ou de fourches. Il prend les unités de conditionnement avec son engin sur l'aire de stockage sans modifier la stabilité des piles, les transporte jusqu'à la zone de chargement et charge le véhicule (remorque) de façon rationnelle et en bonne intelligence avec le chauffeur.

**FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE:**

La mise en oeuvre de cette compétence est étroitement liée à la mise en oeuvre des compétences "Contrôler la nature des déchets manipulés afin d'assurer la sécurité et la qualité des opérations de tri, de préparation et de conditionnement - Conduire en sécurité un engin approprié à la manipulation des déchets conditionnés - Communiquer, rendre compte et informer selon les exigences des situations de travail ". Elle dépend du planning des expéditions, de la gestion des stocks. Les contraintes d'exécution sont souvent liées à la forme du véhicule, à l'encombrement de l'aire de chargement, à la qualité dimensionnelle des unités de conditionnement (régularité, homogénéité...) et aux relations avec le chauffeur.

**FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type):**

- le positionnement de l'engin est optimal pour prendre puis poser la charge en évitant les manœuvres inutiles (80% des opérations réussies sans repositionnement)
  - aucun heurt avec l'environnement lors des manœuvres avec l'engin chargé
  - optimisation du chargement du véhicule (piles bien serrées, bien d'aplomb, équilibré et calé)
  - rapidité d'exécution (délais respectés)
  - le candidat porte ses équipements de protection individuels et montre une attention soutenue aux événements intervenants dans son environnement proche.
- Reprise des critères des compétences associées (conduite engin en sécurité et communiquer, informer...)

**FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES:**

- s'informer du planning des chargements (jours, horaires, matériaux)
- choisir l'outil adapté
- estimer le poids des charges transportées en fonction du matériau
- saisir, transporter et déposer une pile complète d'éléments conditionnés lorsque cela est autorisé
- organiser et exécuter le chargement en fonction de l'engin utilisé, des dimensions du véhicule et des unités de manutention (balles, big-bag, palettes, caisses, conteneurs, etc.)
- vérifier la stabilité du chargement
- opérer de concert avec le chauffeur du véhicule en prenant soin de son matériel
- gérer le stress dû à la rapidité de chargement et à la pression des délais d'immobilisation du moyen de transport

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	75/78



- vérifier lors de la prise des balles, caisses ou conteneurs dans le stock la stabilité des piles...

**FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES:**

- les différents véhicules adaptés au transport de déchets conditionnés (dimensions du plateau, hauteur de chargement...)
- volumes, poids, masse volumique des produits manutentionnés
- notion de chargement optimal en fonction de l'adéquation entre contenant et contenu, PV, PTC... (Ex. nombre de balles de carton dans une semi-remorque de 19 T)
- notions élémentaires de réglementation des transports de déchets

**FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE:**

Bonne visualisation dans l'espace

**FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES:**

Le conducteur de matériels de manutention et de conditionnement est capable de communiquer avec :

- son responsable hiérarchique (chef d'équipe, chef de quart, chef de quai ...). Il lui indique oralement ou par écrit, voire par radio, les consignes, les ordres...
- les autres conducteurs d'engins de manutention évoluant sur le site, par signes, radio, klaxon, afin de les alerter d'éventuels risques.
- les chauffeurs de véhicules de transport qu'il doit charger dans une relation d'aide et de surveillance parfois tendue.

Respecter les procédures, les règles d'hygiène et de sécurité.

Agir en responsable en percevant les conséquences de ses actions sur la vie de l'entreprise.

Lorsqu'il est en charge de plusieurs tâches avec son engin, l'agent doit organiser son travail en fonction des urgences et des consignes.

**FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES):**

**FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR:**

**Date de création:** 02/02/2009

**Auteur:** SCHLUMBERGER Luc

**Site responsable:** DIRECTION DE L'INGENIERIE - Industrie

**Date de dernière mise à jour:** 16/06/2009

**FC10 CODE DE LA FC:**

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	76/78

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CMMCID	TP-01291	REAC	3	26/03/2009	16/06/2009	77/78

## **Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconques."



**association nationale pour la formation professionnelle des adultes**  
**Ministère chargé de l'emploi**